

CITROËN JUMPER / RELAY

GUIDE D'UTILISATION



Accès au Guide d'utilisation



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **Scan MyCitröën** (contenu disponible hors connexion).

Disponible aussi sur l'application **MyCitröën App**.



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante :
<http://service.citroen.com/ACddb/>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi Citroën Jumper / Relay ou Citroën ë-Jumper / ë-Relay.


Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenue de mettre à jour le présent document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

 Pour toute intervention sur votre véhicule, s'adresser au réseau du Constructeur, ci-après dénommé le "Réseau", ou à un atelier qualifié.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



Signalétique

Elle permet de distinguer les spécificités de votre véhicule :



Fourgon



Plateau cabine



Combi, minibus



Double cabine



Cabine approfondie



Benne



Chassis cabine

<hr/>		Vue d'ensemble	3		
<hr/>		Eco-conduite	3		
<hr/>		Instruments de bord	1		
Combiné			8		
Témoins lumineux			9		
Indicateurs			13		
Configuration du véhicule (MODE)			16		
Système audio-télématique tactile			21		
Réglage date et heure			22		
Ordinateur de bord			22		
Chrono tachygraphe			22		
<hr/>		Ouvertures	2		
Clé			24		
Télécommande			24		
Portes avant			27		
Porte latérale coulissante			27		
Portes arrière			28		
Alarme			29		
Lève-vitres électriques			30		
<hr/>		Ergonomie et confort	3		
Sièges avant			31		
Banquette avant			32		
Sièges arrière			33		
Banquettes arrière			34		
Réglage du volant			34		
Rétroviseurs			35		
Chauffage et Ventilation			36		
Chauffage / Air conditionné manuel			37		
		Air conditionné automatique	37		
		Chauffage (Électrique)	39		
		Chauffages additionnels	40		
		Chauffage / Climatisation arrière	41		
		Chauffage additionnel programmable	41		
		Désembuage - Dégivrage avant	44		
		Dégivrage arrière	44		
		Aménagements cabine	44		
		Aménagements arrière	48		
		Aménagements extérieurs	51		
<hr/>		Éclairage et visibilité	4		
		Commande d'éclairage	52		
		Indicateurs de direction	52		
		Feux diurnes à LED	52		
		Commutation automatique des feux de route	53		
		Réglage du site des projecteurs	55		
		Commande d'essuie-vitre	55		
		Changement d'un balai d'essuie-vitre	56		
<hr/>		Sécurité	5		
		Recommandations générales liées à la sécurité	57		
		Feux de détresse	57		
		Avertisseur sonore	58		
		Avertisseur sonore piéton (Électrique)	58		
		Programme de stabilité électronique (ESC)	58		
		Ceintures de sécurité	61		
		Airbags	63		
		Sièges enfants	65		
		Désactivation de l'airbag frontal passager	67		
		Sièges ISOFIX	69		
		Sécurité enfants	71		
<hr/>		Conduite	6		
		Conseils de conduite	72		
		Démarrage-arrêt du moteur	75		
		Système de mise en veille de la batterie	76		
		Frein de stationnement	77		
		Boîte de vitesses	77		
		Sélecteur de marche (Électrique)	78		
		Indicateur de changement de rapport	79		
		Stop & Start	79		
		Aide au démarrage en pente	81		
		Détection de sous-gonflage	82		
		Suspension pneumatique	83		
		Aides à la conduite et à la manœuvre -			
		Recommandations générales	84		
		Reconnaissance des panneaux	85		
		Limiteur de vitesse	87		
		Régulation de vitesse - Recommandations particulières	89		
		Régulateur de vitesse	89		
		Alerte de franchissement involontaire de ligne	90		
		Surveillance d'angles morts avec détection de remorque	93		
		Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent	95		
		Aide au stationnement arrière	98		
		Caméra de recul	98		
<hr/>		Informations pratiques	7		
		Carburant	101		
		Compatibilité des carburants	102		
		Système de charge (Électrique)	102		
		Charge de la batterie de traction (Électrique)	107		
		Chaînes à neige	109		
		Attelage d'une remorque	110		
		Attelage à rotule démontable sans outil	111		

Systèmes de portage sur toit	113
Capot	113
Moteurs Diesel	114
Moteur électrique	115
Vérification des niveaux	115
Contrôles	117
AdBlue® (moteurs BlueHDi)	120
Conseils d'entretien	123

En cas de panne 8

Kit de dépannage provisoire de pneumatique	125
Roue de secours	126
Changement d'une lampe	132
Fusibles	137
Batterie 12 V / Batterie d'accessoires	138
Remorquage	141

Caractéristiques techniques 9

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables	143
Motorisations Diesel	144
Motorisation électrique	145
Masses	146
Dimensions	149
Éléments d'identification	153
Glossaire des étiquettes	153

Particularités 10

Cabine approfondie	156
Châssis cabine / Plateau cabine	156
Double cabine	161
Benne	165

Système Audio 11

Premiers pas	170
Commandes au volant	170
Radio	171
Media	172
Téléphone	173
Réglages	173
Commandes vocales	174

Système Audio-Télématique Tactile 12

Premiers pas	177
Commandes au volant	178
Menus	178
Radio	179
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	180
Media	180
Navigation	183
Téléphone	185
Informations véhicule	187
Réglages	187
Commandes vocales	189

Système ALPINE® X902D 13

Premiers pas	193
Menus	194

Enregistrements des données d'événements 14

Index alphabétique ■

Présentation

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

Poste de conduite



1. Combiné avec afficheur
2. Commandes d'éclairage et d'indicateurs de direction
3. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre Ordinateur de bord (Diesel)

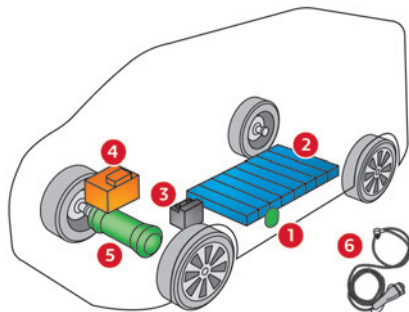
4. Configuration du véhicule / Hauteur du faisceau des projecteurs / Antibrouillards avant/arrière
5. Commandes au volant de l'autoradio
6. Airbag frontal conducteur / Avertisseur sonore
7. Contacteur
8. Chauffage additionnel programmable (Diesel)
Chauffage (Électrique)
9. Boîte à fusibles
10. Commandes du régulateur / limiteur de vitesse (Diesel)
11. Suspension pneumatique / Spots de lecture / Ventilation additionnelle arrière (Diesel)

Console centrale



1. Autoradio / Navigation
2. Chauffage / Air conditionné
3. Vide-poches / Cendrier nomade
4. Prise accessoires 12 volts (180 W maxi)
5. Prise USB / Allume-cigares
6. Contrôle dynamique de stabilité (CDS/ASR)
Contrôle de traction intelligent (Diesel)
7. Aide à la descente
8. Alerte de franchissement involontaire de ligne
9. Signal de détresse
10. Verrouillage centralisé
11. Dégivrage / Dégelivrage
12. Levier de vitesses (Diesel)
Sélecteur de marche (Électrique)

Motorisation électrique



1. Connecteur de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires 12 V
4. Chargeur embarqué
5. Moteur électrique
6. Câble de charge

Le connecteur de charge **1** permet 2 types de charge :

- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (Wallbox) et l'utilisation d'un câble de charge associé **6**.
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V **2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du

chauffage. Son niveau de charge est indiqué dans l'afficheur intégré au rétroviseur.

La batterie d'accessoires 12 V **3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué **4** gère les charges accélérées (mode 3) de la batterie de traction ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires 12 V.

Le moteur électrique **5** assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère de l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté.

Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

En condition de circulation fluide, lorsque le véhicule dispose de la commande "CRUISE" au volant, sélectionner le régulateur de vitesse à partir de 30 km/h.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle.

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des projecteurs et/ou des feux antibrouillard en fonction des conditions de visibilité, en respectant la législation en vigueur dans le pays.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant. En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- Avant un long déplacement.
- À chaque changement de saison.
- Après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant. Se rendre rapidement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour rendre

le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie (Électrique)

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du parcours, de la vitesse et du type de conduite.

Rouler d'une manière souple et à vitesse régulière.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur ou les freinages souples.

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Pour le chauffage de l'habitacle, choisir une température entre 16°C et 22°C.

Le niveau de consommation de courant électrique peut être surveillé en temps réel sur l'afficheur intégré au rétroviseur.

Combiné

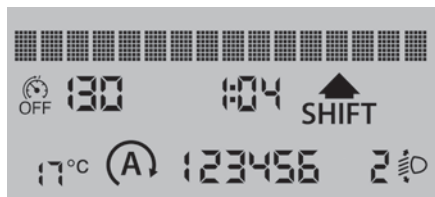


1. Compteur de vitesse (km/h ou mph)
2. Afficheur
3. Jauge à carburant (Diesel)
4. Température du liquide de refroidissement (Diesel)
5. Compte-tours (tr/min x1000) (Diesel)

i Véhicules électriques

La jauge à carburant, l'indicateur de température du liquide de refroidissement et le compte-tours sont inactifs.

Afficheur niveau 1



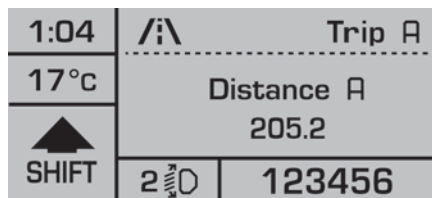
- Dans la partie inférieure :
- Heure.
 - Température extérieure.

- Kilomètres / Miles parcourus.
- Ordinateur de bord (autonomie, consommation...) (Diesel).
- Hauteur faisceau projecteurs.
- Alerte de survitesse programmable.
- Régulateur ou limiteur de vitesse (Diesel).
- Indicateur de changement de rapport (Diesel).
- Stop & Start (Diesel).

Dans la partie supérieure :

- Date.
- Indicateur d'entretien.
- Messages d'alerte.
- Messages d'état des fonctions.
- Configuration du véhicule.

Afficheur niveau 2



Dans la partie gauche :

- Heure.
- Température extérieure,
- Témoins d'alerte ou d'état.
- Régulateur ou limiteur de vitesse (Diesel).

Dans la partie droite :

- Date.
- Indicateur d'entretien.

- Ordinateur de bord (autonomie, consommation...) (Diesel).
- Messages d'alerte.
- Messages d'état des fonctions.
- Configuration du véhicule.
- Hauteur faisceau projecteurs.
- Kilomètres / Miles parcourus.

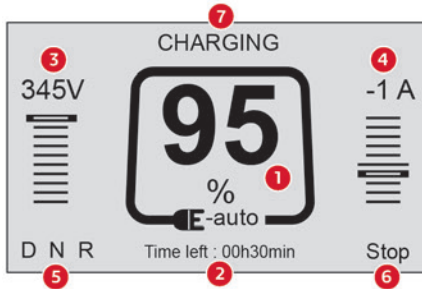
Luminosité du poste de conduite

MODE La luminosité du poste de conduite est réglable par la touche **MODE**, feux de position allumés.

Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Afficheur intégré au rétroviseur (Électrique)

Le rétroviseur intérieur intègre un afficheur dédié à la présentation des informations du système électrique. Il s'active à la mise du contact et lorsque le véhicule est en charge.



1. Niveau de charge de la batterie de traction (%)
2. Autonomie restante (km) ou temps restant avant la fin de la charge
3. Tension de la batterie de traction (V)
4. Courant entrant/sortant de la batterie de traction (A)
5. Position du sélecteur de marche (D, N ou R)
6. Statut du véhicule
7. Messages d'information et alertes

Le niveau de courant **4** généré par la batterie de traction est proportionnel à la puissance utilisée par le moteur électrique.

Lorsque le niveau de courant affiché est négatif, la batterie de traction est en charge (par le système de charge ou par la récupération d'énergie à la conduite).



Il est possible de désactiver temporairement l'afficheur en

appuyant sur le bouton situé en bas du rétroviseur.

L'afficheur se réactive automatiquement à chaque mise du contact.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) indique l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés **(1)**, **(2)** et **(3)** indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

Température du liquide de refroidissement



Sur H en zone rouge ou fixe avec l'aiguille en zone rouge.

La température du liquide de refroidissement est trop élevée et/ou a augmenté anormalement. Effectuer **(1)** puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer **(2)**.

Pression huile moteur



Clignotant, quelques secondes, avec un message à l'afficheur.

La qualité de l'huile moteur est dégradée.

Dès que possible, procéder à la vidange d'huile moteur.

Après un second niveau d'alerte, les performances du moteur seront limitées.



Allumé temporairement ou fixe, moteur tournant.

Un manque d'huile ou une anomalie majeure est détecté.

Effectuer (1) puis vérifier manuellement le niveau.

Si besoin, faire l'appoint.

Si le niveau est correct, effectuer (2).

Charge batterie



Fixe.

Un dysfonctionnement dans le circuit de charge ou de la batterie est détecté.

Vérifier les cosses de batterie.



Fixe ou clignotant, malgré les vérifications.

Un dysfonctionnement d'allumage ou d'injection est détecté.

Effectuer (2).

Détection d'ouverture



Fixe.

Un ouvrant est mal fermé.

Vérifier la fermeture des portes de la cabine, des portes arrière et latérale, du capot moteur.

Direction assistée



Fixe, accompagné d'un signal sonore d'un message à l'afficheur.

La direction assistée est défaillante.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Airbags



Fixe ou clignotant.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Non bouclage de la ceinture de sécurité



Fixe, puis clignotant.

Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.

Tirez la sangle, puis insérez l'embout dans le boîtier de verrouillage.



Accompagné d'un signal sonore, puis fixe.

Le véhicule roule avec la ceinture conducteur non bouclée.

Vérifiez son bouclage en faisant un essai de traction sur la sangle.

Suspension pneumatique



Fixe.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Frein de stationnement



Fixe.

Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.

Desserrez le frein de stationnement pour éteindre le témoin ; pied sur la pédale de frein.

Freinage



Fixe.

Le niveau de liquide de frein est insuffisant.

Effectuer (1) puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur.

Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixes.

Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Témoins de couleur orange



Service

Allumé temporairement.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Effectuer (2).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake



Fixe, accompagné d'un message.
Le système a été désactivé, via le menu de configuration du véhicule.



Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixes.
Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).

Plaquettes de frein



Fixe.
Les plaquettes de frein avant sont usées.
Effectuer (3) pour remplacer les plaquettes.

CDS / ASR



Clignotant.
Le système fonctionne.

Le système optimise la motricité et permet d'améliorer la stabilité directionnelle du véhicule.



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message à l'afficheur.
Le système CDS / ASR ou le système d'aide au démarrage en pente est défaillant.

Effectuer (2).



Fixe.
Le Contrôle de Traction Intelligent est défaillant.

Effectuer (2).

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.
L'airbag frontal passager est neutralisé. Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Filtre à particules (Diesel)



Fixe.
Le filtre à particules se régénère.

Laisser tourner le moteur jusqu'à l'extinction du témoin pour que la phase de régénération s'accomplisse.

Système d'autodiagnostic moteur



Fixe.
Une défaillance du moteur ou du système antipollution EOBD est détectée.

EOBD (European On Board Diagnosis) est un système européen de diagnostic embarqué répondant, entre autres, aux normes d'émissions autorisées en :

- CO (monoxyde de carbone),
- HC (hydrocarbures imbrûlés),
- NOx (oxydes d'azotes), détectés par des sondes à oxygène placées en aval des catalyseurs,
- particules.

Effectuer (3) rapidement.

Détection de sous-gonflage



Fixe.
Une roue est dégonflée ou crevée.
Effectuer (1).

Changer la roue ou la réparer.



Fixes.
Un capteur est défaillant.
Effectuer (3).

Alerte de franchissement involontaire de ligne



Clignotant, accompagné d'un signal sonore.

Un franchissement involontaire côté gauche ou droit a été détecté.

Tourner le volant du côté opposé pour retrouver la bonne trajectoire.

Fixe, accompagné d'un signal sonore.
Le système d'alerte de franchissement de ligne est défaillant.

Nettoyer le pare-brise.

Si le problème persiste, effectuer (3).

Antidémarrage électronique



Fixe.
La clé de contact introduite n'est pas reconnue.

Le démarrage est impossible.

Changer de clé et effectuer (3) pour faire vérifier la clé défaillante.



Allumé pendant environ 10 secondes à la mise du contact.
L'alarme s'est déclenchée.

Effectuer (3) pour faire vérifier l'état des serrures.

Présence d'eau dans le filtre à gazole(Diesel)



Fixe.

Le filtre à gazole contient de l'eau.

Effectuer (2) sans délai - Risque de détérioration du système d'injection !

AdBlue



Fixe, puis clignotant accompagné d'un message à l'afficheur.

L'autonomie de roulage diminue.

Faire rapidement un appoint en AdBlue.

Niveau mini de carburant



Fixe avec l'aiguille dans la zone E.

La réserve de carburant est entamée.

Ne pas tarder à faire un appoint de carburant.



Clignotant.

Le système est défaillant.

Effectuer (2).

Préchauffage Diesel



Fixe.

Les conditions climatiques nécessitent un préchauffage.

Attendez que le témoin s'éteigne pour démarrer.

Feux antibrouillard arrière



Fixe.

Le bouton sur la platine de commandes MODE est enclenché.

Les feux ne fonctionnent que si les feux de croisement sont allumés.

Dans des conditions normales de visibilité, les éteindre.

Témoins de couleur verte

Indicateurs de direction



Clignotants avec bruiteur.



Les feux indicateurs de direction sont allumés.

Projecteurs antibrouillard avant



Fixe.

Le bouton sur la platine de commandes MODE est enclenché.

Les projecteurs ne fonctionnent que si les feux de croisement sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés.

Régulateur de vitesse



Fixe.

Le régulateur est sélectionné.

Sélection manuelle.

Témoins de couleur bleue

Feux de route



Fixe.

Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route



Fixe.

La fonction a été activée par le menu "MODE".

L'allumage et l'extinction des feux de route sont gérés automatiquement en fonction des conditions de conduite et de circulation.

Témoins de couleur blanche ou noire

Température / Verglas



Fixes, accompagnés d'un message à l'afficheur.

Des conditions climatiques peuvent engendrer une présence de verglas sur la chaussée.

Redoubler de vigilance et ne pas freiner brusquement.

Date / Heure



Fixe.

Le réglage s'effectue par le menu "MODE".

Hauteur du faisceau



Fixe.

Le réglage des projecteurs s'effectue de la position 0 à 3 en fonction de la charge transportée.

Régler par les boutons sur la platine de commandes MODE.

Clé d'entretien



Fixe.

La révision d'entretien arrive à échéance.

Se reporter à la liste des vérifications dans le plan d'entretien du constructeur puis effectuer la visite d'entretien.

Stop & Start



Fixe.

À l'arrêt du véhicule (feu rouge, stop, encombrements...), le Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.

Dès que vous repartez, le témoin s'éteint et le moteur redémarre automatiquement en mode START.



Clignotant quelques secondes, puis s'éteint.

Le mode STOP est momentanément indisponible.

Indicateur de changement de rapport



Fixe.

Le rapport supérieur peut être engagé.

Limiteur de vitesse



Fixe.

Le limiteur est activé.



Fixe avec "OFF".

Le limiteur est sélectionné et inactif.

Indicateurs

Information d'entretien

Dès la mise du contact et pendant quelques secondes, la clé symbolisant l'information d'entretien s'allume : l'afficheur vous informe de l'échéance de la prochaine révision à effectuer conformément au plan d'entretien du constructeur.



Cette information est déterminée en fonction du kilométrage parcouru depuis la précédente révision.

Niveau d'huile moteur

Selon motorisation, apparaît ensuite le niveau d'huile moteur gradué de 1 (Min) à 5 (Max). Si aucune graduation ne s'affiche, le niveau d'huile est insuffisant ; complétez-le impérativement pour éviter la détérioration du moteur.

Pour que la mesure de ce niveau soit valable, le véhicule doit être stationné sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus 30 minutes.

I En cas de doute, vérifiez le niveau d'huile à l'aide de la jauge manuelle.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, reportez-vous à la rubrique correspondante.



Quelques secondes après, l'afficheur revient à ses fonctions courantes.

Qualité de l'huile moteur



Ce témoin clignote et si votre véhicule est équipé de cette fonction, un message s'affiche à chaque démarrage : le système a détecté une dégradation de l'huile moteur. La vidange doit être réalisée rapidement.



Ce 2^{ème} témoin, couplé au 1^{er}, s'allume au combiné lorsque la vidange n'a pas été réalisée, la dégradation de l'huile ayant dépassé un nouveau seuil. Si ce témoin s'allume à intervalles réguliers, faites la vidange rapidement.

Remise à zéro de l'information d'entretien

L'arrêt du clignotement permanent de l'indicateur est assuré par un atelier qualifié, équipé de l'outil diagnostic, après chaque révision.

Si vous avez réalisé vous-même la révision du véhicule, remettre à zéro l'indicateur d'entretien comme suit :

► Insérer la clé dans le contacteur.

- ▶ La tourner sur la position **MAR**.
- ▶ Appuyer simultanément sur les pédales de frein et d'accélérateur pendant plus de 15 secondes.

i Se reporter à la liste des vérifications dans le plan d'entretien du constructeur remis à la livraison du véhicule.

Rappel de l'information d'entretien

MODE Pour accéder à tout moment aux indications d'entretien, appuyer brièvement sur la touche **MODE**.

Utiliser les flèches haut/bas pour visualiser les informations d'échéance et l'usure de l'huile moteur.

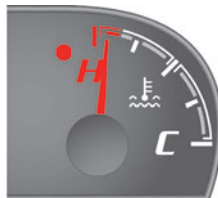
Un nouvel appui sur la touche **MODE** permet de revenir aux différents menus de l'afficheur.

Un appui long ramène à l'écran d'accueil.

Menu...	Choisir...	Permet de...
Service	Service (Km/ Miles avant révision)	Afficher les kilomètres/ miles restant à parcourir avant la prochaine révision.
	Vidange huile (Km/ Miles avant vidange)	Afficher les kilomètres/ miles restant à parcourir avant la prochaine vidange.

i Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Température du liquide de refroidissement



L'aiguille est positionnée entre C (Cold - froid) et H (Hot - chaud) : fonctionnement normal.

Dans des conditions d'utilisation sévères ou des conditions climatiques chaudes, l'aiguille pourra se rapprocher des graduations rouges.

Si l'aiguille rentre dans la zone rouge ou si le témoin s'allume :

- ▶ s'arrêter immédiatement, couper le contact.

Le moto-ventilateur peut continuer à fonctionner un certain temps, jusqu'à 10 minutes environ.

- ▶ attendre le refroidissement du moteur pour vérifier le niveau et si nécessaire, le compléter.

En cas de complément

Attention, le circuit de refroidissement est sous pression !

Afin d'éviter tous risques de brûlures, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque la pression est retombée, vérifier le niveau et retirer le bouchon pour compléter.

! Si l'aiguille reste dans la zone rouge, contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

i Vérifier régulièrement le niveau de liquide de refroidissement.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateurs d'autonomie du liquide AdBlue®

Dès que le niveau de réserve du réservoir d'AdBlue® est entamé ou après la détection d'un dysfonctionnement du système de dépollution SCR, un indicateur permet de connaître, dès la mise en contact, l'estimation des kilomètres restant à parcourir avant le blocage du démarrage du moteur.

En cas de détection simultanée d'un dysfonctionnement et du faible niveau d'AdBlue®, c'est l'autonomie la plus faible qui s'affiche.


En cas de risque de non redémarrage lié au manque d'AdBlue®

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide.

Autonomie supérieure à 2 400 km


A la mise du contact, aucune information sur l'autonomie ne s'affiche automatiquement au combiné.

Autonomie comprise entre 2 400 et 600 km

 Dès que le seuil des 2 400 km est atteint, ce témoin s'allume accompagné d'un message temporaire indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles avant le blocage du démarrage du moteur. À chaque mise du contact, l'alerte sera émise accompagnée d'un signal sonore.

Le niveau de réserve est atteint ; il est recommandé de procéder à un appoint dès que possible.

Autonomie inférieure à 600 km

 Dès que le seuil des 600 km est atteint, ce témoin clignote, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles avant le blocage du démarrage du moteur. L'alerte se répètera avec actualisation de l'autonomie restante à chaque palier de 50 km parcourus.

À chaque mise du contact, l'alerte sera émise accompagnée d'un signal sonore.

Il est impératif d'effectuer un appoint dès que possible avant que le réservoir ne se vide complètement. Sinon, vous ne pourrez plus redémarrer le véhicule.

Panne liée au manque d'AdBlue®

Niveau d'autonomie 0 km atteint : le réservoir d'AdBlue® est vide. Le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Sans un appoint d'AdBlue® dans le réservoir spécifique, le véhicule reste immobilisé.

! Pour pouvoir redémarrer le moteur, vous devez faire un complément d'AdBlue® de 5 litres minimum. Vous pouvez également faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour procéder à l'appoint nécessaire.

i Pour plus d'informations sur l'AdBlue® (moteurs BlueHDI) et notamment sur l'appoint, reportez-vous à la rubrique correspondante.

En cas de détection d'un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Détection



Le témoin Autodiagnostic moteur s'allume.

À chaque mise du contact, le signal sonore et un message confirmer un défaut d'antipollution. S'il s'agit d'un défaut temporaire, l'alerte disparaît dès que le niveau des émissions polluantes d'échappement redevient conforme à la norme.

i En revanche, après 50 km parcourus avec l'alerte permanente du témoin allumé, la défaillance est confirmée. Un dispositif d'antidémarrage du moteur sera activé automatiquement au-delà de 400 km parcourus depuis cette confirmation. Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Défaillance confirmée



En plus des signaux précédents, l'autonomie autorisée sera affichée en kilomètres ou miles au combiné.

L'alerte sera reprise toutes les 30 secondes avec actualisation de l'autonomie.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Vous risquez de ne plus pouvoir redémarrer le véhicule.

Démarrage interdit, à l'issue des 400 km

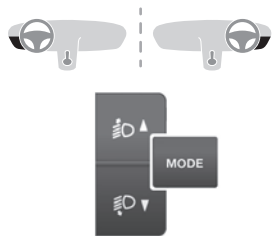


À chaque tentative de démarrage, l'alerte est activée et le message d'interdiction de démarrer s'affiche.

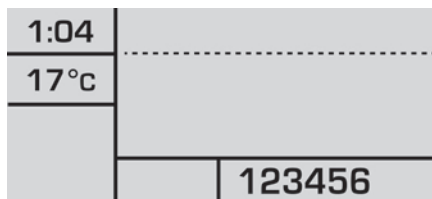
Pour pouvoir redémarrer le moteur :

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Configuration du véhicule (MODE)



Cette platine de commandes donne accès à des menus afin de personnaliser certains équipements.



Les informations correspondantes apparaissent dans l'afficheur du combiné.

Langues proposées : italien, anglais, allemand, français, espagnol, portugais, néerlandais, brésilien, polonais, russe, turc, arabe.

Tous les menus sont accessibles si le véhicule est équipé du système audio.

Si le véhicule est équipé du système audio-télématique tactile, certains menus sont accessibles uniquement par sa façade d'autoradio.

! Pour des raisons de sécurité, certains menus ne sont accessibles que contact coupé.



Cette touche MODE permet :

– d'accéder aux menus et aux sous-menus,

– de valider vos choix, à l'intérieur d'un menu,
– de sortir des menus.



Un appui long permet de revenir à l'écran d'accueil.



Cette touche permet :

– de défiler vers le haut dans un menu,
– d'augmenter une valeur.



Cette touche permet :

– de défiler vers le bas dans un menu,
– de diminuer une valeur.

M ▲ ▼	Appuyer sur...	Sous-menu...		Appuyer sur...	Choisir...		Valider et quitter	Permet de...
1 Luminosité	M				▲	Augmenter	M	Régler la luminosité du combiné et poste de conduite (avec feux de position allumés).
					▼	Diminuer		
2 Bip Vitesse (Speed)	M	▲	ON	M	▲	Augmenter	M	Activer / Désactiver le signal sonore indiquant le dépassement de la vitesse programmée et choisir la vitesse.
					▼	Diminuer		
		▼	OFF					
3 Capteur de phares	M				▲	Augmenter	M	Régler la sensibilité du capteur de luminosité (1 à 3), ce qui a une incidence sur les phares
					▼	Diminuer		
4 Activation Trip B	M				▲	ON	M	Visualiser une deuxième distance "Trip B".
					▼	OFF		
5 Traffic Sign	M				▲	ON	M	Activer / Désactiver la lecture des panneaux.
					▼	OFF		
6 Réglage heure (Hour)	M	▼	Heures / Minutes	M	▲	Augmenter	M	Régler l'horloge.
		▲			▼	Diminuer		
		▲	Format	M	▲	24	M	Choisir le mode d'affichage de l'horloge.
		▼			▼	12		

M ▲ ▼	Appuyer sur...	Sous-menu...		Appuyer sur...	Choisir...		Valider et quitter	Permet de...
7 Réglage date	M		Année / Mois / Jour	M	▲	Augmenter	M	Régler la date.
					▼	Diminuer		

M ▲ ▼	Appuyer sur...	Sous-menu...		Appuyer sur...	Choisir...		Valider et quitter	Permet de...
8 Autoclose	M				▲	ON	M	Activer / Désactiver la fermeture automatique des portes au dessus de 20 km/h.
					▼	OFF		
9 Unité de mesure (Unit)	M	▲	Distance	M	▲	Km	M	Choisir l'unité d'affichage de la distance.
					▼	Miles		
			Consommations	M	▲	km/l		Choisir l'unité d'affichage de la consommation.
					▼	l/100 km		
			Température	M	▲	°C		Choisir l'unité d'affichage de la température.
					▼	°F		
		▼	Pression pneus	M	▲	psi		Choisir l'unité d'affichage de la pression des pneus.
						bar		
	▼	kPa						

M ▲ ▼	Appuyer sur...	Sous-menu...		Appuyer sur...	Choisir...	Valider et quitter	Permet de...
10 Langues	M				▲ Liste des langues disponibles ▼	M	Choisir la langue d'affichage.
11 Volume des annonces (Buzz)	M				▲ Augmenter	M	Augmenter / Diminuer le volume des annonces ou du signal sonore d'avertissement.
					▼ Diminuer		

M ▲ ▼	Appuyer sur...	Sous-menu...		Appuyer sur...	Choisir...	Valider et quitter	Permet de...
12 Service	M				▲ Service (Km/Miles avant révision)	M	Afficher les kilomètres / miles restant à parcourir avant la prochaine révision.
					▼ Vidange huile (Km/Miles avant vidange)		Afficher les kilomètres / miles restant à parcourir avant la prochaine vidange.
13 Feux diurnes	M				▲ ON	M	Activer / Désactiver les feux diurnes.
					▼ OFF		
14 F. de route automatiques	M				▲ ON	M	Activer / Désactiver les feux de route automatiques.
					▼ OFF		

M ▲ ▼	Appuyer sur...	Sous-menu...		Appuyer sur...	Choisir...		Valider et quitter	Permet de...
15 Airbag Passenger (BAG P)	M	▲	ON	M	▲	Oui	M	Activer / Désactiver l'airbag passager.
					▼	Non		
		▼	OFF		▲	Oui		
					▼	Non		
16 Angle mort	M				▲	OFF	M	Régler les paramètres du système de surveillance d'angles morts.
						Visuel		
						Visuel et son		
				▼	Max			
						Auto		
17 Active Safety Brake	M				▲	ON	M	Activer / Désactiver la fonction.
					▼	OFF		
18 Sortie menu							M	Sortir du menu. Un appui sur la flèche du bas ramène au premier menu.

Système audio-télématique tactile



Cette façade d'autoradio, située au centre de la planche de bord, donne accès à des menus afin de personnaliser certains équipements.

Les informations correspondantes apparaissent dans l'écran tactile.

9 langues sont proposées : allemand, anglais, espagnol, français, italien, néerlandais, polonais, portugais, turc.

Pour des raisons de sécurité, certains menus ne sont accessibles que contact coupé.



Permet d'accéder au menu "Réglages".



Permet de remonter dans un menu ou d'augmenter une valeur.



Permet de descendre dans un menu ou de diminuer une valeur.

Menu "Réglages"

1. "Affichage"
2. "Commandes vocales"
3. "Horloge et Date"
4. "Sécurité / Aide"
5. "Lumières"
6. "Portes & verrouillage"
7. "Audio"
8. "Téléphone / Bluetooth"
9. "Réglage radio"
10. "Restaurer Réglages" pour revenir aux réglages par défaut du constructeur.
11. "Effac. données pers." pour supprimer toutes vos données personnelles, liées à l'équipement Bluetooth, dans le système audio.

i Pour plus d'informations sur l'audio, le téléphone, la radio et la navigation, se reporter aux rubriques correspondantes.

i Les paramètres des sous-menus **4**, **5** et **6** varient en fonction des équipements installés sur le véhicule.

À partir du sous-menu "Affichage", il est possible de :

- sélectionner "Langues" et choisir une des langues citées ci-dessus,

- sélectionner "Unité de mesure" et paramétrer la consommation (l/100 km, mpg), les distances (km, miles) et la température (°C, °F),
- sélectionner "Affichage Trajet B" pour activer ou désactiver le trajet B de l'ordinateur de bord (On, Off).

À partir du sous-menu "Sécurité / Aide", il est possible de :

- sélectionner "Parkview Caméra", puis "Caméra de recul" pour activer ou désactiver son utilisation (On, Off),
- sélectionner "Parkview Caméra", puis "Retard caméra" pour activer ou désactiver le maintien de l'affichage pendant 10 secondes ou jusqu'à 18 km/h (On, Off),
- sélectionner "Traffic Sign" pour activer ou désactiver son utilisation (On, Off),
- sélectionner "Airbag passager" pour activer ou désactiver son utilisation (On, Off).

À partir du sous-menu "Lumières", il est possible de :

- sélectionner "Feux de jour" pour activer ou désactiver son utilisation (On, Off),
- sélectionner "Feux de route auto." pour activer ou désactiver son utilisation (On, Off),
- sélectionner "Capteur de phares" pour régler sa sensibilité (1, 2, 3).

À partir du sous-menu "Portes & verrouillage", il est possible de :

- sélectionner "Autoclose" pour activer ou désactiver son utilisation (On, Off).

Réglage date et heure

Par la platine de commandes **MODE**

MODE ► Appuyer sur la touche "MODE".

► Sélectionner le menu "Réglage heure" pour régler l'heure et le format de l'horloge (24h ou 12h) ou sélectionner le menu "Réglage date" pour régler le jour, le mois et l'année.

Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Par le système audio-télématique tactile

À partir du sous-menu "Horloge et Date" :

► Sélectionner "Réglage h. et format" pour régler l'heure, les minutes, les secondes et choisir le format (24 h, 12 h avec am ou pm).

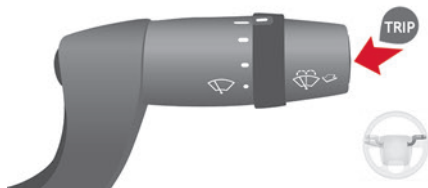
► Sélectionner "Réglage Date" pour régler le jour, le mois et l'année.

i Pour pouvoir régler l'heure manuellement, "Synchro Heure" doit être désactivée (Off).

Ordinateur de bord

Affichage d'informations sur le trajet en cours (autonomie, consommation instantanée, consommation moyenne...).

i Cette fonction n'est pas disponible sur les véhicules électriques.



► Pour accéder aux informations de l'ordinateur de bord, appuyez sur la touche **TRIP**, située à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Autonomie

Elle indique le nombre de kilomètres pouvant être encore parcourus avec le carburant restant dans le réservoir en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus.

Distance A

Elle indique la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur.

Consommation moyenne A

C'est la quantité moyenne de carburant consommée depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur.

Consommation instantanée A

C'est la quantité moyenne de carburant consommée depuis quelques secondes.

Vitesse moyenne A

C'est la vitesse moyenne calculée depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur (contact mis).

Durée Voyage A

Elle indique le temps cumulé depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur.

Si le TRIP B est activé dans le menu **MODE** :

- Distance B
- Consommation moyenne B
- Vitesse moyenne B
- Durée Voyage B

Chrono tachygraphe



Si votre véhicule est équipé, il permet de stocker dans l'appareil et sur une carte insérée toutes les données relatives au véhicule.

Exemple : au début de chaque trajet ou de changement d'équipe.

Lorsque la carte est insérée, toutes les données peuvent être :

- affichées à l'écran du tachygraphe,
- imprimées,
- transférées vers des supports de stockage externes via une interface.

Pour plus d'informations, se reporter aux documents fournis par le constructeur du chrono tachygraphe.

i Si votre véhicule est équipé d'un chrono tachygraphe, il est recommandé de débrancher la borne (-) de la batterie (située

sous le plancher côté gauche, dans la cabine), lors d'un arrêt prolongé du véhicule de plus de 5 jours.

Clé



Elle permet de verrouiller et déverrouiller les serrures du véhicule, d'ouvrir et de fermer le bouchon du réservoir de carburant, ainsi que de mettre en route et d'arrêter le moteur.

Télécommande 2 boutons



Déverrouillage centralisé



Un appui sur cette commande permet de déverrouiller simultanément toutes les portes de votre véhicule.

Le plafonnier intérieur s'allume un court instant et les indicateurs de direction clignotent deux fois.

Si votre véhicule en est équipé, l'appui sur cette commande désactive l'alarme.

Le voyant de la commande de verrouillage centralisé, situé sur la planche de bord, s'éteint.

Verrouillage centralisé



Un appui sur cette commande permet de verrouiller simultanément toutes les portes de votre véhicule.

Si l'une des portes est ouverte ou mal fermée, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Les indicateurs de direction clignotent une fois.

Si votre véhicule en est équipé, l'appui sur cette commande active l'alarme.



Le voyant de la commande de verrouillage centralisé s'allume et clignote.

Télécommande 3 boutons



Déverrouillage de la cabine



Un appui sur cette commande permet de déverrouiller la cabine de votre véhicule.

Le plafonnier intérieur s'allume un court instant et les indicateurs de direction clignotent deux fois.

Le voyant de la commande de verrouillage centralisé, situé sur la planche de bord, s'éteint.

Déverrouillage de l'espace de chargement



Un appui sur cette commande permet de déverrouiller la porte latérale et les portes arrière de l'espace de chargement.

Les indicateurs de direction clignotent deux fois. Si votre véhicule en est équipé, l'appui sur cette commande désactive l'alarme.

Verrouillage centralisé



Un appui sur cette commande permet de verrouiller toutes les portes de votre véhicule, cabine et espace de chargement.

Si l'une des portes est ouverte ou mal fermée, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas. Les indicateurs de direction clignotent une fois. Si votre véhicule en est équipé, l'appui sur cette commande active l'alarme.



Le voyant de la commande de verrouillage centralisé s'allume et clignote.

Repliage / dépliage de la clé



► Appuyer sur ce bouton pour déplier / replier la clé.

! Si vous n'appuyez pas sur le bouton, vous risquez d'endommager le mécanisme.

Super-verrouillage



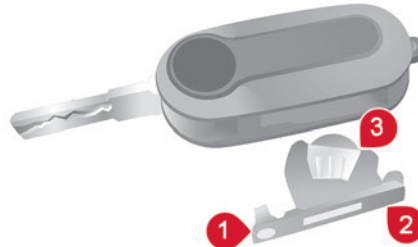
Deux appuis successifs sur cette commande permettent un super-verrouillage.

Il est alors impossible d'ouvrir les portes de l'intérieur et de l'extérieur.

Les indicateurs de direction clignotent trois fois.

! Ne laissez jamais quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

Changement de la pile



Référence : CR 2032/3 volts.

- Appuyer sur le bouton pour éjecter la clé.
- Tourner la vis **1** du cadenas fermé vers le cadenas ouvert, en utilisant un tournevis à pointe fine.
- Faire levier avec le tournevis pour extraire le boîtier porte-pile **2**.
- Enlever le boîtier et remplacer la pile **3** en respectant les polarités.
- Refermer le boîtier porte-pile **2** à l'intérieur de la clé et le bloquer en tournant la vis **1**.

i Il y a un risque d'endommagement si la pile de remplacement n'est pas conforme.

N'utiliser que des piles identiques ou de type équivalent à celles préconisées par le réseau

CITROËN. Remettre les piles usagées aux points de collecte agréés.

! Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !
Remplacer la pile par le même type.

! Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Récapitulatif des fonctions principales de la clé

Type de clé	Déverrouillage de la cabine	Verrouillage des portes	Déverrouillage des portes arrière
Clé simple	Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (côté conducteur).	Rotation dans le sens des aiguilles d'une montre (côté conducteur).	-
Clé à télécommande			
Signalisation			
Indicateurs de direction	2 clignotements.	1 clignotement.	2 clignotements.
Voyant de la commande de verrouillage centralisé sur la planche de bord	Eteint.	Allumé fixe pendant 3 secondes environ, puis clignotant.	Clignotant.

i L'utilisation de la clé dans la serrure de la porte conducteur ne permet pas l'activation / désactivation de l'alarme.

Verrouillage / Déverrouillage de l'intérieur

Cabine et espace de chargement



► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller les portes de la cabine et l'espace de chargement.
L'ouverture des portes est toujours possible de l'intérieur.

! Si l'une des portes est ouverte ou mal fermée, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Le témoin lumineux de la commande :
– s'allume lorsque les ouvrants sont verrouillés et à partir de la mise du contact,
– puis clignote lorsque les ouvrants sont verrouillés à l'arrêt et moteur arrêté.

i Ce bouton est inopérant si le véhicule a été verrouillé ou super-verrouillé par une commande extérieure (selon équipement, avec la clé ou la télécommande).

! Rouler portes verrouillées peut rendre plus difficile l'accès des secours dans le véhicule en cas d'urgence.

Espace de chargement



► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller la porte latérale et les portes arrière depuis la cabine.

Le voyant reste allumé au verrouillage.

Sécurité anti-agression

Au démarrage du véhicule, le système verrouille automatiquement les portes de la cabine et de l'espace de chargement dès que vous atteignez environ 20 km/h.

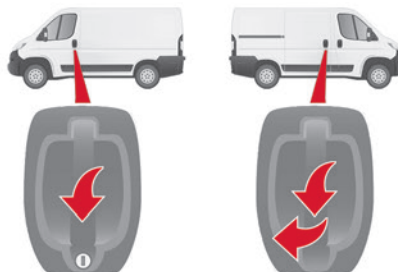
Si aucune ouverture n'est effectuée durant le parcours, le verrouillage reste actif.

Activation / désactivation de la fonction

MODE La fonction est paramétrable par la touche **MODE** : dans le menu "Autoclose", sélectionner "ON" ou "OFF".

i Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Portes avant



- Utiliser le bouton correspondant de la télécommande ou utiliser la clé dans la serrure de la porte conducteur pour déverrouiller.
- Tirer la poignée vers vous.

Porte latérale coulissante

! Attention à ne pas encombrer l'espace du guide au plancher, pour le bon coulissement de la porte.

Ouverture

De l'extérieur

- Tirer la poignée vers soi puis vers l'arrière.

De l'intérieur



- Pour déverrouiller et ouvrir, pousser la poignée vers l'arrière.

i Pour maintenir la porte latérale coulissante ouverte, l'ouvrir

complètement afin d'obtenir le blocage du dispositif à la base de la porte.

! Ne pas rouler porte latérale coulissante ouverte.

Fermeture

De l'extérieur

► Tirer la poignée vers soi puis vers l'avant.

De l'intérieur

► Pour débloquer et fermer, tirer la poignée en faisant coulisser la porte.

Portes arrière

i Véhicule à l'arrêt, à l'ouverture des portes arrière, la caméra s'active et transmet la vue à l'écran implanté dans la cabine.

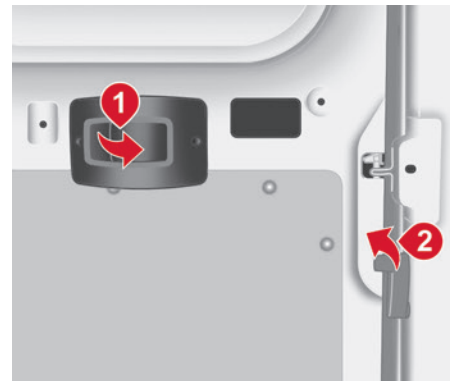
Ouverture

De l'extérieur



► Tirer la poignée vers soi, puis tirer le levier pour ouvrir la porte gauche. Les deux battants s'ouvrent à 96°.

De l'intérieur



► Tirer vers soi la poignée située sur le panneau de porte, puis pousser pour ouvrir la porte droite.
► Pousser le levier pour ouvrir la porte gauche.

! Ne pas rouler porte arrière ouverte.

Ouverture à 180°

Si le véhicule en est équipé, un système de tirant escamotable permet de porter l'ouverture de 96° à 180°.



► Appuyer sur le bouton, situé sur le panneau de porte, pour élargir l'angle de la porte. Le tirant reprendra son accrochage automatiquement à la fermeture.

Fermeture

► Pour fermer, commencer par la porte gauche, puis fermer la porte droite.

Alarme

Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction. Si votre véhicule est équipé, il assure les types de surveillance suivants :

- Périmétrique

Le système assure une protection périmétrique extérieure par détecteurs sur les ouvertures (portes, capot) et sur l'alimentation électrique.

- Antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

Activation

► Couper le contact et sortir du véhicule.



► Appuyer sur ce bouton de la télécommande.

Les protections sont actives après quelques secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant trente secondes, par le retentissement de la sirène et l'allumage des feux indicateurs de direction.



L'alarme repasse ensuite en veille, mais le déclenchement reste mémorisé et est signalé par l'allumage du témoin d'antidémarrage électronique, pendant environ 10 secondes, à la mise du contact. L'alarme se déclenche également après une coupure de l'alimentation électrique et à son rétablissement.

Désactivation avec la télécommande



► Appuyer sur ce bouton.

La mise hors veille s'effectue au déverrouillage du véhicule.

Neutralisation de la protection anti-soulèvement

(Selon motorisation)



► Appuyer sur cette commande pour désactiver la protection (par exemple, en cas de remorquage du véhicule avec l'alarme enclenchée).

La protection reste active jusqu'à l'ouverture centralisée des portes.

Panne de télécommande

► Déverrouiller les portes en utilisant la clé dans la serrure, l'alarme se déclenche.
► Mettre le contact, l'identification du code de la clé coupera l'alarme.



Le verrouillage des portes en utilisant la clé dans la serrure n'active pas l'alarme.

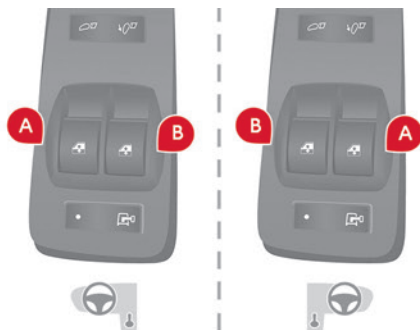


Pour neutraliser rapidement la sirène déclenchée intempestivement :

► Mettez le contact, l'identification du code de la clé coupera l'alarme,
► Appuyez sur le bouton de déverrouillage (cabine et clé) de la télécommande. Pour éviter de mettre en veille l'alarme, lavage par exemple, verrouillez le véhicule avec la clé.

Le déverrouillage du véhicule par la télécommande neutralise automatiquement la sirène.

Lève-vitres électriques



A. Lève-vitre conducteur

B. Lève-vitre passager

Fonctionnement manuel

► Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyer sur la commande **A/B** ou la tirer, sans dépasser le point de résistance. La vitre s'arrête au relâchement de la commande.

Fonctionnement automatique

► Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyer sur la commande **A** ou la tirer, au-delà du point de résistance : la vitre s'ouvre ou se ferme complètement après avoir relâché la commande. Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

! Retirez toujours la clé de contact en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, vous devez inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyez sur le lève-vitre concerné.

Lorsque le conducteur actionne les lève-vitres passagers, il doit s'assurer qu'aucune personne n'empêche la fermeture correcte des vitres.

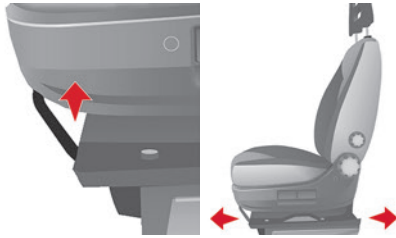
Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faites particulièrement attention aux enfants pendant les manoeuvres de vitres.

Siège avant conducteur

! Par mesure de sécurité, les réglages de sièges doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

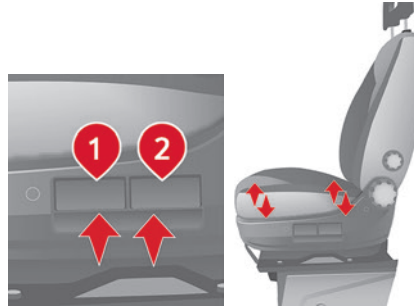
Longitudinal



► Soulever la commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

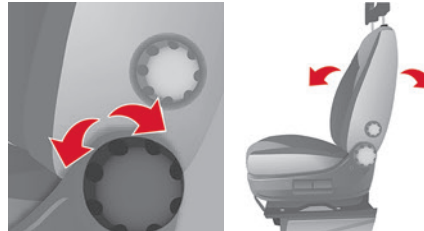
! Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifiez que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Hauteur de l'assise



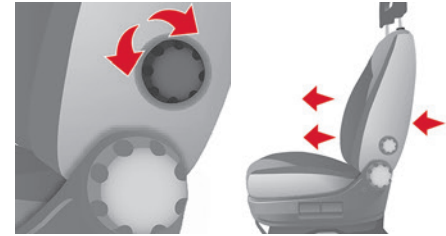
► Soulever la poignée 1 pour monter ou descendre l'avant du siège.
► Soulever la poignée 2 pour monter ou descendre l'arrière du siège.

Inclinaison du dossier



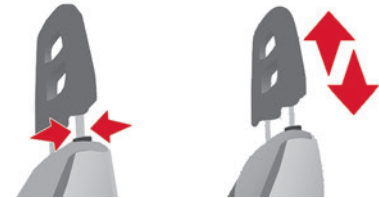
► Tourner la molette pour régler le dossier.

Maintien lombaire



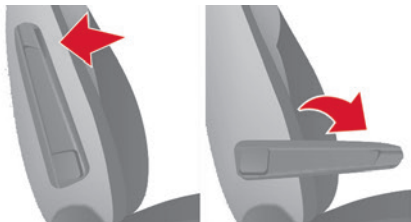
► Tourner la molette pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Appui-tête



► Appuyer sur la languette pour le réglage de l'appui-tête en hauteur.
► Pour le retirer, appuyer sur les languettes et soulever l'appui-tête.

Accoudoir réglable



- ▶ Relever ou baisser l'accoudoir.
- ▶ Tourner la molette, située sous l'extrémité de l'accoudoir, pour le bloquer dans la position désirée.

Siège chauffant



Cette commande permet d'allumer ou d'éteindre le siège chauffant.



Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant,

arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux

personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (maladie, prise de médicament...).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Siège à amortissement variable



- ▶ Tourner la molette pour ajuster l'amortissement en fonction du poids du conducteur.

Siège pivotant

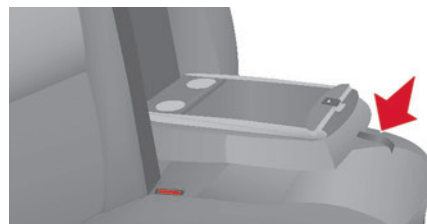


- ▶ Appuyer sur la commande pour faire pivoter le siège de 180°.

Banquette avant 2 places

Elle est équipée de deux appuie-tête et de deux ceintures de sécurité.

Tablette écriteoire



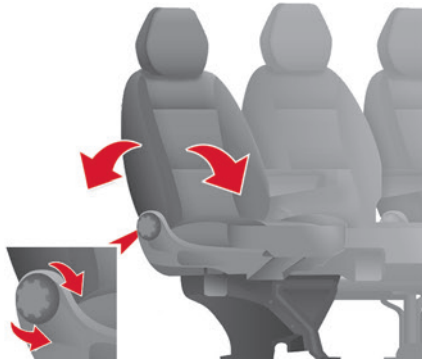
Le dossier du siège central se bascule pour former une tablette écriteoire.

- ▶ Tirer la sangle, située sur le haut du coussin du dossier.

Sièges arrière



Inclinaison du dossier



- ▶ Tourner la molette pour régler l'inclinaison du dossier.

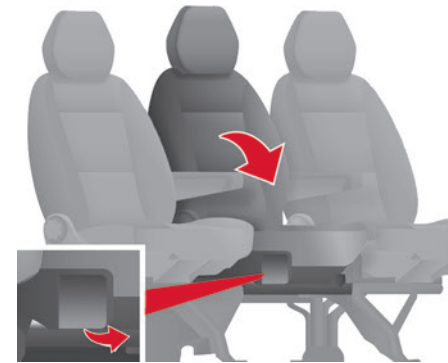
Accès au rang 3



- ▶ Pour accéder au rang 3, manoeuvrer la commande du siège extérieur du rang 2 et basculer le dossier vers l'avant.
- ▶ Pour replacer le dossier, le ramener en position verticale sans toucher à la commande.

Position dossier rabattu du siège central (rangs 2 et 3)

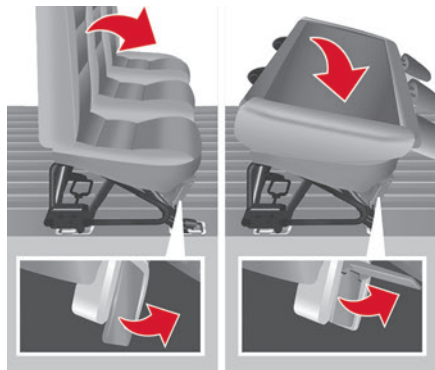
Le dossier du siège central peut être rabattu complètement sur l'assise et être utilisé comme tablette porte-gobelets.



- ▶ Baisser l'appui-tête, puis soulever la commande et rabattre le dossier vers l'avant.
- ▶ Pour replacer le dossier dans sa position initiale, soulever à nouveau la commande.

i Pour connaître la signification des précautions mentionnées sur les **Etiquettes**, se reporter à la rubrique correspondante.

Banquettes arrière



Accès aux places arrière

- Baisser les appuis-tête, puis soulever le premier levier et incliner le dossier vers l'avant.

Position dossier rabattu

- Retirer les appuis-tête, puis incliner le dossier comme décrit précédemment.
- De la main droite, soulever le second levier puis basculer le dossier de 5° vers l'arrière.
- De la main gauche, basculer complètement le dossier vers l'avant sur l'assise.

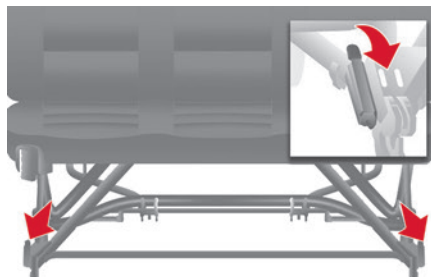
Dépose de la banquette

- ! Pour déposer la banquette, la présence de deux personnes au moins est nécessaire.

- Rabattre le dossier sur l'assise comme décrit précédemment.



- Tourner les 2 poignées vers l'avant pour libérer les ancrages arrière.
- Basculer la base de la banquette vers l'avant pour placer l'ensemble en position verticale.



- Basculer les 2 leviers vers le haut pour libérer les ancrages avant.
- Soulever la banquette et la retirer.

! Vérifier que les ceintures de sécurité restent toujours accessibles et faciles à boucler par le passager.

Un passager ne doit pas s'installer sans régler correctement l'appui-tête de son siège, sans ajuster et boucler sa ceinture de sécurité.

Ne pas déposer un appui-tête sans le ranger et le fixer à un support.

Ne pas voyager en rang 3 avec la banquette du rang 2 en position verticale.

Ne ranger aucun type d'objet sur le dossier rabattu du rang 2.

Réglage du volant

- À l'arrêt, régler d'abord le siège dans la position la mieux adaptée.



- ▶ Déverrouiller le volant en tirant la commande vers soi.
- ▶ Ajuster la profondeur du volant, puis verrouiller en abaissant à fond la commande.

! Par mesure de sécurité, ces manoeuvres doivent être impérativement effectuées véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs



Ils sont divisés en deux zones :

- A** - Miroir haut
- B** - Miroir bas

Le miroir des rétroviseurs est de forme sphérique afin d'élargir le champ de vision latéral. Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Il faudra donc en tenir compte pour apprécier correctement la distance.

La coque intègre le répéteur latéral de direction et les antennes, selon les équipements disponibles à bord (GPS, GSM, Radio...).

Réglages électriques

La clé de contact doit être en position **MAR**.



- ▶ Tourner la commande pour sélectionner la zone du rétroviseur.

Rétroviseur gauche :

- A1** - Miroir haut
- B1** - Miroir bas

Rétroviseur droit :

- A2** - Miroir haut
- B2** - Miroir bas

- ▶ Puis manoeuvrer la commande dans le sens du réglage désiré.

Rabattement électrique



- ▶ Appuyer sur cette commande.

Dégivrage des rétroviseurs

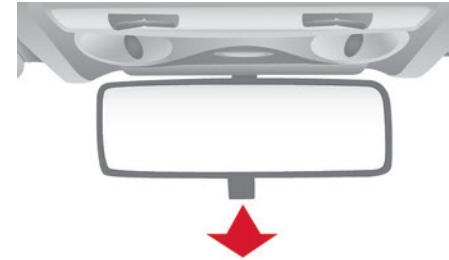


- ▶ Appuyer sur la touche de dégivrage de la lunette arrière.

Rétroviseur intérieur

Le levier situé sur le bord inférieur permet de placer le rétroviseur en deux positions.

Position jour, le levier est poussé.



Position nuit pour l'anti-éblouissement, tirez le levier vers vous.

Rétroviseur intérieur (Électrique)



Le rétroviseur intérieur intègre un afficheur dédié à la présentation des informations du système électrique. Il s'active à la mise du contact et lorsque le véhicule est en charge.



Appuyer sur ce bouton pour désactiver temporairement l'afficheur.

Il se réactive automatiquement à chaque mise du contact.

Pour plus d'informations sur l'**Afficheur intégré au rétroviseur**, se reporter à la rubrique correspondante.

Chauffage et Ventilation

Conseils

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

► Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les

sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.

► Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.

► Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bonne condition de fonctionnement.

► Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.



Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !



Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

► Veiller au bon état du filtre habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il contribue à la protection contre les gaz polluants et les mauvaises odeurs.

► Pour assurer le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.



Contient des gaz à effet de serre fluorés R134A

Selon version et pays de commercialisation, le système d'air conditionné contient des gaz à effet de serre fluorés R134A.

Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, neutraliser temporairement la fonction Stop & Start.

Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

Chauffage / Air conditionné manuel



1. Marche / Arrêt de l'air conditionné (selon version)
2. Réglage de la température
3. Réglage du débit d'air
4. Réglage de la répartition d'air
5. Entrée d'air / Recirculation d'air

! Véhicules électriques

Pour le chauffage de l'habitacle, utiliser impérativement la façade de commande située à côté du volant.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Chauffage (Électrique)**.

Air conditionné

Le mode air conditionné n'est opérationnel que moteur tournant.

Le pulseur d'air doit être sur 1 au minimum.

► Appuyer sur la touche **1** pour activer / désactiver le système d'air conditionné (confirmé par l'allumage / l'extinction de la diode).

Température

► Tourner la molette **2** pour sélectionner une position entre bleu (froid) et rouge (chaud).






Débit d'air

► Placer la commande **3** sur la position de son choix afin d'obtenir le débit d'air nécessaire à son confort.

i Si la commande de débit d'air est en position **0** (neutralisation du système), le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Répartition d'air

La répartition de l'arrivée d'air est orientée par la commande tournée vers :

-  les aérateurs latéraux et les aérateurs centraux,
-  les aérateurs latéraux, les aérateurs centraux et les pieds,
-  les pieds,
-  le pare brise, les pieds et les vitres latérales,
-  le pare brise et les vitres latérales.

Entrée d'air / Recirculation d'air

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

La recirculation d'air intérieur permet d'isoler l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures. Utilisée simultanément avec l'air conditionné enclenché et le réglage de la force d'air pulsé (de 1 à 4), la recirculation permet d'atteindre le confort d'air ambiant souhaité aussi bien en réglage chaud que froid.

Dès que possible, revenez en entrée d'air extérieur pour éviter les risques de dégradation de la qualité de l'air et de formation de buée.

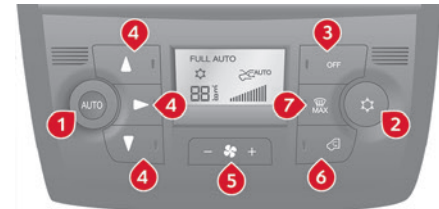


► Placez la commande sur cette position pour faire recirculer l'air intérieur.



► Placez la commande sur cette position pour permettre l'entrée d'air extérieur.

Air conditionné automatique monozone



1. Mode AUTO
2. Arrêt réfrigération
3. Arrêt complet du système
4. Réglage de la répartition d'air
5. Réglage du débit d'air
6. Entrée d'air / Recirculation d'air
7. Dégivrage / Désembuage rapide

! Véhicules électriques

Pour le chauffage de l'habitacle, utiliser impérativement la façade de commande située à côté du volant.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Chauffage (Électrique)**.

Mode AUTO

Mise en marche **FULL AUTO** :

- ▶ Appuyer sur la commande **1**. Ceci allume les fonctions du système, confirmées par l'affichage **FULL AUTO**. C'est le mode normal d'utilisation du système d'air conditionné automatique.
- Par la bague mobile entourant la commande AUTO, régler la température de confort à atteindre selon une graduation située entre :
 - HI (High jusqu'à ≈32) et
 - LO (Low jusqu'à ≈16).

Le système gère la répartition, le débit et l'entrée d'air afin d'assurer le confort équivalent à la graduation affichée et la recirculation d'air suffisante dans l'habitacle.

Mode AUTO personnalisable

En mode **AUTO**, certains réglages peuvent être modifiés : la répartition, le débit d'air, la réfrigération et l'entrée/recirculation d'air. L'afficheur passe de **FULL AUTO** à **AUTO**.

- ▶ Pour revenir au fonctionnement tout automatique, ré-appuyer sur la touche **1**. L'affichage en façade de la commande passe de **AUTO** à **FULL AUTO**.

Si après des réglages manuels, le système ne parvient pas à maintenir la graduation choisie, elle clignote puis **AUTO** s'efface. Appuyer sur la commande **1** pour revenir aux réglages automatiques.

Arrêt réfrigération

- ▶ Appuyer sur le bouton **2** pour arrêter les fonctions de la réfrigération. Le flocon de neige s'efface sur l'afficheur.

Arrêt complet

- ▶ Appuyer sur le bouton **3** pour arrêter le système. La diode et l'afficheur s'éteignent.

Température

La graduation est comprise entre :

- une hausse de la température de l'air ambiant intérieur HI (High) qui réchauffe jusqu'à une graduation maximale de 32,
- un rafraîchissement de la température de l'air ambiant intérieur LO (Low) qui baisse jusqu'à une graduation de 16.

Répartition d'air

- ▶ Appuyer sur l'une des touches **4** pour orienter le débit d'air vers :



les aérateurs du pare brise et des vitres latérales avant (désembuage - dégivrage des vitres),



les aérateurs centraux et latéraux (buste et visage),



les diffuseurs des zones avant et arrière (pieds).

La combinaison des touches entre elles permet d'affiner la répartition d'air.

Débit d'air

- ▶ Appuyer sur l'une des touches **5** pour diminuer ou augmenter le débit d'air.

Entrée d'air / Recirculation d'air

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

La recirculation d'air intérieur permet d'isoler l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures.



Cette fonction permet d'obtenir ponctuellement et plus rapidement de l'air chaud ou froid.

Dès que possible, revenir en entrée d'air extérieur pour éviter les risques de dégradation de la qualité de l'air et de formation de buée.

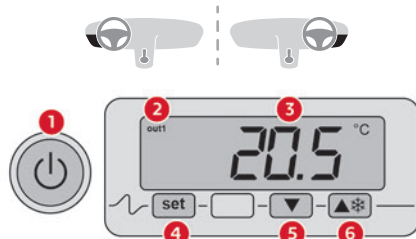
► Appuyer sur le bouton **6** pour faire recirculer l'air intérieur. Le voyant s'allume.
Un nouvel appui sur ce bouton réouvre l'entrée d'air extérieur. Le voyant s'éteint.

i Un appui sur la touche **1** rétablit aussi l'entrée d'air extérieur. Retourner à cette position permet le renouvellement de l'air dans l'habitacle et le désembuage. Un nouvel appui sur la touche **1** rétablit la fonction **FULL AUTO**.

Chauffage (Électrique)

Pour le chauffage de l'habitacle, une façade de commande à thermostat est utilisée en complément des commandes standard situées sur la console centrale.

La façade de commande est située à côté du volant, en dessous de la platine de commandes **MODE**.



1. Marche / arrêt du chauffage

2. État du chauffage :
"Out 1" fixe : le chauffage est actif.
"Out 1" clignotant : réglage de la température en cours.
"Out 1" absent : la température désirée a été atteinte.
3. Température
4. Accès au réglage de la température
5. Diminution de la température
6. Augmentation de la température

i Cette façade de commande est uniquement dédiée au chauffage de l'habitacle. Pour la diffusion d'air froid, utiliser les commandes standard de la console centrale.

Mise en marche

- Mettre le contact.
- Appuyer sur le bouton de marche **1**. Vérifier que "Out 1" apparaît sur le coin supérieur gauche de l'affichage.
- Appuyer sur le bouton **4** puis utiliser les boutons **5** et **6** pour diminuer ou augmenter la température.

i Pour préserver l'autonomie de la batterie de traction, il est recommandé de choisir une température comprise entre 16°C et 22°C.
La valeur est mémorisée à la coupure du contact.

- Appuyer sur le bouton **4** pour confirmer le réglage de la température.

Sur le système de chauffage / air conditionné manuel :



- Placer la commande de débit d'air sur une position de **1** à **4**.
- Tourner la molette de réglage de température vers le plus chaud (dernier point rouge).

Sur le système d'air conditionné automatique :



- Si le système est éteint, appuyer sur le bouton **OFF** pour le mettre en marche.
- Tourner la molette de réglage de température vers la droite jusqu'à ce que **HI** apparaisse dans l'afficheur.
- Ajuster le débit d'air.

Le chauffage est opérationnel au bout de 2 à 3 minutes.

! La molette de réglage de température doit être impérativement tournée vers le plus chaud pour éviter l'entrée d'air froid et atteindre rapidement la température désirée sans surconsommation d'énergie.

i Le chauffage peut être mis en marche lorsque le véhicule est en charge. Dans ce cas, le véhicule est chauffé grâce à l'énergie électrique.

Arrêt

Lorsque la température réglée est atteinte, le chauffage s'éteint automatiquement. L'affichage "Out 1" disparaît de l'écran.

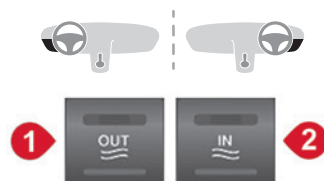
► Pour arrêter le chauffage manuellement, appuyer sur le bouton 1.

i Le système s'éteint automatiquement à la coupure du contact. Il se réactive à la mise du contact s'il n'a pas été éteint manuellement.

Ventilation additionnelle arrière



Ce système est complémentaire à l'équipement de la ventilation habitacle de série.



Sortie d'air

► Appuyer sur la commande 1 pour activer / désactiver l'expulsion d'air vers l'extérieur (confirmé par l'allumage / l'extinction de la diode)

Entrée d'air

► Appuyer sur la commande 2 pour activer / désactiver l'entrée d'air extérieur dans l'habitacle (confirmé par l'allumage / l'extinction de la diode).

Chauffages additionnels

Chauffage additionnel

C'est un chauffage de l'habitacle supplémentaire à l'équipement de série.

Son fonctionnement peut être indépendant du moteur.

Réchauffeur additionnel ou chauffage additionnel programmable

C'est un système additionnel, programmable et autonome qui réchauffe la boucle d'eau chaude du moteur diesel, afin de faciliter le démarrage. Il améliore les prestations de dégivrage, désembuage et si le véhicule en est équipé, celles des sièges chauffants.

La mise en température du chauffage de l'habitacle est plus rapide.

Ce système est à programmer pour être lancé avant de pénétrer dans le véhicule.

Chauffage additionnel automatique

C'est un système additionnel qui se met en route automatiquement à la mise du contact. Son activation dépend de la température extérieure et de la température à l'intérieur du véhicule. Il se coupe automatiquement dès que le chauffage est mis en route manuellement.

Chauffage supplémentaire

Version 2-3 places, il est situé sous le siège côté conducteur avec une diffusion de l'air orientée vers l'avant.

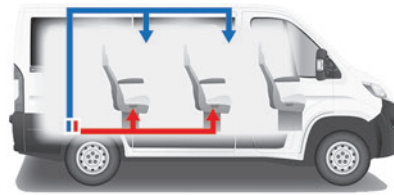
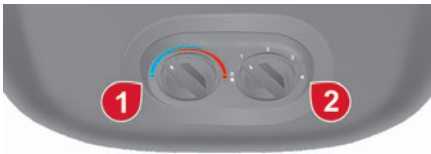


Version 5-9 places, il est situé à l'arrière. Selon la version du modèle, soit la diffusion de l'air est directe depuis l'arrière, soit la diffusion vient de la rampe située sous chacune des deux rangées de sièges.



► Appuyer sur cette commande pour activer/neutraliser le chauffage. La diode s'allume si le chauffage est activé. En situation de dégivrage et désembuage rapide, éteindre la commande.

Chauffage et/ou climatisation arrière



Si le véhicule est équipé d'un groupe d'air conditionné additionnel, situé à l'arrière du véhicule : la rampe de distribution située dans le pavillon et les bouches de diffusion individualisées assurent une parfaite diffusion de l'air froid.

L'air chaud diffusé au plancher, depuis le groupe d'air conditionné avant, est réparti à la hauteur des pieds des passagers arrière des rangs 2 et 3.

Une bouche de diffusion d'air chaud, située sur le passage de roue arrière gauche, peut compléter l'ensemble pour les pieds des passagers arrière du rang 3.

Activation / Neutralisation



► Depuis la place conducteur, appuyer sur ce bouton situé sur la platine de commandes **MODE** pour activer le fonctionnement des commandes arrière. Le voyant s'allume. Un nouvel appui neutralise le fonctionnement des commandes arrière. Le voyant s'éteint.

Réglage de la température de confort

► Tourner la commande **1** pour sélectionner une position entre bleu (froid) et rouge (chaud) afin de moduler la température à sa convenance.

i La commande OFF de la façade centrale "Mono-zone" éteint la fonction. Cependant, une sécurité ventilera automatiquement le circuit arrière, même si la commande est en position 0, afin d'éviter la formation de condensation.

Débit d'air

► Placer la commande **2** sur la position de son choix pour augmenter ou réduire le débit d'air.

Chauffage additionnel programmable

Le chauffage additionnel programmable met progressivement le moteur à une bonne température pour faciliter son démarrage. Une horloge intégrée permet de programmer l'heure de son déclenchement. Le réchauffement de l'habitacle sera plus rapide.

i Le réchauffement de l'habitacle, le dégivrage et le désembuage sont facilités.

La façade du chauffage additionnel programmable est située à côté du volant, en dessous de la platine de commandes **MODE**.



1. Touches de réglage de l'heure
2. Touche d'allumage immédiat du chauffage
3. Touche de sélection du programme
4. Témoin du cycle de chauffage
5. Affichage de l'heure
6. Témoin de réglage et de lecture de l'heure
7. Affichage du numéro de programme sélectionné
8. Témoin de ventilation

Mise à l'heure de l'horloge interne

Régler l'horloge en façade avant de programmer la mise en marche différée du chauffage.

► Appuyer sur la touche **3** et la maintenir enfoncée.

L'écran et le témoin de réglage de l'heure s'allument.

► Dans les dix secondes, appuyer sur l'une des touches de réglage **1** jusqu'à l'affichage de l'heure exacte :

- > pour augmenter les heures, ou
- < pour diminuer les heures.

En maintenant la touche enfoncée, les chiffres défilent plus rapidement.

► Relâcher la touche **3**.

Lorsque l'écran s'éteint, l'heure est mémorisée.

Lecture de l'heure

► Appuyer sur l'une des touches **1**.

Le témoin de lecture de l'heure s'allume et l'heure s'affiche pendant dix secondes environ.

Mise en marche immédiate du chauffage

Avant d'allumer le chauffage, vérifier que :

- la manette de réglage de la température soit sur la position **Air chaud** (rouge),
- la manette de réglage de débit d'air soit sur la position **2**.

► Appuyer sur la touche **2**.

L'écran et le témoin du cycle de chauffage s'allument et restent allumés pendant toute la durée de fonctionnement.

Mise en marche différée du chauffage

L'allumage peut être programmé entre 1 minute et 24 heures à l'avance.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois heures différentes de mise en marche, mais ne programmer qu'une seule mise en marche différée.

i Pour effectuer une mise en marche quotidienne à heure fixe, reprogrammer l'heure mémorisée chaque jour.

► Appuyer sur la touche **3**, l'écran s'allume.

Le symbole - :- - ou l'heure précédente mémorisée et le numéro correspondant à la présélection rappelée (1, 2 ou 3) s'affichent pendant 10 secondes.

i Pour rappeler les autres heures présélectionnées, appuyer plusieurs fois sur la touche **3** avant la fin des 10 secondes.

Dans les 10 secondes, appuyer sur l'une des touches **1** pour sélectionner l'heure de mise en marche désirée.

La prise en compte de la mémorisation est confirmée par la disparition de l'heure d'allumage, l'affichage du numéro de présélection (1, 2 ou 3) et l'éclairage de l'écran.

i Par défaut, des heures présélectionnées sont déjà mémorisées dans le système (1 = 6 h ; 2 = 16 h ; 3 = 22 h). Toute

modification annule et remplace l'heure présélectionnée précédente.

En cas de débranchement de la batterie, les heures présélectionnées par défaut seront rétablies.

Annulation de la programmation

- ▶ Pour effacer l'heure d'allumage programmée, appuyer brièvement sur la touche **3**. L'éclairage de l'écran et le numéro de présélection (1, 2 ou 3) s'éteignent.

Rappel d'une des heures d'allumage présélectionnées

- ▶ Appuyer le nombre de fois nécessaire sur la touche **3** jusqu'à faire apparaître le numéro correspondant à l'heure d'allumage présélectionnée voulue (1, 2 ou 3). Après dix secondes, l'heure disparaît mais reste mémorisée tandis que le numéro correspondant (1, 2 ou 3) et l'écran restent allumés.

Réglage de la durée de mise en marche

La durée de mise en marche peut être réglée entre 10 et 60 minutes.

- ▶ Appuyer sur la touche **3** et la maintenir enfoncée.
- ▶ Appuyer en même temps sur l'une des touches **1**.

L'heure et le témoin de réglage de l'heure s'allument.

- ▶ Appuyer de nouveau sur la touche **3** et la maintenir enfoncée.
- ▶ Appuyer de nouveau et en même temps sur l'une des touches **1**.

La durée de mise en marche programmée s'affiche et le témoin du cycle de chauffage ou de ventilation clignote.

- ▶ Régler la durée en appuyant sur l'une des touches **1**.

La prise en compte de la mémorisation est confirmée par la disparition de la durée à l'écran ou en appuyant de nouveau sur la touche **3**.

Arrêt du chauffage

En cas de mise en marche différée, le chauffage s'arrête automatiquement à la fin de la durée programmée.

- ▶ En cas de mise en marche immédiate, appuyer de nouveau sur la touche **2** pour l'arrêter manuellement.

Le témoin du cycle de chauffage et l'écran s'éteignent.

i Au moins une fois par an à l'entrée de l'hiver, faire vérifier le chauffage additionnel.

Pour l'entretien et les réparations, s'adresser uniquement au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

N'utiliser que des pièces de rechange référencées.

! Pour éviter les risques d'intoxication et d'asphyxie, le chauffage additionnel ne doit pas être utilisé, même pour de courtes périodes, en milieu fermé comme garage ou atelier non équipés de système d'aspiration des gaz d'échappement.

Le chauffage additionnel s'éteint lorsque la tension de la batterie est faible, afin de permettre le démarrage du véhicule.

Le chauffage additionnel est alimenté par le réservoir à carburant du véhicule. S'assurer que le témoin de la jauge à carburant n'est pas sur la réserve.

Toujours éteindre le chauffage additionnel pendant l'approvisionnement en carburant pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion !

La température à proximité du chauffage ne doit pas dépasser 120°C. Une température supérieure (par exemple en cas de peinture au four) pourrait détériorer les composants des circuits électroniques.

Le chauffage additionnel est équipé d'un limiteur thermique qui coupe la combustion en cas de surchauffe moteur due à un manque de liquide de refroidissement. Contrôler le niveau et faire l'appoint en liquide, si nécessaire.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Appuyer ensuite sur la touche de sélection du programme avant de rallumer le chauffage.

Désembuage - Dégivrage avant



Ces sérigraphies sur la façade indiquent le positionnement des commandes pour désembuer ou dégivrer rapidement le pare-brise et les vitres latérales.

Avec l'air conditionné manuel



► Placer les commandes de débit d'air et de répartition d'air sur la position sérigraphiée dédiée.

Pour rendre plus efficace et rapide le dégivrage et le désembuage du pare brise :

► Augmenter la variation du débit d'air.



► Basculer momentanément la commande d'entrée d'air extérieur sur la recirculation d'air.

Avec l'air conditionné automatique



► Appuyer sur ce bouton. Le voyant s'allume.

Le système gère la réfrigération, le débit et l'entrée d'air, le dégivrage de la lunette arrière et répartit l'air de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales avant.

Si le véhicule est équipé d'un chauffage additionnel, le désactiver afin de garantir un désembuage-dégivrage rapide et efficace.

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le désembuage-dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs. Le voyant s'allume à l'activation.

Cette fonction s'éteint automatiquement pour éviter une consommation excessive d'énergie.



Le désembuage-dégivrage de la lunette arrière ne peut fonctionner que moteur tournant.



Avec le Stop & Start, tant que le désembuage de la lunette arrière est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

Aménagements cabine



Veiller à ne laisser dans l'habitacle aucun objet qui sous l'action du rayonnement solaire serait susceptible de provoquer un effet loupe - Risque de dégradation des revêtements intérieurs ou d'incendie !

Pare-soleil

► Pour éviter l'éblouissement de face, rabattre le pare-soleil vers le bas.

Des poches sont aménagées dans les pare-soleil pour placer des cartes de péage, tickets...

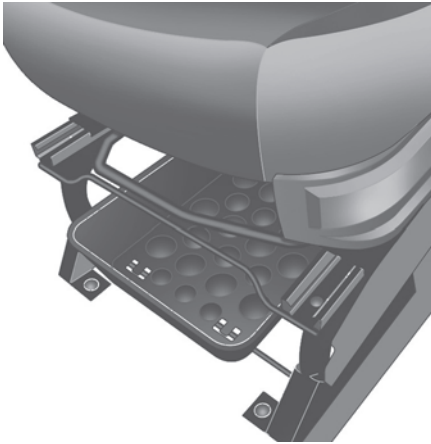
Rangement central



Un espace de rangement ouvert est aménagé en-dessous du panneau de la console centrale. Il permet d'accéder aux prises auxiliaires (Jack et USB) dédiées au transfert de données vers le système audio.

Selon équipement, il est également équipé d'un double porte-cassettes et/ou d'un support de smartphone.

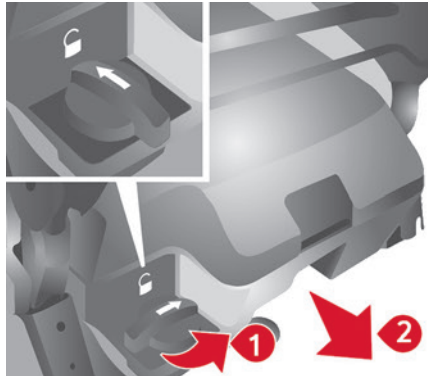
Rangements sièges avant



Un bac de rangement fixe est situé sous le siège conducteur.

- i** Le siège à amortissement variable ne comporte pas de rangements.

L'emplacement sous le siège passager est dédié au rangement de la boîte à outils, contenant l'outillage à utiliser lors d'un changement de roue, d'ampoule ou du remorquage du véhicule...



Pour extraire la boîte, tourner la commande d'un quart de tour pour déverrouiller, puis tirer la boîte vers l'avant.

Lors de sa remise en place, ne pas oublier de tourner la commande d'un quart de tour dans le sens inverse pour verrouiller la boîte dans son logement.

Tablette écritoire rabattable



► Tirer ou pousser le haut de la tablette pour la déplier ou la replier.

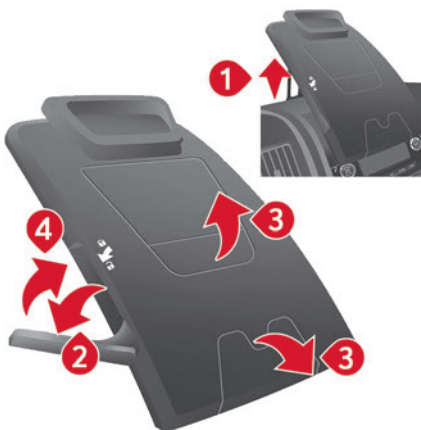
La pince sert à retenir des documents, des bordereaux...

- i** Pour insérer ou extraire un CD, replier au préalable la tablette.
Si votre véhicule est équipé d'une banquette avant deux places et d'un airbag frontal passager, la tablette ne peut pas être relevée.

Support multifonction



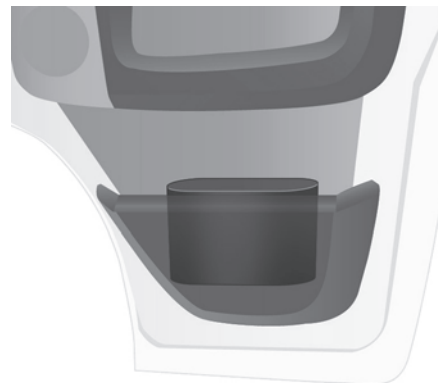
Il permet de maintenir un équipement nomade, tel qu'un smartphone en position verticale ou une tablette tactile en position horizontale.



- ▶ Tirer le haut du support pour le déplier.
- ▶ Basculer le levier latéral pour déverrouiller les pinces supérieure et inférieure.
- ▶ Écarter les pinces pour installer l'équipement nomade.
- ▶ Relever le levier latéral pour verrouiller les pinces.

i Avant de replier le support, retirer l'équipement nomade en répétant les mêmes opérations.
Pousser le haut du support pour le replier.

Bacs de porte avant



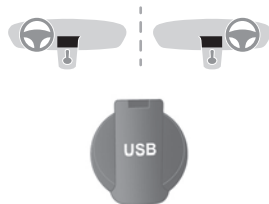
Selon pays de commercialisation, un des bacs de porte peut contenir le kit de dépannage provisoire de pneumatique.

Boîte à gants réfrigérée



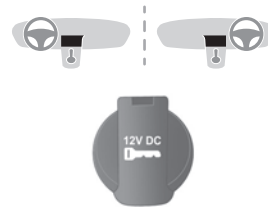
Elle est située sur la partie supérieure de la planche de bord, côté passager. L'air pulsé dans la boîte à gants est le même que celui pulsé par les aérateurs.

Prise USB



Cette prise est destinée uniquement à l'alimentation et à la recharge de l'équipement nomade branché.

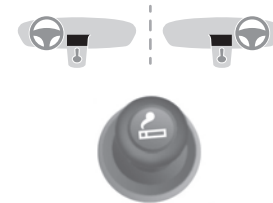
Prise 12 volts



Puissance maximale : 180 W.

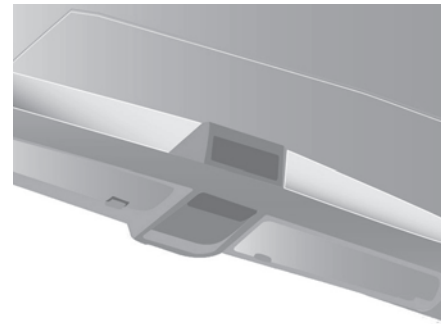
! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Allume-cigares



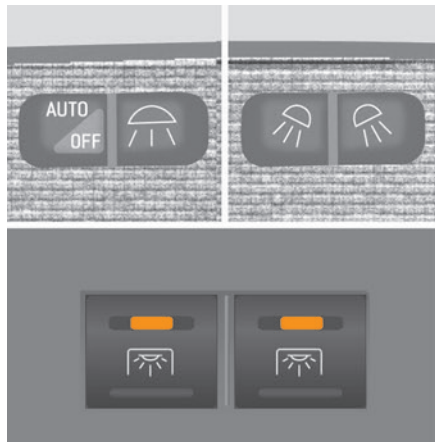
► Appuyer et attendre quelques instants le déclenchement automatique.

Capucine



Elle est située au-dessus des pare-soleil. Charge maximale : environ 20 kg.

Spots de lecture



Ils sont commandés par les interrupteurs. L'interrupteur conducteur commande les deux spots ensemble. L'interrupteur passager commande soit le spot conducteur, soit le spot passager.



Des commandes, situées en bas de la planche de bord côté conducteur, permettent au conducteur d'activer / désactiver le spot passager.

Plafonnier



Il peut être activé par :

- les interrupteurs situés sur le plafonnier, contact mis - position **MAR**,
- l'ouverture ou la fermeture d'une des portes avant,
- le verrouillage / déverrouillage du véhicule.

Il s'éteint automatiquement :

- si l'interrupteur n'est pas enfoncé ni à droite, ni à gauche,
- dans tous les cas au bout de 15 minutes, si les portes restent ouvertes,
- ou dès la mise du contact.

Aménagements arrière

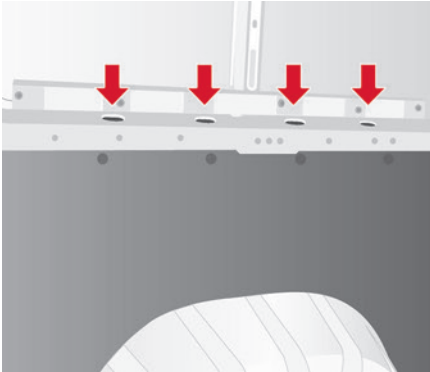
Anneaux d'arrimage



Des anneaux d'arrimage sont installés sur le plancher pour fixer et sécuriser les charges : 8, pour les véhicules de longueur L1 et L2 ; 10, pour les véhicules de longueur L3 et L4. 2 anneaux supplémentaires sont installés sur la cloison derrière la cabine. Charge maximale : 500 kg.

! Pour des raisons de sécurité, en cas de freinage important, il est recommandé de placer les objets lourds le plus en avant vers la cabine.

Support pour rail d'arrimage



Des supports pour fixer un rail d'arrimage sont disponibles au-dessus des garnissages, de chaque côté du véhicule.

Charge maximale : 200 kg.

Garnissage latéral

Les parties intérieures des flancs sont pourvues de garnissage de protection du chargement.

Prise 12 volts



Puissance maximale : 180 W.

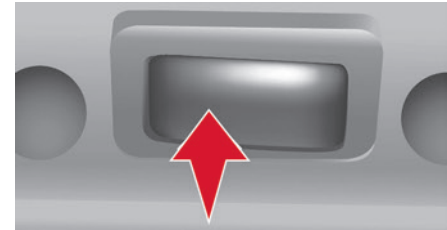
! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Allume-cigares



► Appuyer et attendre quelques instants le déclenchement automatique.

Plafonniers



Si le véhicule en est équipé, un ou deux plafonniers sont situés au-dessus des portes arrière et latérale.

Ils peuvent être activés par :

- le basculement du plafonnier (à gauche ou à droite),
- l'ouverture ou la fermeture des portes arrière ou latérale.

Cet éclairage s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes si les portes restent ouvertes.

Spots de lecture



Ils sont situés au-dessus de chaque rangée de sièges.

Galerie intérieure de toit

C'est un rangement situé dans l'espace de chargement, au-dessus de la cabine. Sa capacité est variable selon la hauteur du fourgon (type H2 ou H3).

! Pour des raisons de sécurité, n'installez pas d'objets lourds dans la galerie intérieure.

Arrêt de charge

Sur le plancher, derrière les sièges avant, une séparation horizontale protège le conducteur et les passagers avant contre les risques de déplacement de charge.

Séparation verticale de type échelle

Selon pays de commercialisation, derrière le siège conducteur, une séparation verticale de type échelle protège le conducteur contre les risques de déplacement de charge.

Cloison de séparation vitrée

Selon pays de commercialisation, une cloison de séparation vitrée isole la cabine de l'espace de chargement.

Néanmoins, vous pouvez utiliser la commande pour ouvrir / fermer sa vitre coulissante.

Lampe nomade



Si le véhicule est équipé, la lampe nomade magnétique se trouve au niveau du plafonnier arrière.

Un éclairage est installé au centre du socle de la lampe nomade.

Sortir la lampe nomade de son socle en appuyant sur le bouton, puis en la faisant pivoter de 90 degrés vers le bas.

Pour allumer la lampe, faire glisser l'interrupteur vers l'avant.

Pour changer les 4 accumulateurs (type Ni-MH), enlever le cache de protection, situé sur la lampe nomade.

Pour remettre en place la lampe nomade, l'engager dans les encoches sur le socle et la faire pivoter vers le haut.

i Véhicule à l'arrêt, clé dans le contacteur ou retirée, la recharge comme l'éclairage

de la lampe nomade s'arrête au bout d'environ 15 minutes.

Véhicule roulant, les accumulateurs de la lampe nomade se rechargent automatiquement.

Vitres latérales coulissantes



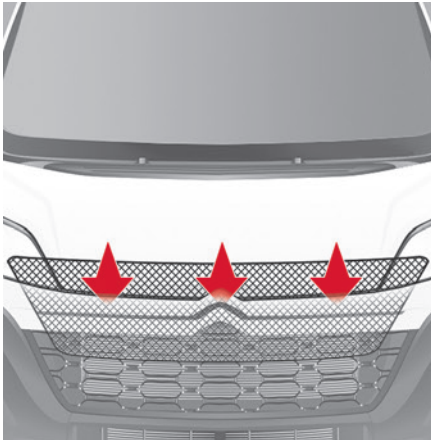
Selon version, le véhicule comporte des vitres latérales ouvrables.

► Pincer les deux commandes, puis faire coulisser la vitre.

! En roulage, la vitre doit être fermée ou bloquée sur une position intermédiaire. Ne pas faire dépasser d'objets longs à l'extérieur par la vitre.

Aménagements extérieurs

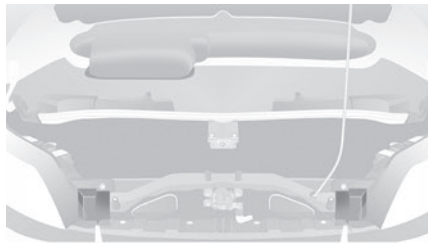
Grille anti-projections



Selon pays de commercialisation, une grille de protection, fixée à l'intérieur du pare-chocs avant, permet de protéger les organes du moteur contre les projections de gravillons...

Protections grand froid

Selon pays de commercialisation, des mousses de protection sont présentes pour éviter la pénétration du froid ou de la neige en partie supérieure du sous-capot moteur.



Situées à l'extrémité de chaque bloc optique, elles sont fixées sur la traverse en partie supérieure du radiateur.

Pour les retirer, faites-les coulisser latéralement vers l'extérieur du véhicule.

Marche-pied escamotable



Pour faciliter l'accès et la sortie des passagers arrière, le véhicule peut être équipé d'un marche-pied, qui se déploie à l'ouverture de la porte latérale coulissante.

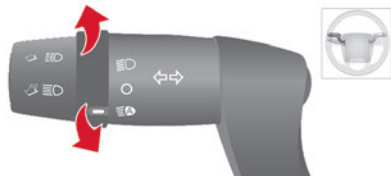
Commande d'éclairage

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

i Déplacements à l'étranger

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Sélection du mode d'éclairage principal



► Tourner la bague pour placer le repère blanc en face du symbole désiré.

○ Feux éteints (contact coupé) / Feux diurnes (moteur tournant)

☰ Feux de croisement / Feux de route

☰A Allumage automatique des feux de croisement / feux de route

Inversion des feux (croisement/route)

► Tirer la commande d'éclairage vers soi pour permuter l'allumage des feux de croisement et des feux de route.

Pour effectuer un appel de phare, tirer la commande vers soi, quelle que soit la position de la bague.

Indicateurs de direction (clignotants)

► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

Fonction "autoroute"

► Donnez une simple impulsion vers le haut ou vers le bas, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront cinq fois.

Feux antibrouillard

Si le véhicule est équipé de feux antibrouillard, ils fonctionnent avec les feux de croisement ou les feux de route.



☰ Projecteurs antibrouillard avant

☰ Feux antibrouillard arrière

► Appuyer sur l'une de ces commandes pour allumer les feux correspondants.

i Les feux antibrouillard doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chutes de neige. Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, les feux antibrouillard arrière allumés sont éblouissants et interdits. Ne pas oublier de les éteindre dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Feux diurnes à LED

Au démarrage du véhicule, de jour, les feux diurnes s'allument automatiquement.

A l'allumage manuel ou automatique des feux de position, de croisement ou de route, les feux diurnes s'éteignent.

Programmation

Pour les pays où la réglementation n'impose pas l'allumage des feux de jour, vous pouvez activer ou neutraliser la fonction en passant par le menu de configuration.

Allumage automatique des feux

Si votre véhicule est équipé de cette fonction, les feux de croisement s'allument automatiquement en cas de faible luminosité.

! Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement. Si nécessaire, vous devez allumer manuellement les feux de croisement. Ils s'éteignent automatiquement dès que la luminosité est redevenue suffisante. Ne masquez pas le capteur de luminosité en partie centrale haute du pare-brise.

i Vous pouvez régler la sensibilité du capteur de luminosité. Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Activation



- Tourner la bague sur cette position.

Les feux s'éteignent automatiquement à la coupure du contact.

Éclairage d'accompagnement (Follow me home)

Si votre véhicule est équipé : lorsque vous quittez votre véhicule, les feux de croisement restent allumés pendant la durée sélectionnée (sortir d'un parking par exemple).

Contact coupé ou clé sur la position STOP

- Dans les 2 minutes qui suivent l'arrêt du moteur, positionner la clé de contact sur la position STOP ou retirer la clé.
- Tirer la commande d'éclairage vers le volant.



Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Chaque action sur la commande d'éclairage, tirée vers le volant, prolonge l'accompagnement de 30 secondes jusqu'à environ 3 minutes. Une fois ce temps écoulé les feux s'éteignent automatiquement.

Neutralisez cette commande en gardant plus de 2 secondes consécutives la commande tirée vers le volant.

Commutation automatique des feux de route

Système allumant automatiquement les feux de route en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra placée sur le haut du pare-brise.

i Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité et de circulation, ainsi que du respect du code de la route.

Activation

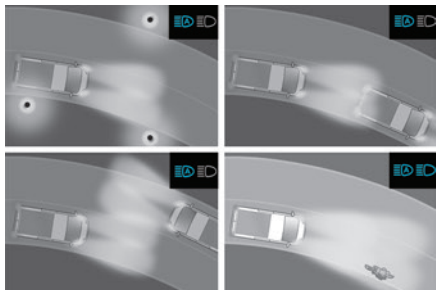


- Placer la bague de la commande d'éclairage sur cette position.
- Paramétrer la fonction par la touche **MODE** : dans le menu "Feux de route automatiques", sélectionner "ON".

i Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

- Faire un appel de phares (en passant le point dur) pour activer la fonction.

Fonctionnement



Une fois la fonction activée, le système agira de la manière suivante :

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



– Les feux de croisement seront maintenus : ce témoin s'allume au combiné.

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



– Les feux de route s'allument automatiquement : ces témoins s'allument au combiné.

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

Un nouvel appel de phares met la fonction en pause et le système d'éclairage bascule en mode "allumage automatique des feux".

À une vitesse inférieure à 15 km/h, la fonction se désactive automatiquement.

Si les feux de route sont tout de même nécessaires, faire un nouvel appel de phares ; les feux de route restent alors fixes jusqu'à ce que le véhicule atteigne une vitesse de 40 km/h. Au-delà de 40 km/h, la fonction se réactive automatiquement (à condition ne pas avoir effectué un nouvel appel de phares pour éteindre les feux de route pendant cet intervalle).

Neutralisation



► Placez la bague de la commande d'éclairage sur la position **Feux de croisement**.

i Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (en cas de chutes de neige, de fortes pluies ou de brouillard dense, ...).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par un autocollant, ...) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à des panneaux fortement réfléchissants.

i Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.

- Les véhicules dont l'éclairage est masqué, circulant derrière une glissière de sécurité, par exemple sur autoroute.
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

Feux de stationnement

Ce dispositif permet de laisser les feux allumés en stationnement ; contact coupé, clé en position STOP ou clé retirée.



► Déplacer la bague de la commande d'éclairage sur la position O, puis sur feux de croisement ou de route.



Ce témoin s'allume au tableau de bord.
Les feux resteront allumés pendant la durée de votre stationnement.

! Un éclairage prolongé peut réduire fortement la charge de la batterie du véhicule.

Réglage du site des projecteurs

Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, les projecteurs à lampes halogènes doivent être réglés en hauteur en fonction de la charge du véhicule. Cette fonction est accessible en position feux de croisement et feux de route.



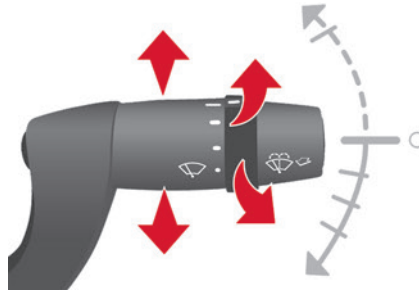
Des appuis successifs sur ces commandes permettent le réglage des projecteurs.

Un témoin sur l'afficheur indique la position de réglage choisie (0, 1, 2, 3).

Commande d'essuie-vitre

Essuie-vitre avant

Le balayage est actif uniquement lorsque la clé de contact est en position **MAR**.



La commande peut avoir 5 positions différentes :

- Essuie-vitre arrêté.
 - Balayage intermittent : 1 cran vers le bas.
- Sur cette position, en tournant la bague, il est possible de sélectionner 4 niveaux de fréquence (très lent, lent, nominal, rapide).
- Balayage continu lent : 2 crans vers le bas.
 - Balayage continu rapide : 3 crans vers le bas.
 - Balayage au coup par coup : tirer la commande vers le volant.

Essuyage automatique avec un détecteur de pluie

Si votre véhicule en est équipé, la cadence de balayage se réglera automatiquement en fonction de l'intensité de la pluie.

Balayage automatique : 1 cran vers le bas. C'est confirmé par un balayage. A réactiver après chaque coupure du contact.

Sur cette position, en tournant la bague, il est possible d'augmenter la sensibilité du capteur de pluie.

! Ne masquez pas le détecteur de pluie, situé sur la partie centrale haute du pare-brise.

Pour le lavage du véhicule, coupez le contact ou neutralisez l'essuyage automatique.

i Vérifiez que les balais d'essuie-vitre avant pourront fonctionner librement lors de l'utilisation par temps de gel. Aidez vous du marche-pied, dans le bouclier avant, pour enlever toute accumulation de neige à la base du pare-brise et sur les balais.

i Vous pouvez changer les balais d'essuie-vitre.

Pour plus d'informations sur le **Changement d'un balai d'essuie-vitre**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

i Avec le Stop & Start, tant que la commande d'essuie-vitre avant est sur la position de balayage rapide, le mode STOP n'est pas disponible.

Lave-vitre et lave-projecteurs

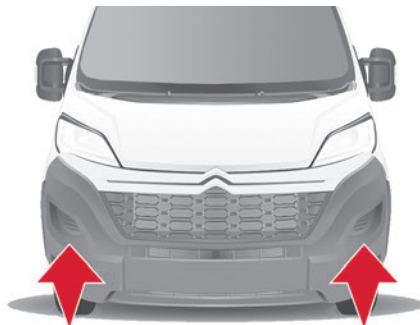
► Actionner la commande d'essuie-vitre vers vous, le lave-vitre s'accompagne d'un balayage temporisé des essuie-vitres.

Selon version, le lave-projecteurs est couplé au lave-vitre, il se déclenche si les feux de croisement sont allumés.

i Le niveau de ce liquide doit être contrôlé régulièrement, surtout en période hivernale.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux** et notamment sur le niveau du liquide lave-vitre / lave-projecteurs, se reporter à la rubrique correspondante.

Changement d'un balai d'essuie-vitre



Les marche-pieds, situés dans le bouclier avant, vous permettent d'accéder aux balais et aux buses de lave-vitre.

! Vérifiez que les buses de lave-vitre ou de lave-projecteurs ne sont pas bouchées.

- Déclipper le balai en appuyant sur le bouton et le déposer en le tirant vers l'extérieur.
- Monter le nouveau balai et s'assurer qu'il est bien bloqué.
- Rabattre le bras.

Échange d'un balai avant



- Soulever le bras.

Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Pose d'équipements et accessoires :**
– La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le réseau CITROËN pour prendre

connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

– Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

– Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension de la garantie commerciale.

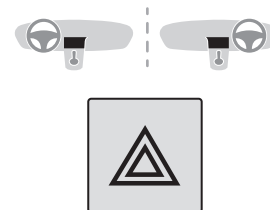
! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le réseau CITROËN pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément à la Directive Compatibilité Électromagnétique Automobile (2004/104/CE).

i Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet <http://service.citroen.com/ACddb/>.

Feux de détresse



► Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Avertisseur sonore



► Appuyez sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (Électrique)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule.

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 40 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Programme de stabilité électronique (ESC : Electronic Stability Control) intégrant les systèmes suivants :

- l'antiblocage des roues (ABS) et le répartiteur électronique de freinage (REF),
- l'assistance au freinage d'urgence (AFU),
- l'antipatinage de roues (ASR),
- le contrôle dynamique de stabilité (CDS).

Définitions

Antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)

Ce système accroît la stabilité et la maniabilité de votre véhicule lors du freinage et contribue à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant. L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le REF assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système permet, en cas d'urgence, d'atteindre plus vite la pression optimale de freinage, donc de réduire la distance d'arrêt.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage de roues (ASR)

Le système ASR optimise la motricité, afin de limiter le patinage des roues, en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur. Il permet aussi d'améliorer la stabilité directionnelle du véhicule à l'accélération.

Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le système CDS veille roue par roue et agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Système d'antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)



L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message sur l'afficheur du combiné, indique un dysfonctionnement du système ABS

peuvent provoquer une perte de contrôle du véhicule au freinage.



L'allumage de ces témoins, accompagné d'un message sur

l'afficheur du combiné, indique un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage (REF) pouvant provoquer une perte de contrôle du véhicule au freinage.

L'arrêt est impératif.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

i Pour l'efficacité maximale du système de freinage, il faut une période d'ajustement d'environ 500 kilomètres. Durant cette période, il est conseillé d'éviter les freinages trop brusques, répétés et prolongés.

i Le dispositif d'antiblocage ne permet pas un freinage plus court. Sur chaussée très glissante (verglas, huile...) le système ABS est susceptible de rallonger les distances de freinage.

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

! En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sans jamais relâcher l'effort, même sur chaussée glissante.

! **Après un choc**
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

Marche

Le système CDS est automatiquement activé à chaque démarrage du véhicule.

En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, il se met en marche.



Ceci est signalé par le clignotement de ce témoin au combiné.

Neutralisation

Ce système ne peut pas être neutralisé par le conducteur.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Antipatinage de roue (ASR)

Neutralisation / Réactivation

Le système ASR est automatiquement activé à chaque démarrage du véhicule.

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble...), il peut s'avérer utile de neutraliser le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



► Appuyer sur ce bouton pour neutraliser / réactiver la fonction.

L'allumage du voyant du bouton, accompagné d'un message sur l'afficheur du combiné, indique la neutralisation du système ASR.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne

doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est impératif d'équiper le véhicule de quatre pneumatiques neige qui permettront au véhicule de garder un comportement neutre.

Contrôle de Traction Intelligent

Système d'aide à la motricité sur les chaussées à faible adhérence (neige, verglas, boue...).

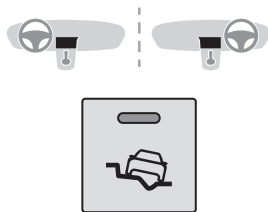
Ce système permet de détecter les situations d'adhérence précaire pouvant rendre difficiles les démarrages et la progression du véhicule.

Dans ces situations, le **Contrôle de Traction Intelligent** se substitue au système **ASR** en

transférant la force motrice sur la roue la plus en prise avec le sol pour optimiser la motricité et le suivi de trajectoire.

Activation / Neutralisation

Au démarrage du véhicule, ce système est désactivé.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / neutraliser le système.

L'allumage du voyant du bouton indique l'activation du système.

Ce système est actif jusqu'à environ 30 km/h. Au dessus de 30 km/h, le système se désactive automatiquement, mais le voyant du bouton reste allumé.

Le système se réactive automatiquement dès que la vitesse repasse en dessous de 30 km/h.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du contrôle de traction intelligent, ce témoin s'allume. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Contrôle d'inertie de la charge

Le poids total réel d'un véhicule utilitaire peut varier considérablement en fonction de son chargement. Le centre de gravité du véhicule peut donc se déplacer dans le sens longitudinal et même en hauteur.

Chacune de ces variations entraîne des répercussions sur le freinage, la motricité, le comportement dans les virages et la tendance au renversement.

Le contrôle d'inertie de la charge estime le poids total réel du véhicule en analysant le comportement de ce dernier, lors des phases d'accélération et de freinage.

Ce système adapte alors l'intervention des systèmes CDS et ASR en fonction de la répartition du poids du véhicule. Dans des situations critiques, votre véhicule reste donc plus sûrement sur sa trajectoire.

Aide à la descente

Système d'aide à la descente sur les chaussées à faible adhérence (boue, graviers...) ou à forte pente.

Ce système permet de réduire le risque de glissade ou d'emballement du véhicule lors de sa progression en descente.

Il maintient le véhicule à une vitesse constante pendant une descente en agissant de manière autonome et différenciée sur les freins.

Activation / Neutralisation

Au démarrage du véhicule, le système est désactivé.



► Vitesse inférieure à 30 km/h, appuyer sur ce bouton pour activer le système ; le voyant du bouton s'allume.

Dès que le véhicule commence sa descente, vous pouvez relâcher les pédales d'accélérateur et de frein ; le voyant du bouton clignote.

Les feux de stop s'allument automatiquement lorsque la fonction est activée.

Si la vitesse dépasse 30 km/h, le système se désactive automatiquement, mais le voyant du bouton reste allumé.

Le système se réactive automatiquement dès que la vitesse repasse en dessous de 30 km/h.

i Vous pouvez à tout moment appuyer de nouveau sur la pédale d'accélérateur ou de frein.

i Pour que le système s'active, la pente doit être supérieure à 8%.

Ne pas utiliser le système avec la boîte de vitesses au point mort.

Engager un rapport correspondant à la vitesse pour éviter que le moteur cale.

► Pour neutraliser le système manuellement, appuyer sur le bouton ; le voyant s'éteint.

! La fonction peut être indisponible en cas de surchauffe des freins. Attendre quelques minutes leur refroidissement avant de réessayer.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement de l'aide à la descente, ce témoin s'allume.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un

freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

! En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de

sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant


La place conducteur est équipée d'un prétensionneur pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Sur les versions avec airbag frontal passager, la place passager est également équipée de prétensionneur pyrotechnique et de limiteur d'effort.

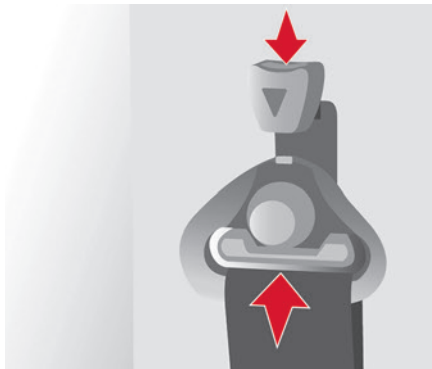
La banquette avant est équipée de deux ceintures de sécurité.

i Si vous installez une banquette avant en post-équipement, celle-ci doit être impérativement équipée de ceintures de sécurité homologuées.

Témoin de ceintures non-bouclées

 Au démarrage du véhicule, lorsque le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture, ce témoin s'allume, accompagné d'un signal sonore croissant. Cette alerte fonctionne aussi bien sur les versions avec siège passager avant que sur les versions avec banquette avant deux places.

Réglage en hauteur



► Côté siège conducteur ou côté siège passager latéral, pincer la commande avec le renvoi et faire coulisser l'ensemble, puis relâcher pour bloquer.

La ceinture associée au siège central n'est pas réglable en hauteur.

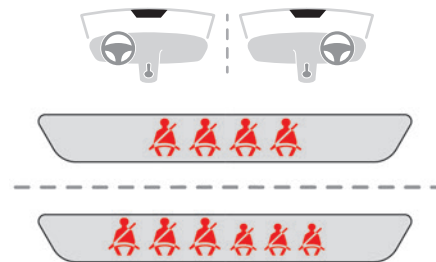
! En cas de débouclage de la ceinture conducteur, le mode START du Stop & Start ne peut se déclencher. Le redémarrage du moteur n'est possible qu'avec la clé de contact.


Ceintures de sécurité arrière



Les sièges / banquettes arrière sont équipés de ceintures à trois points d'ancrage et d'enrouleurs. La place centrale comporte un guide et un enrouleur de ceinture, solidaires du dossier. Au niveau de chacune des places latérales, un support permet d'accrocher la boucle de ceinture quand celle-ci n'est pas utilisée.

Afficheur de témoins de ceintures



 Au démarrage du véhicule, si un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant s'allume.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, si un des passagers arrière déboucle sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant s'allume, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, le témoin reste allumé tant que la ceinture n'a pas été rebouclée.

Verrouillage

- ▶ Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

! Installation

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

A l'avant, l'ajustement de la position de la ceinture de sécurité peut nécessiter le réglage en hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- Doit être tendue au plus près du corps.
- Doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

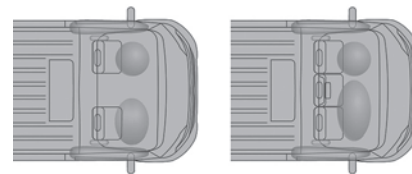
Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.

Airbags



Les airbags ont été conçus pour optimiser la sécurité des occupants en cas de collision violente ; ils complètent l'action des ceintures de sécurité à limiteur d'effort.

Dans ce cas, les détecteurs électroniques enregistrent et analysent la décélération brutale du véhicule :

- en cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants,
- en cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags ne se déploieront pas ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.

! Les airbags ne fonctionnent pas moteur coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenche plus.

i Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux

Système protégeant, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le(s) passager(s) avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Airbags latéraux et airbags rideaux

Si votre véhicule est équipé, les airbags latéraux sont intégrés aux dossiers des sièges avant, du côté de la porte.

Les airbags rideaux sont intégrés dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle, dans le pavillon des places avant cabine.

Ils s'intercalent entre l'occupant et la surface vitrée.

Ils se déclenchent unilatéralement, du côté où se produit la collision.

Anomalie de fonctionnement



Si ce témoin s'allume, consultez le réseau CITROËN pour vérification du système.

Conseils

! Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (enfant, animal, objet...), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention sur les systèmes d'airbags doit être réalisée exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié. Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

! Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

! Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement des airbags latéraux. Pour connaître la gamme de housses adaptées à votre véhicule, consulter le réseau CITROËN. Ne rien fixer ou coller sur les dossiers des sièges (vêtements...), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag latéral. Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

! Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

Consulter la législation en vigueur dans votre pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

i **Il est recommandé** de transporter les enfants sur **les places arrière** du véhicule :

- **"dos à la route"** jusqu'à 3 ans,
- **"face à la route"** à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire. **Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.**

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière



"Face à la route" ou "Dos à la route"



► Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant "face à la route" ou que le siège enfant "dos à la route" ne touchent pas le siège avant du véhicule.

► Vérifier que le dossier du siège enfant "face à la route" est le plus proche possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Siège enfant à l'avant



► Régler le siège passager avant dans la **position la plus haute**, dans la **position longitudinale intermédiaire, dossier redressé**.

"Face à la route"

! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

"Dos à la route"

! L'airbag frontal passager doit être impérativement neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, **l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag**.



Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager

Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Désactivation de l'airbag frontal passager



Airbag passager OFF

! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

! Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation


Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège ou la banquette avant passager - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager



MODE ► Appuyer sur cette touche puis, dans le menu "Airbag passager", sélectionner "OFF" pour neutraliser l'airbag.

► Pour le réactiver, sélectionner "ON".

 À la mise du contact, ce témoin s'allume accompagné d'un message dans l'afficheur, pour signaler la neutralisation.

i Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Selon version, la neutralisation / réactivation peut également s'effectuer par le système audio-télématique tactile.

Emplacement des sièges enfants attachés avec la ceinture de sécurité

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec une ceinture de sécurité et homologués en universel en fonction du poids de l'enfant et de la place dans le véhicule.

Place	Poids de l'enfant et âge indicatif			
	Inférieur à 13 kg (groupes 0 (a) et 0+) Jusqu'à ≈ 1 an	De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à ≈ 3 ans	De 15 à 25 kg (groupe 2) De 3 à ≈ 6 ans	De 22 à 36 kg (groupe 3) De 6 à ≈ 10 ans
Siège passager avant (b)	U			
Banquette passager avant avec places centrale et latérale (b)				
 Sièges latéraux et centraux en rangs 2 et 3				

(a) Groupe 0 : de la naissance à 10 kg.

(b) Consulter la législation en vigueur avant d'installer un enfant à cette place.

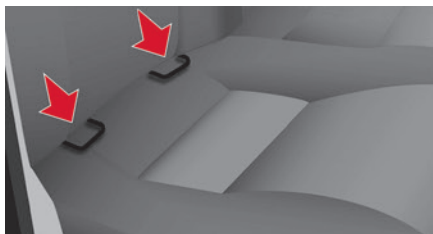
U Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec une ceinture de sécurité et homologué en universel, "dos à la route" et/ou "face à la route".

Fixations "ISOFIX"



Si le véhicule en est équipé, les ancrages ISOFIX réglementaires sont localisés par des étiquettes.

Il s'agit de trois anneaux pour chaque assise :



– deux anneaux avant, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.



– un anneau arrière, pour la fixation de la sangle haute appelée TOP TETHER.

Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Les sièges enfants ISOFIX sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux avant.



Certains disposent également d'une sangle haute qui vient s'attacher sur l'anneau arrière. Pour attacher cette sangle, enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois que ce siège enfant a été enlevé). Fixer ensuite le crochet sur l'anneau arrière, puis tendre la sangle haute.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Pour connaître les possibilités d'installation des sièges enfants ISOFIX dans le véhicule, consulter le tableau récapitulatif pour l'emplacement des sièges enfants ISOFIX.

Tableau récapitulatif pour l'emplacement des sièges enfants ISOFIX

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants ISOFIX aux places équipées d'ancrages ISOFIX dans le véhicule.

Pour les sièges enfants ISOFIX universels et semi-universels, la classe de taille ISOFIX du siège enfant, déterminée par une lettre entre **A** et **G**, est indiquée sur le siège enfant à côté du logo ISOFIX.

	Inférieur à 10 kg (groupe 0) Jusqu'à environ 6 mois		Inférieur à 10 kg (groupe 0) Inférieur à 13 kg (groupe 0+) Jusqu'à environ 1 an			De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ			
Type de siège enfant ISOFIX	Nacelle		"dos à la route"			"face à la route"			
Classe de taille ISOFIX	F	G	C	D	E	C	D	A	B1
Places arrière latérales Rang 2 avec sièges individuels en Rang 1 	IUF		IUF			IUF			
Places arrière latérales Rang 2 avec banquette 2 places en Rang 1 	IUF		X	IUF		X	IUF		

IUF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX de catégorie universelle. Sièges enfant ISOFIX "face à la route" équipés d'une sangle haute s'attachant sur l'anneau supérieur des places ISOFIX du véhicule.

X Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX de la classe de taille indiquée.

Sécurité enfants



Elle empêche l'ouverture, de l'intérieur, de la porte latérale coulissante.



► Appuyer sur la commande située sur le chant de la porte latérale.

Conseils de conduite

- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- ▶ Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (ex. : réglages).
- ▶ Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

! **Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante.** Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tel le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

! **Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré.** Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

! **Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes).** Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

! **Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moisson, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, un accotement de route.**

Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

! Veiller à ne laisser dans l'habitacle aucun objet qui sous l'action du rayonnement solaire serait susceptible de provoquer un effet loupe - Risque de dégradation des revêtements intérieurs ou d'incendie !

! **Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant.** Si le

conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon le type de boîte de vitesses).

! **Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.**

Pour garantir la durabilité de votre véhicule et pour votre sécurité, rappelez-vous que votre véhicule se conduit avec certaines précautions, décrites ci-après :

Manoeuvrez prudemment, à basse vitesse

Les dimensions de votre véhicule sont très différentes de celles d'un véhicule léger en largeur, en hauteur mais aussi en longueur et certains obstacles restent difficiles à repérer. Manoeuvrez doucement.

Avant de tourner, vérifiez l'absence d'obstacle à mi-hauteur en partie latérale.

Avant de reculer, vérifiez l'absence d'obstacle particulièrement en partie haute arrière.

Attention aux dimensions extérieures avec le montage d'échelles.

Chargez correctement le véhicule

La masse du chargement doit respecter la Masse Totale Roulante Autorisée.

Afin de ne pas déséquilibrer le véhicule, le chargement doit être centré et la partie la plus

lourde doit se situer sur le plancher devant les roues arrière.

Il est déconseillé de positionner des lourdes charges sur la galerie extérieure.

Le chargement implique en outre de respecter la charge maximale des ancrages de la galerie. Respectez la masse maximale admissible, communiquée par le réseau CITROËN.

Le chargement doit être solidement arrimé.

Une cargaison qui n'est pas bien fixée à l'intérieur du véhicule peut perturber le comportement du véhicule et créer un risque d'accident.

Si votre véhicule est équipé d'une benne, la hauteur et la largeur du chargement du véhicule doivent respecter les dimensions (hors tout) du véhicule.

Conduisez prudemment et efficacement le véhicule

Prenez les virages doucement.

Anticipez le freinage car la distance d'arrêt est augmentée, surtout sur des routes mouillées et verglacées.

Faites attention à la prise au vent sur les côtés latéraux du véhicule.

Une bonne éco-conduite permet d'économiser de l'énergie, effectuez une accélération progressive, anticipez les ralentissements et adaptez votre vitesse selon les situations.

Indiquez suffisamment à l'avance vos changements de direction afin d'être vu par les autres usagers.

Prenez en soin

Les pneumatiques doivent être gonflés au minimum de la pression indiquée sur l'étiquette, voire surgonflés de 0,2 à 0,3 bars pour les longs trajets.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- ▶ Désactiver la fonction Stop & Start.
- ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner

légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.

En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule.

Jusqu'à 40 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

i Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneumatiques ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

En cas de remorquage

! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

i Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

! **Véhicule neuf** : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

i Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de partir

Poids sur flèche

► Dans la remorque, répartir la charge pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point de jonction avec le véhicule) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

► Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

► Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i En cas d'utilisation d'un attelage d'origine CITROËN et pour éviter le signal sonore, l'aide au stationnement arrière est neutralisée automatiquement.



En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

► Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.

► Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.

 En cas d'allumage de ce témoin d'alerte  et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un dispositif d'antidémarrage électronique.

Ce dispositif verrouille le système d'alimentation du moteur. Il s'active automatiquement lorsque la clé est retirée du contact.

Après avoir mis le contact, un dialogue s'établit entre la clé et le dispositif d'antidémarrage électronique.



Ce témoin s'éteint après la mise du contact, la clé a été reconnue, le démarrage du moteur est possible.

! Si la clé n'est pas reconnue, le démarrage est impossible. Changez de clé et faites vérifier la clé défaillante par le réseau CITROËN.

i Notez soigneusement le numéro des clés, en cas de perte, l'intervention du réseau CITROËN sera plus efficace et rapide

si vous lui présentez ce numéro et la carte confidentielle.

! N'apportez aucune modification au système d'antidémarrage électronique. Une manipulation de la télécommande même dans votre poche peut provoquer le déverrouillage involontaire des portes. L'utilisation simultanée d'autres appareils haute fréquence (téléphones mobiles, alarmes domestiques...), peut perturber momentanément le fonctionnement de la télécommande.

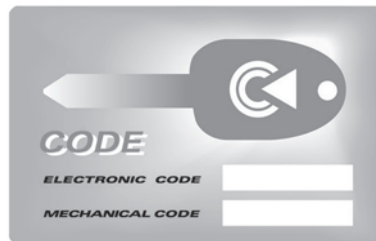
Sauf pour la réinitialisation, la télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.

! Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité (enfants à bord), retirez la clé de l'antivol en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

i Lors de l'achat d'un véhicule d'occasion :

- vérifiez que vous êtes bien en possession de la carte confidentielle,
- faites effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN, afin d'être sûr que les clés en votre possession sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Carte confidentielle



Elle vous est remise lors de la livraison de votre véhicule avec le double des clés.

Elle renferme le code d'identification nécessaire à toute intervention par le réseau CITROËN sur le système d'antidémarrage électronique. Ce code est masqué par un film à ne retirer qu'en cas de besoin.

Conservez votre carte en lieu sûr, jamais à l'intérieur du véhicule.

A l'occasion d'un voyage loin de votre domicile, emportez cette carte au même titre que vos papiers personnels.

Démarrage-arrêt du moteur

Contacteur



Position **STOP** : antivol.

Le contact est coupé.

Position **MAR** : mise du contact.

Certains accessoires peuvent fonctionner.

Position **AVV** (Avviemento) : démarreur.

Le démarreur est actionné.

i Évitez d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande qui pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Démarrage / arrêt du moteur (Diesel)

Démarrage

► Avec le frein de stationnement serré et la boîte de vitesses au point mort, tourner la clé sur la position **MAR**.



► Attendre l'extinction de ce témoin, puis actionner le démarreur (position **AVV**) jusqu'au démarrage du moteur.

La durée d'allumage du témoin dépend des conditions climatiques.

Moteur chaud, le témoin s'allume quelques instants, vous pouvez démarrer sans attendre.

► Dès que le moteur tourne, relâcher la clé pour revenir en position **MAR**.



Témoin antidémarrage

Si ce témoin s'allume, changer de clé et faire vérifier la clé défaillante par le réseau CITROËN.

Arrêt

- Immobiliser le véhicule.
- Ramener la clé sur la position **STOP**.

En basses températures

Dans les zones montagneuses et/ou froides, il est conseillé d'utiliser un carburant de type "hiver" adapté aux températures basses ou négatives.

Démarrage / arrêt du moteur (Électrique)

Démarrage

► Avec le frein de stationnement serré, tourner la clé sur la position **AVV** puis relâcher pour revenir en position **MAR**.

Le message "**Go green**" apparaît dans l'afficheur intégré au rétroviseur.

► Appuyer à fond sur la pédale de frein puis appuyer sur le bouton **D** (marche avant) ou **R** (marche arrière) du sélecteur de marche.

L'avertisseur sonore piéton se met en marche.

► Desserrer le frein de stationnement.

Si le moteur électrique ne démarre pas du premier coup, tourner la clé sur la position **STOP** et répéter la procédure.



Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur lors de la mise du contact.

Arrêt

- Appuyer sur le bouton **N** (point mort) du sélecteur de marche puis serrer le frein de stationnement.
- Ramener la clé sur la position **STOP**.



Le frein de stationnement doit être serré à chaque coupure de contact.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, le message "**ENGAGE HANDBRAKE**" s'affiche dans le rétroviseur accompagné d'un signal sonore pendant 10 secondes.



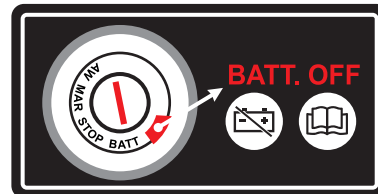
Si la porte conducteur est ouverte avec le mode **D** ou **R** sélectionné, le sélecteur de marche se positionne automatiquement sur le mode **N**. Le message "**DRIVE ACTIVE**" s'affiche dans le rétroviseur accompagné d'un signal sonore.



Toujours enlever la clé du contacteur lorsque le véhicule est stationné afin d'éviter de décharger la batterie d'accessoires 12 V.

Système de mise en veille de la batterie

Dans le cas d'une non-utilisation prolongée de votre véhicule, comme à l'occasion d'un remisage hivernal par exemple, il est vivement conseillé de mettre en veille la batterie afin de la protéger et d'optimiser sa durée de vie.



Pour mettre en veille la batterie :

- Arrêter le moteur (position **STOP**).



► Appuyer sur le bouton rouge, puis tourner la clé sur la position **BATT**.

Environ 7 minutes plus tard, la mise en veille de la batterie est effectuée.

Ce temps est nécessaire pour :

– Permettre à l'utilisateur de quitter le véhicule et de verrouiller les portes à l'aide de la télécommande.

– Garantir que tous les systèmes électriques du véhicule sont désactivés.

! Lorsque la batterie est en veille, l'accès au véhicule n'est possible qu'en déverrouillant la serrure mécanique de la porte côté conducteur.

i Après une mise en veille de la batterie, les informations (heure, date, stations de radio...) sont mémorisées.

Pour mettre hors veille la batterie :

► Tourner la clé sur la position **MAR**.

► Démarrer normalement le véhicule (position **AVV**).

Frein de stationnement

Verrouillage

- Tirer le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.
- Vérifier qu'il est bien serré avant de descendre du véhicule.

i Tirer le frein de stationnement, **véhicule à l'arrêt uniquement**.

! Lors d'un stationnement dans une pente, braquer les roues vers le trottoir et tirer le frein de stationnement.

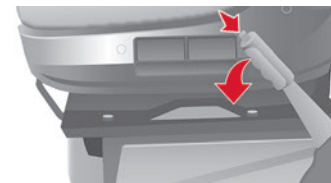
Inutile d'enclencher une vitesse après avoir stationné le véhicule, surtout en charge.

! **En cas de panne du système hydraulique de freinage**

Véhicule roulant, pour éviter tout mouvement accidentel du véhicule, utiliser le frein de stationnement en appuyant sur la pédale de frein.

Dans ce cas d'utilisation exceptionnelle, il est conseillé d'effectuer une traction modérée du frein de stationnement pour ne pas bloquer les roues arrière - Risque de dérapage !

Déverrouillage



- Tirer légèrement la poignée et appuyer sur le bouton pour rabattre le frein de stationnement.

(!) Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.

Boîte de vitesses manuelle

Pour changer aisément les vitesses, enfoncez toujours à fond la pédale d'embrayage.

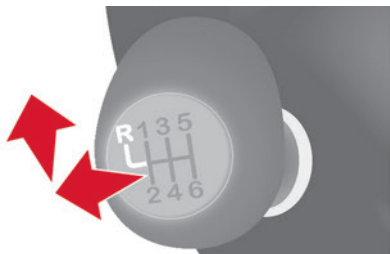
Pour éviter toute gêne sous la pédale :

– **veillez au bon positionnement du tapis**,

– **ne superposez jamais plusieurs tapis**.

Évitez de laisser la main sur le pommeau car l'effort exercé, même léger, peut à la longue user les éléments intérieurs de la boîte.

Passage de la marche arrière



► Soulever la collerette sous le pommeau pour engager la marche arrière.

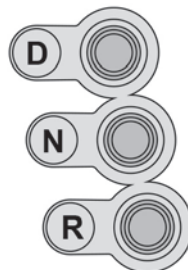
! Ne jamais l'engager avant l'arrêt complet du véhicule.

Le mouvement doit être effectué lentement pour réduire le bruit à l'engagement de la marche arrière.

i Si le véhicule en est équipé, le dispositif d'aide au stationnement s'enclenche au passage de la marche arrière, un signal sonore retentit.

Pour plus d'informations sur l'**Aide au stationnement**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sélecteur de marche (Électrique)



Le sélecteur de marche gère la motricité du véhicule.

Trois boutons rétro-éclairés permettent de sélectionner le mode de marche :

D. Drive (marche avant automatique)

S'allume en vert.

N. Neutral (point mort)

S'allume en blanc.

Pour stationner le véhicule ou le mettre en roue libre.

R. Reverse (marche arrière)

S'allume en rouge.

Affichage au rétroviseur

L'état du sélecteur de marche est indiqué dans l'afficheur intégré au rétroviseur :

D : Drive (marche avant automatique)

N : Neutral (point mort)

R : Reverse (marche arrière)

Fonctionnement

À la mise du contact, le sélecteur de marche est toujours en mode **N**.

► Pied sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton désiré pour changer de mode.

Le bouton s'allume de la couleur correspondante.

À chaque changement de mode, une courte alerte sonore est émise.

Il est possible de passer de **D** à **R** sans passer par **N**.

! Ne pas changer de mode avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule.

! Si la porte conducteur est ouverte avec le mode **D** ou **R** sélectionné, le sélecteur de marche se positionne automatiquement sur le mode **N**. Le message "**DRIVE ACTIVE**" s'affiche dans le rétroviseur accompagné d'un signal sonore.

Freinage régénératif

En roulant, lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule génère de l'énergie. Selon le niveau de charge et les conditions de conduite, l'énergie récupérée est alors utilisée pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie n'est pas possible si le conducteur appuie fortement sur la pédale de frein.

Un freinage doux et prolongé est donc recommandé pour préserver l'énergie de la batterie de traction et ainsi optimiser l'autonomie du véhicule.

Indicateur de changement de rapport

Selon version ou motorisation, ce système permet de réduire la consommation de carburant en préconisant un changement de rapport supérieur.

Les préconisations d'engagement de rapport ne doivent pas être considérées comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité restent des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.

Le système ne peut pas être désactivé.

Fonctionnement



L'information apparaît dans l'afficheur du combiné sous la forme du témoin **SHIFT**, accompagnée d'une flèche vers le haut pour signaler au conducteur qu'il peut engager le rapport supérieur.

i Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (pente, charge, ...) et des sollicitations du conducteur (demande de puissance, accélération, freinage,...). Le système ne propose en aucun cas d'engager le premier rapport, la marche arrière, ou de rétrograder.

Stop & Start

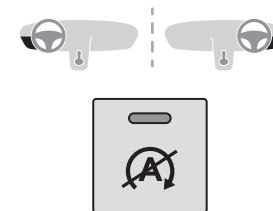
La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (feux rouges, embouteillages...). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur souhaite repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en mode urbain, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

La fonction est **activée** par défaut à la mise du contact du véhicule.

Pour désactiver / réactiver la fonction :



► Appuyer sur le bouton.

Un message au combiné confirme le changement d'état.

Lorsque la fonction est désactivée, le voyant est allumé ; si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

i Pour permettre un fonctionnement continu de l'air conditionné, neutraliser le Stop & Start.

! Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.

ATTENTION !	CAUTION !
Votre véhicule nécessite une batterie spécifique	Your vehicle requires a specific battery
EN CAS DE REMPLACEMENT, SE REFERER OBLIGATOIREMENT AU MANUEL DU VEHICULE	IN THE EVENT OF REPLACEMENT, REFER OBLIGATORILY TO THE HANDBOOK OF THE VEHICLE

! Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Passage en mode STOP du moteur

Véhicule à l'arrêt, placer le levier de vitesses au point mort, puis relâcher la pédale d'embrayage.



Ce témoin s'allume au combiné et le moteur se met en veille.

i L'arrêt automatique du moteur est possible uniquement quand on a dépassé une vitesse d'environ 10 km/h, pour éviter des arrêts répétés du moteur lorsque l'on roule lentement.

! Ne jamais quitter le véhicule sans avoir préalablement coupé le contact avec la clé.

! Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact avec la clé.

Cas particuliers : mode STOP indisponible

Le mode STOP ne s'active pas lorsque :

- le système s'initialise,
- la porte conducteur est ouverte,
- la ceinture de sécurité conducteur est déboutée,
- l'air conditionné est actif,
- le désembuage de la lunette arrière est actif,
- l'essuie-vitre avant est en position de balayage rapide,
- la marche arrière est enclenchée, en manœuvre de stationnement,
- certaines conditions ponctuelles (charge de la batterie, température du moteur, régénération du filtre à particules, assistance au freinage, température extérieure, ...) le nécessitent pour assurer le contrôle du système,
- en cas d'utilisation intensive du Stop & Start, il peut se désactiver pour conserver la fonction de démarrage ; rendez-vous dans le réseau CITROËN pour réactiver la fonction.



Ce témoin clignote quelques secondes au combiné, puis s'éteint.

Ce fonctionnement est parfaitement normal.

Passage en mode START du moteur

Avec le rapport enclenché, le redémarrage automatique du moteur est permis uniquement en appuyant à fond sur la pédale d'embrayage.



Ce témoin s'éteint et le moteur redémarre.

Si après un redémarrage automatique en mode START, le conducteur n'effectue aucune action sur le véhicule dans les 3 minutes qui suivent, le système arrête définitivement le moteur. Le redémarrage du moteur n'est possible qu'avec la clé de contact.

Cas particuliers : déclenchement automatique du mode START

Le mode START peut se déclencher automatiquement lorsque :

- le véhicule est en roue libre dans une pente,
- l'essuie-vitre avant est en position de balayage rapide,
- l'air conditionné est activé,
- le moteur est arrêté depuis environ 3 minutes avec le Stop & Start,
- certaines conditions ponctuelles (charge de la batterie, température du moteur, assistance au freinage, réglage de l'air conditionné, ...) le nécessitent pour assurer le contrôle du système ou du véhicule.



Dans ce cas, un message apparaît sur l'afficheur du combiné, accompagné de ce témoin qui clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Ce fonctionnement est parfaitement normal.

i Avec une boîte de vitesses manuelle en mode STOP, en cas de passage d'un rapport sans avoir complètement débrayé, le redémarrage du véhicule peut échouer. Un témoin s'allume et/ou un message s'affiche au combiné pour vous inciter à renfoncer à fond la pédale d'embrayage afin d'assurer le redémarrage.



Moteur arrêté en mode STOP, si le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité et ouvre une porte avant, le redémarrage du moteur n'est possible qu'avec la clé de contact. Un signal sonore retentit, accompagné du clignotement de ce témoin et de l'affichage d'un message.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le Stop & Start se désactive et ce témoin s'allume, accompagné d'un message sur l'afficheur du combiné.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié. En cas d'anomalie en mode STOP, il est possible de redémarrer le moteur en enfonçant à fond la pédale d'embrayage ou en mettant le levier de vitesses au point mort.

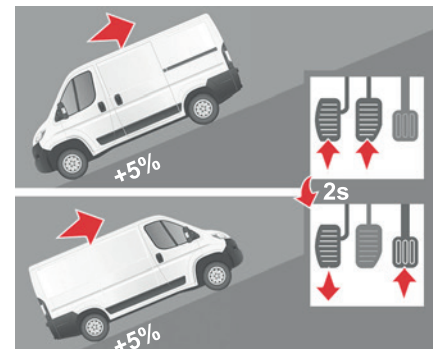
Aide au démarrage en pente

Système maintenant immobilisé un court instant (environ 2 secondes) votre véhicule lors d'un démarrage en pente, le temps que vous passiez de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Cette fonction (aussi appelée HHC - Hill Holder Control), liée au contrôle dynamique de stabilité, s'active aux conditions suivantes :

- le véhicule doit être arrêté, moteur tournant, pied sur le frein,
- la pente de la route doit être supérieure à 5%,
- en montée, la boîte de vitesses doit être au point mort ou avec une vitesse engagée différente de la marche arrière,
- en descente, la marche arrière doit être engagée.

i L'aide au démarrage en pente est une offre de confort en agrément de conduite. Ce n'est ni un stationnement automatique du véhicule, ni un frein de stationnement automatique.

Fonctionnement



Pédale de frein et pédale d'embrayage appuyées, dès que vous relâchez la pédale de frein, vous avez environ 2 secondes sans recul et sans utiliser le frein de stationnement pour démarrer.

En phase de démarrage, la fonction se désactive automatiquement en diminuant graduellement la pression de freinage. Durant cette phase, il est possible de percevoir le bruit typique de décrochage mécanique des freins, signalant le mouvement imminent du véhicule.

! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente. Si vous devez sortir du véhicule moteur tournant, serrez manuellement le frein de

stationnement puis vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

L'aide au démarrage en pente se désactive dans les situations suivantes :

- lorsque la pédale d'embrayage est relâchée,
- lorsque le frein de stationnement est serré,
- à la coupure du moteur,
- au calage du moteur.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Détection de sous-gonflage

Système assurant le contrôle automatique de la pression des pneumatiques en roulant.

Le système surveille en permanence la pression des quatre pneumatiques, dès que le véhicule est en mouvement.

Des capteurs de pression sont placés dans la valve de chacun des pneumatiques (en dehors de la roue de secours).

Le système déclenche une alerte dès qu'il détecte la baisse de pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneumatiques.

! Le système de détection de sous-gonflage ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler mensuellement la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), ainsi qu'avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- dégrade la tenue de route,
- allonge les distances de freinage,
- provoque l'usure prématurée des pneumatiques,
- augmente la consommation d'énergie.

! Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont reportées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Le contrôle de la pression des pneumatiques doit être effectué "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée). Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, et notamment sur l'étiquette de pression des pneumatiques, se reporter à la rubrique correspondante.



L'unité de mesure de la pression des pneus est paramétrable par la touche

MODE : dans le menu "Pression pneus", sélectionner "psi/bar/kPa".

Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

En cas d'anomalie constatée sur un seul des pneumatiques, le pictogramme ou le message affiché, selon équipement, permet de l'identifier.

- ▶ Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- ▶ S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.



La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique. Ne pas se contenter du seul contrôle visuel.

- ▶ À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- ▶ S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- ▶ En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte n'est pas remontée immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par une conduite sportive.

! L'alerte est maintenue jusqu'au regonflage, la réparation ou le remplacement du ou des pneumatiques concernés.

Anomalie de fonctionnement



L'allumage clignotant puis fixe de ce témoin, accompagné de l'allumage du témoin de service, et selon équipement, de l'affichage d'un message indique un dysfonctionnement du système.

Dans ce cas, la surveillance de la pression des pneumatiques n'est plus assurée.

i Cette alerte s'affiche également lorsqu'au moins une des roues n'est pas équipée de capteur.

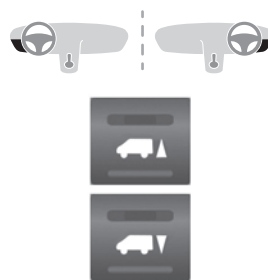
S'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour vérifier le système ou, après une

crevaison, remonter un pneumatique sur la jante d'origine, équipée d'un capteur.

Suspension pneumatique



Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, il est possible de modifier la hauteur du seuil arrière, afin de faciliter le chargement ou le déchargement.



Vous disposez d'un niveau nominal, ainsi que de 6 niveaux de variation du seuil en élévation (de +1 à +3) ou en abaissement (de -1 à -3). Chaque niveau atteint est inscrit à l'afficheur du combiné.

Correction manuelle du seuil de chargement

Ajustement du seuil de la plate-forme vers le haut ou le bas

► Faire un appui rapide sur l'une des commandes pour sélectionner le niveau supérieur ou inférieur. Chaque pression (diode allumée) augmente ou baisse d'un niveau. Un appui long sur l'une des commandes sélectionne le niveau maximum correspondant (-3 ou +3).

Revenir au seuil nominal

► Faire autant d'appuis à l'inverse du niveau de la position affichée.

Neutralisation / Réactivation

► Faire un appui long sur les 2 commandes simultanément pour neutraliser / réactiver le système.

La neutralisation est confirmée par l'allumage des diodes des commandes.

! Au-delà d'une vitesse de 5 km/h, le système se réactive automatiquement.

Correction automatique du seuil de chargement

Au-delà d'une vitesse de 20 km/h, le système rétablit automatiquement la hauteur du seuil arrière à son niveau nominal.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du système, ce témoin s'allume.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Le roulage avec une hauteur de seuil trop haute ou trop basse risque

d'endommager les éléments sous caisse.

La hauteur du seuil peut s'ajuster automatiquement en fonction d'éventuels changements de température ou de chargement.

Vous devez éviter cette commande dans les circonstances suivantes :

- travailler sous le véhicule,
- changer une roue,
- convoier le véhicule par camion, train, ferry-boat, bateau, ...

Avant toute manœuvre de montée ou de descente, afin d'éviter d'endommager le véhicule ou de blesser quelqu'un, vérifiez que rien ni personne ne vienne interférer dans l'environnement proche du véhicule.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales



Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.



Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.



Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.



Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (ex. : boue, givre), dans certaines conditions météorologiques dégradées (ex. : très forte pluie, neige), en cas de pare-chocs endommagé.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).



Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige),

les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peuvent assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

! Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles

mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

! Surtapis / Enjoliveurs de pédales

L'utilisation de surtapis ou d'enjoliveurs de pédales non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i Unités de vitesse

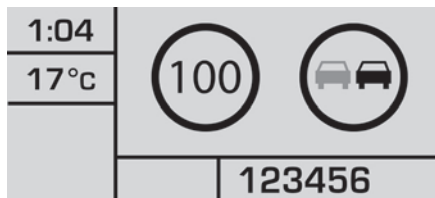
S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné (km/h ou mph) corresponde à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Reconnaissance des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Grâce à la caméra implantée en haut du pare-brise, ce système détecte les types de panneaux suivants et affiche les informations correspondantes au combiné :

- la vitesse maximale autorisée,
- l'interdiction de dépasser,
- la fin des limitations/interdictions précédentes.

Le système détecte les panneaux situés à gauche comme à droite, en bas comme en haut, ainsi que les panneaux superposés.

Le système détecte uniquement les panneaux de forme ronde.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays dans lequel vous conduisez. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.

Pour que le système fonctionne correctement lorsque vous changez de pays, l'unité de la vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays dans lequel vous roulez.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctement.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires sur l'affichage du système.

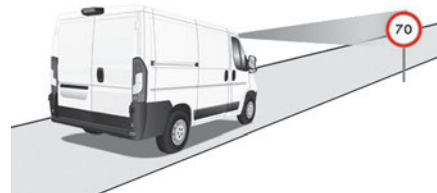
Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneau dans une durée prédéterminée.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Lors du remplacement des ampoules des projecteurs, il est vivement recommandé de monter des pièces détachées d'origine.

L'utilisation d'autres ampoules pourrait réduire les performances du système.

Principes



À l'aide de la caméra, implantée dans le haut du pare-brise, ce système détecte et lit les indications de limitation de vitesse, les interdictions de dépasser et les panneaux indiquant la fin de mise en application des panneaux mentionnés précédemment.

Le panneau est lu par la caméra puis au moment du passage de celui-ci (à son niveau), il s'affiche au combiné.

Affichage sur l'écran tactile puis au combiné

L'affichage des panneaux se fait selon les deux phases suivantes :

- Tous les nouveaux panneaux routiers reconnus sont affichés sur l'écran tactile sous forme de pop-up pendant 40 secondes.
- Ensuite, ces panneaux sont affichés dans le combiné.

Le système peut afficher deux panneaux routiers (limitation de vitesse et interdiction / fin

d'interdiction de dépasser) en parallèle dans les deux zones dédiées du combiné.

Si un panneau routier supplémentaire est détecté, comme par exemple, un panneau de limitation de vitesse réduite en cas de chaussée mouillée, celui-ci s'affiche dans une fenêtre vide sous le panneau correspondant.

Les panneaux supplémentaires sont filtrés de la manière suivante :

- Les panneaux relatifs à la neige ou au verglas s'affichent uniquement si la température extérieure est inférieure à 3°C.
 - Les panneaux relatifs à la neige, la pluie ou au brouillard s'affichent uniquement si les essuie-glaces sont activés tandis que la température extérieure est inférieure à 3°C.
 - Les panneaux concernant les poids-lourds ne sont pas affichés s'ils concernent un véhicule pesant moins de 4 tonnes.
 - Les panneaux concernant les engins agricoles ne s'affichent pas.
- Le panneau comme l'interdiction de dépasser s'efface après environ 40 secondes dans le combiné.

Activation / Neutralisation

MODE Fonction paramétrable par la touche **MODE** : dans le menu "Traffic Sign", sélectionner "ON" ou "OFF".

i Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Intempéries (pluie, neige).
- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Conduite avec un kit pour les suspensions n'étant pas d'origine.
- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux masqués, non conformes à la norme, endommagés ou déformés.
- Cartographie obsolète ou erronée.
- Inclinaison de la route rendant le panneau hors caméra (dans une côte, par exemple).
- Variation de charge entraînant une forte inclinaison de la caméra (le système est susceptible ne pas fonctionner momentanément afin de permettre un auto-calibrage de la caméra).

Limiteur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Système empêchant le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur.

La sélection de la vitesse se fait véhicule à l'arrêt moteur tournant ou en roulant avec au moins le 2^{ème} rapport engagé.

La vitesse minimale à programmer est de 30 km/h.

L'appui à fond sur la pédale d'accélérateur permet de dépasser la vitesse programmée. Pour retrouver l'usage du limiteur, il suffit de relâcher progressivement la pression sur la pédale d'accélérateur et de revenir en dessous de la vitesse programmée.



1. Sélection de la fonction limiteur
2. Activation / neutralisation de la fonction
3. Programmation d'une vitesse

L'état de sélection de la fonction et la vitesse programmée est visible dans l'afficheur du combiné.

Sélection de la fonction

► Tourner la bague 1 complètement vers le bas. Le limiteur est sélectionné, mais n'est pas encore actif.



L'afficheur indique **OFF** et la dernière vitesse programmée.

Programmation d'une vitesse

Cette programmation peut se faire sans activation du limiteur, mais moteur tournant. Pour mémoriser une vitesse supérieure à la précédente :

► Déplacer la commande vers le haut (+).

Un appui court augmente de 1 km/h.

Un appui maintenu augmente par pas de 5 km/h.

Pour mémoriser une vitesse inférieure à la précédente :

► Déplacer la commande vers le bas (-).

Un appui court diminue de 1 km/h.

Un appui maintenu diminue par pas de 5 km/h.

Activation / neutralisation

► Appuyer sur la touche 2 pour activer le limiteur.



OFF disparaît de l'afficheur et un message apparaît pour confirmer l'activation.



Un deuxième appui le neutralise, **OFF** réapparaît dans l'afficheur et un message apparaît pour confirmer la neutralisation.

Dépassement de la vitesse programmée

► Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur pour dépasser le seuil de vitesse programmé.



Le limiteur se neutralise momentanément et la vitesse programmée clignote.

Pour revenir à la fonction limiteur, réduire sa vitesse à une allure inférieure à la vitesse programmée.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

Arrêt de la fonction

► Placer la bague sur la position centrale **O** ou couper le contact pour arrêter le système.

La dernière vitesse programmée reste en mémoire.

Anomalie de fonctionnement



La vitesse programmée est effacée, puis remplacée par des tirets.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Limiteur fixe de vitesse



Si votre véhicule est équipé, la vitesse de votre véhicule peut être limitée d'une manière fixe.

Une étiquette située dans l'habitacle indique cette vitesse maximale.

Le limiteur fixe n'est pas une fonction de type régulateur de vitesse. Il ne peut pas être activé ou désactivé par le conducteur au cours du trajet.

i La vitesse maximale est paramétrée d'origine en fonction de la réglementation en vigueur dans le pays de commercialisation. Cette vitesse maximale ne peut être modifiée par le conducteur. Si vous souhaitez faire modifier la vitesse maximale, rendez-vous dans le réseau CITROËN.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse n'empêche pas le véhicule de

dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule. En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne peut ne pas être atteinte ou maintenue.

i Dépassement de la vitesse de consigne

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense.
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur un banc à rouleaux.

- Utilisation d'une roue de secours type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, d'enveloppes antidérapantes ou de pneumatiques cloutés.

Régulateur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manoeuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.



Système maintenant automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur de croisière programmée par le conducteur, sans action sur la pédale d'accélérateur.

Pour être programmée ou activée, la vitesse du véhicule doit être supérieure à 30 km/h, avec au moins le 2^{ème} rapport engagé.



1. Sélection de la fonction régulateur
2. Activation / Neutralisation de la fonction

3. Programmation d'une vitesse

Ce régulateur est visualisé par un témoin situé dans le compte-tours et des messages dans l'afficheur du combiné.



Fonction sélectionnée (vert) / neutralisée (gris)

Sélection de la fonction

► Tourner la bague **1** complètement vers le haut. Le régulateur est sélectionné, mais n'est pas encore actif et aucune vitesse n'est programmée.



Le témoin s'allume au combiné.

Première activation / programmation d'une vitesse

► Atteindre la vitesse désirée par appui sur l'accélérateur.

► Déplacer la commande vers le haut (+) ou vers le bas (-) pour la mémoriser. Un message apparaît dans l'afficheur du combiné pour confirmer l'activation.

La vitesse mémorisée est visible dans l'afficheur du combiné.

Le véhicule maintiendra cette vitesse de consigne.

Neutralisation (off)

► Appuyer sur la touche **2**.

ou

► Appuyer sur la pédale de frein ou d'embrayage.

Un message apparaît dans l'afficheur du combiné pour confirmer la neutralisation.

Réactivation

► Après neutralisation de la régulation, appuyer sur la touche **2**. Un message apparaît dans l'afficheur du combiné pour confirmer la réactivation.

Votre véhicule reprend la dernière vitesse programmée.

Vous pouvez également reprendre la procédure de la "première activation".

Modification de la vitesse programmée

Pour mémoriser une vitesse supérieure à la précédente, vous avez deux possibilités :

Sans utiliser l'accélérateur :

► Déplacer la commande vers le haut (+).

Un appui court augmente de 1 km/h.

Un appui maintenu augmente par pas de 5 km/h.

En utilisant l'accélérateur :

► Dépasser la vitesse mémorisée jusqu'à atteindre la vitesse désirée.

► Déplacer la commande vers le haut (+) ou vers le bas (-).

Pour mémoriser une vitesse inférieure à la précédente :

► Déplacer la commande vers le bas (-).

Un appui court diminue de 1 km/h.

Un appui maintenu diminue par pas de 5 km/h.

Arrêt de la fonction

► Placer la bague sur la position centrale **O** ou couper le contact pour arrêter le système.

À l'arrêt du véhicule, après une coupure du contact, plus aucune vitesse n'est mémorisée par le système.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, la fonction s'arrête et le témoin s'éteint.

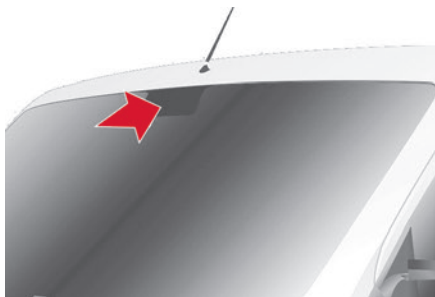
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Alerte de franchissement involontaire de ligne



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Système détectant le franchissement involontaire d'un marquage longitudinal au sol des voies de circulation (ligne continue ou discontinue).



Une caméra, montée en partie centrale haute du pare-brise, surveille la route et détecte les lignes de délimitation de la voie et la position du véhicule par rapport à ces dernières. Véhicule roulant au-delà de 60 km/h, elle déclenche une alerte en cas d'écart de direction. L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides. En cas de détérioration du pare-brise, il est vivement conseillé de s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour tout remplacement et calibrage de la caméra.

Fonctionnement

Le système s'enclenche automatiquement au démarrage du véhicule.



La reconnaissance des conditions opérationnelles de fonctionnement démarre : ces deux témoins s'affichent au combiné.

Lorsque ces conditions sont remplies, ces deux témoins s'éteignent. Le système est activé.

Si les conditions opérationnelles ne sont plus remplies, le système est activé mais n'est plus efficace. Cela est signalé par l'allumage fixe de ces deux témoins au combiné.

Conditions opérationnelles de fonctionnement

Une fois enclenché, le système n'est actif que lorsque ces conditions opérationnelles de fonctionnement sont remplies :

- Le véhicule roule en marche avant.
- Aucune anomalie de fonctionnement du véhicule n'est détectée.
- Le véhicule roule à une vitesse égale ou supérieure à 60 km/h.
- Le marquage longitudinal au sol des voies de circulation est correctement visible.
- Les conditions de visibilité sont correctes.
- La trajectoire est rectiligne (ou s'il s'agit de virages, ceux-ci sont à large rayon).
- Le champs visuel est suffisamment dégagé (la distance de sécurité avec le véhicule qui précède est respectée).
- En cas de franchissement de ligne (à l'occasion d'une sortie de voie par exemple), l'indicateur de direction correspondant à la direction (droite ou gauche) du franchissement, n'est pas actionné.
- La trajectoire du véhicule est en cohérence avec le tracé de la voie de circulation.

Neutralisation / Réactivation



- Appuyer sur ce bouton pour neutraliser / réactiver le système.

La neutralisation est signalée par l'allumage du voyant du bouton.

À la réactivation, les deux témoins du combiné restent allumés fixement jusqu'à 60 km/h.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Détection



En cas de détection d'un écart de direction à gauche ou à droite, le témoin du côté correspondant clignote au combiné, accompagné d'un signal sonore.

Aucune alerte n'est transmise tant que le clignotant est activé et pendant environ 20 secondes après l'arrêt du clignotant.

Une alerte peut être émise en cas de franchissement d'un marquage de direction (flèche) ou d'un marquage non normalisé (graffiti).

i La détection peut être perturbée :

- si les marquages au sol sont usés,
- si les marquages au sol et le revêtement de la route sont peu contrastés.

i Le système se désactive automatiquement si la fonction Stop & Start est active. Le système redémarrera et lancera de nouveau la reconnaissance des conditions opérationnelles de fonctionnement après le démarrage du véhicule.

i Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :



- lorsque le véhicule transporte une charge excessive (d'autant plus si celle-ci est mal équilibrée),
- lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (pluie, brouillard, neige, ...),
- lorsque les conditions de luminosité sont mauvaises (lumière du soleil éblouissante, obscurité, ...),
- si le pare-brise est sale ou endommagé au niveau de la caméra,



– si les systèmes ABS, CDS, ASR ou Contrôle de Traction Intelligent sont hors-service.

Anomalie de fonctionnement



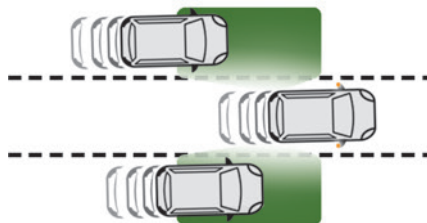
Lorsqu'un dysfonctionnement survient, ce témoin s'allume, accompagné d'un signal sonore et confirmé par un message à l'afficheur. Faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

État du voyant sur le bouton	Message à l'afficheur	État du symbole à l'afficheur	Signal sonore	Signification
Éteint	Alerte de franchissement involontaire de ligne activée	Témoins  et  allumés de manière fixe	-	Le système est activé, mais les conditions opérationnelles de fonctionnement ne sont pas réunies.
Éteint	Alerte de franchissement involontaire de ligne activée	-	-	Le système est activé et les conditions opérationnelles de fonctionnement sont réunies : le système est en mesure de fournir les avertissements sonores et visuels.

État du voyant sur le bouton	Message à l'afficheur	État du symbole à l'afficheur	Signal sonore	Signification
Éteint	-	Témoin  ou  clignotant	Oui	Le système est actif et reconnaît les conditions opérationnelles : il signale l'éloignement de la ligne gauche ou droite.
Allumé	Alerte de franchissement involontaire de ligne désactivée	-	Non	Le système a été désactivé manuellement.

Surveillance d'angles morts avec détection de remorque

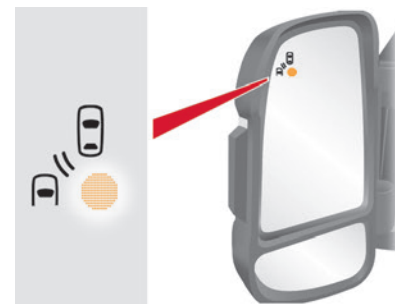
! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système comporte des capteurs, placés sur les côtés du pare-choc arrière, qui surveillent les zones d'angles morts.

Il avertit le conducteur de la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les zones masquées de son champ de vision, en roulant et en marche arrière.

Si une remorque est attelée au véhicule, la zone de détection est élargie de la longueur de la remorque.



L'alerte est donnée par un voyant lumineux fixe qui apparaît dans le rétroviseur du côté

concerné. Selon configuration, une alerte sonore peut également être émise.

Activation / Neutralisation

MODE L'activation et la neutralisation de la fonction se font par la touche **MODE**, dans le menu **Angle mort**.

Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

2 modes d'activation sont disponibles :

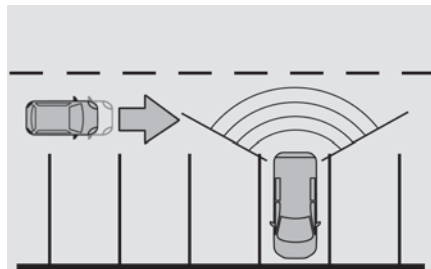
- **VISUEL** : alerte visuelle. En roulant, un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté où un véhicule est détecté.

- **VISUEL et SON** : alerte visuelle et sonore. En roulant, un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné. Si l'indicateur de direction est activé du côté où le véhicule est détecté, une alerte sonore est émise.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Marche arrière



Le système assiste le conducteur lors de ses manœuvres en marche arrière (exemple : sortie d'une place de stationnement).

Il détecte les véhicules arrivant à gauche ou à droite du véhicule à une vitesse comprise entre 1 et 35 km/h.

Lorsqu'un véhicule est détecté, un voyant lumineux s'allume dans le rétroviseur du côté concerné, complété par une alerte sonore.

Détection de remorque

Le système détecte la présence et la longueur d'une remorque. La zone de détection de véhicules dans les angles morts est élargie de la longueur de la remorque.

MODE Le mode de détection de la remorque est paramétrable par la touche **MODE**.

Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

2 modes sont disponibles :

- **Max** : pour une longueur de remorque supérieure à 9 mètres.
- **Auto** : pour une détection automatique de la longueur de la remorque (3 m, 6 m ou 9 m). En mode **Auto**, une icône apparaît dans le combiné indiquant la longueur détectée par le système.

i Il peut être nécessaire d'effectuer un virage à 90° pour permettre au système de détecter la longueur de la remorque.

Lorsqu'une remorque est détectée, la détection de véhicules lors d'une marche arrière est désactivée.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse de votre véhicule est de 10 km/h minimum.
- Lorsque vous dépassez un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Lorsqu'un véhicule vous dépasse, l'écart de vitesse est inférieur à 50 km/h.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

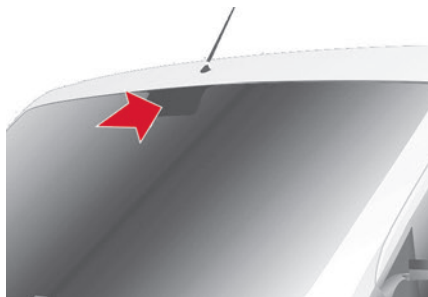


Ce système :

- Prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède.
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

Ce système réunit trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra implantée en haut du pare-brise.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte un obstacle potentiel, il prépare le circuit de freinage à un éventuel freinage automatique. Cela peut provoquer l'émission d'un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

MODE Fonction paramétrable par la touche **MODE** ; dans le menu "Active Safety Brake", sélectionner "ON" ou "OFF".

i Pour plus d'informations sur la **Configuration du véhicule (MODE)**, se reporter à la rubrique correspondante.

(E) La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant.

Système ESC en état de fonctionnement.

Systèmes CDS/ASR activés.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu sinueuses.

Dans les cas suivants, il est recommandé de désactiver le système par le menu de configuration du véhicule :

- Remorque attelée au véhicule.
- Transport d'objets longs sur barres ou galerie de toit.
- Véhicule équipé de chaînes à neige.
- Avant un passage dans une station de lavage automatique, moteur tournant.
- Lors d'un changement de roue, d'une intervention près d'une roue ou dans le compartiment moteur.

- Avant un passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Véhicule remorqué, moteur tournant.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

I Le système se désactive automatiquement après détection du dysfonctionnement du contacteur de pédale de frein ou d'au moins deux feux de stop.

! Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

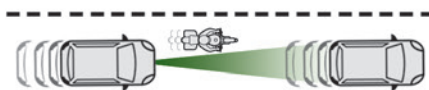
! Le conducteur ne doit pas charger son véhicule de manière excessive (respect des valeurs de MTAC et de hauteur de chargement sur barres de toit).

! Après un choc, la fonction est mise automatiquement hors fonctionnement. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

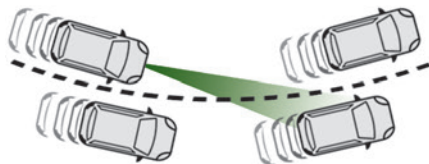
Cas de non-détection par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux, objets sur la voie.
- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

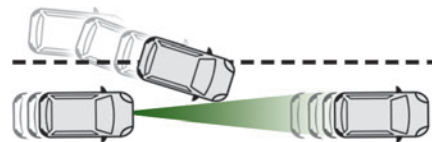


- !** Faire particulièrement attention :
- En présence de véhicules étroits (motocycles) et/ou décalés sur la voie de circulation.
 - En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- Dès l'approche d'un rond-point.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

Alerte Risque Collision

Elle permet de prévenir le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Ce seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.

MODE Le paramétrage du seuil se fait par le menu de configuration du véhicule.

- Sélectionner un des trois seuils pré-définis : "Proche", "Normal" ou "Loin".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil d'alerte choisi par le conducteur, plusieurs niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher sur le combiné. Ils prennent en compte la dynamique véhicule, les vitesses de votre véhicule et de celui qui

vous précède, les conditions environnementales, la situation de vie (en courbe, actions sur les pédales, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



Niveau 1 (orange) : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



Niveau 2 (rouge) : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freinez !**" s'affiche.

Niveau 3 : enfin, dans certains cas, une alerte haptique de type micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision.

i Lorsque la vitesse de votre véhicule est trop importante à l'approche d'un autre véhicule, le premier niveau d'alerte peut ne pas s'afficher : le niveau d'alerte 2 peut s'afficher directement.

Important : le niveau d'alerte 1 ne s'affiche jamais sur un obstacle fixe ou lorsque le seuil de déclenchement "**Proche**" a été sélectionné.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Dans le cas où le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, cette fonction complète le freinage dans les limites des lois de la physique.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Ce système, aussi appelé freinage automatique d'urgence, intervient après les alertes, si le conducteur ne réagit pas assez vite et n'actionne pas les freins du véhicule. Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter la collision en cas de non-intervention du conducteur.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- En vitesse réduite en milieu urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.

- La vitesse du véhicule est comprise entre 5 km/h et 130 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

i À tout instant, le conducteur peut conserver le contrôle du véhicule en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, vous êtes averti par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

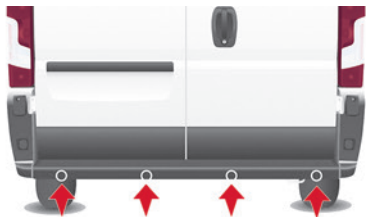


Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un

redémarrage, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Aide sonore au stationnement arrière

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Si votre véhicule est équipé, le système est constitué de 4 capteurs de proximité, installés dans le pare-chocs arrière.

Ils détectent tout obstacle : personne, véhicule, arbre, barrière, derrière le véhicule en manœuvre.

Certains types d'obstacle détectés au début de la manœuvre, ne le seront plus en fin de manœuvre s'ils se situent dans les zones aveugles entre et sous les capteurs. Exemples : piquet, balise de chantier ou plot de trottoir.

L'aide au stationnement arrière peut être couplée à la caméra de recul.

Marche

► Engager la marche arrière avec le levier de vitesses.



L'information de proximité est donnée par un signal sonore, d'autant plus rapide que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Lorsque la distance "arrière véhicule/obstacle" est inférieure à 30 centimètres environ, le signal sonore devient continu.

Arrêt

► Retirer la marche arrière et passer au point mort.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné.

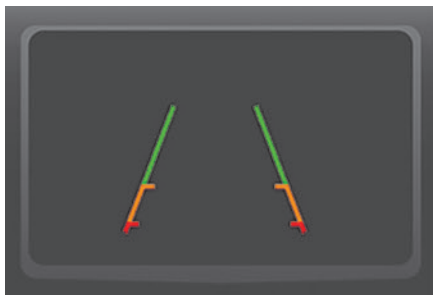
Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Caméra de recul

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Si le véhicule en est équipé, la caméra est implantée à l'arrière, au niveau du troisième feu de stop.



Elle transmet des vues à l'écran implanté dans la cabine.

L'activation ou la désactivation se fait par le menu de réglages du système audio-télématique tactile.

Cette vision arrière est une aide à la manoeuvre. La caméra de recul peut être couplée à l'aide au stationnement arrière.

Marche

La caméra se met en marche dès que vous enclenchez la marche arrière et reste active jusqu'à environ 15 km/h. Elle se désactive au dessus de 18 km/h.

La caméra s'active également, véhicule à l'arrêt, lors de l'ouverture des portes arrière.

Arrêt

Au passage de la marche avant, la dernière image reste affichée pendant environ 5 secondes, puis s'éteint.

La dernière image reste également affichée de la même façon, véhicule à l'arrêt, lors de la fermeture des portes arrière.

i Dans les conditions optimales du véhicule (position sur la voie, niveau de chargement) la zone de visibilité maximale couverte par la caméra est d'une profondeur de champ d'environ 3 m de long sur 5,5 m de large.

La zone de visibilité peut varier selon les conditions météorologiques extérieures (luminosité, pluie, neige, brouillard, ...), selon la charge du véhicule et son positionnement sur la chaussée.

Pour nettoyer la caméra et l'écran, évitez d'utiliser un détergent ou un outil qui risque de rayer la vitre.

Utilisez plutôt un chiffon non abrasif ou une balayette.

CITROËN préfère TOTAL



FAITES LE PLEIN DE CONFIANCE

AVEC LES LUBRIFIANTS TOTAL QUARTZ

Depuis plus de 50 ans, TOTAL et CITROËN partagent des valeurs communes : l'excellence, la créativité et l'innovation technologique.

C'est dans ce même esprit que TOTAL développe une gamme de lubrifiants TOTAL QUARTZ adaptés aux moteurs des véhicules CITROËN, pour les rendre toujours plus économes en carburant et plus respectueux de l'environnement.

TOTAL et CITROËN testent la fiabilité et la performance de leurs produits lors de courses automobiles en conditions extrêmes.

Choisir les lubrifiants TOTAL QUARTZ pour l'entretien de votre véhicule, c'est l'assurance d'une longévité optimale de votre moteur et de ses performances.



Carburant

La capacité du réservoir est d'environ : **90 litres**. Des réservoirs de capacités différentes, 60 et 120 litres, sont commercialisés selon motorisation.

Niveau mini de carburant



Lorsque le niveau **E** (Empty) du réservoir est atteint, ce témoin s'allume.

A cet instant, il vous reste **environ 10 ou 12 litres** dans la réserve, selon la capacité de votre réservoir et la motorisation.

Faites rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.

Remplissage

Le remplissage en carburant doit se faire **moteur à l'arrêt**.

- ▶ Ouvrir la trappe à carburant.
- ▶ Maintenir le bouchon noir d'une main.
- ▶ De l'autre main, introduire la clé, puis la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



DIESEL

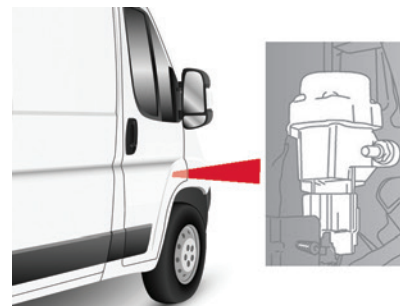
- ▶ Retirer le bouchon noir et l'accrocher à la patte située sur la face intérieure de la trappe. Une étiquette collée à l'intérieur de la trappe rappelle le type de carburant à utiliser. Ne pas insister pas au-delà de la 3^{ème} coupure du pistolet. Ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.
- ▶ Après remplissage du réservoir, verrouiller le bouchon noir et refermer la trappe.

! Avec le Stop & Start, ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact avec la clé.

Circuit de carburant neutralisé

En cas de choc, un dispositif coupe automatiquement l'alimentation du carburant au moteur et l'alimentation électrique du véhicule. Il déclenche l'allumage des feux de détresse et des plafonniers, ainsi que le déverrouillage des portes.

! Après le choc et avant de rétablir ces alimentations, vérifier l'absence de fuite de carburant ou d'étincelles pour éviter tout risque d'incendie.



- ▶ Pour rétablir l'alimentation en carburant, appuyer sur le premier bouton, situé du côté avant droit.



► Pour rétablir ensuite l'alimentation électrique, appuyer sur le deuxième bouton, situé dans le compartiment batterie sous le plancher (Minibus).

i Pour les autres versions, le deuxième bouton est remplacé par un fusible, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Compatibilité des carburants



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique...) est formellement prohibée (risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant).

i Seule l'utilisation d'additifs carburants Diesel respectant la norme B715000 est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut empêcher le moteur de fonctionner correctement. Dans ces conditions de températures, utiliser des gazoles de type hiver et maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Par des températures inférieures à -15 °C (+5 °F), pour éviter les problèmes de démarrage, privilégier le stationnement à l'abri (garage chauffé).

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier

(indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le point de vente.

Système de charge (Électrique)

Circuit électrique 400 V

Le circuit électrique de traction, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



! Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe.

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de

l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !

En cas de problème, toujours faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! En cas d'accident ou de choc sur le subassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! En cas d'exposition à un incendie

Quitter et faire évacuer immédiatement le véhicule ; ne jamais intervenir soi-même - Risque d'électrocution !

Contactez immédiatement et impérativement les services de secours en les prévenant que le véhicule est de type électrique.

! En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

! Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation et doit être rechargée aussi souvent que possible, même partiellement.

L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, du parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

i La durée de vie de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels

que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides. Pour préserver la capacité et l'autonomie de la batterie de traction :

- Éviter de rouler trop souvent avec un niveau de charge inférieur à 15%.
- Au moins une fois par semaine, effectuer une charge complète (100%) puis ne pas utiliser le véhicule pendant environ 4h pour permettre l'équilibrage des cellules de la batterie de traction (conservation d'un niveau de tension égal entre chaque cellule).
- Stationner à l'ombre en été et à l'écart de toute source de chaleur.

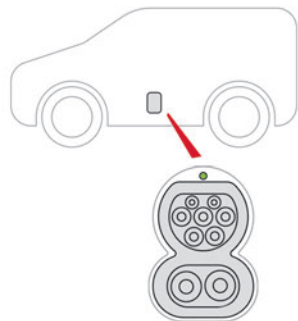
! En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour vérification du système.

Trappe et connecteur de charge



La trappe de charge se situe sur le côté avant gauche du véhicule.

► Pour ouvrir la trappe de charge, glisser le doigt dans l'encoche en bas à droite et tirer. Le connecteur de charge est protégé par 2 caches.

Un voyant au dessus du connecteur de charge indique le verrouillage du pistolet de charge.

État du voyant de verrouillage	Signification
Fixe	Le pistolet est verrouillé.

État du voyant de verrouillage	Signification
Clignotant	Le pistolet a été inséré alors que le contact n'est pas coupé. Couper le contact puis réessayer.
Éteint	Le pistolet est déverrouillé et peut être retiré.

! Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

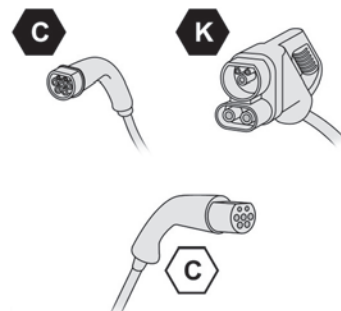
Le câble de charge, livré avec le véhicule selon version, est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge.

Une offre complète de câbles de charge est disponible en point de vente.




Pour plus d'informations et se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Des étiquettes d'identification sont apposées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur pour informer l'utilisateur de l'appareil qu'il doit utiliser.

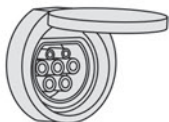


La signification de chaque étiquette d'identification est la suivante :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / Plage de tension
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC 50 V à 500 V

Charge accélérée, mode 3

Boîtier de charge accélérée (selon version)
(charge accélérée - courant alternatif
monophasé ou triphasé)

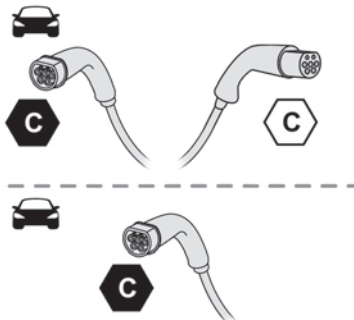


En mode 3 avec une prise de boîtier de charge accélérée : charge limitée à 32 A maximum.



En mode 3 avec un boîtier de charge accélérée (Wallbox) : charge limitée à 32 A maximum.

Câble de charge mode 3 (AC)



Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).

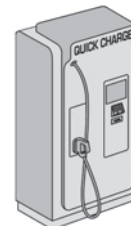
! Boîtier de charge accélérée

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

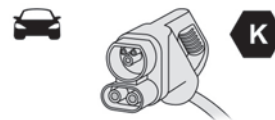
Se reporter à la notice du fabricant du boîtier de charge pour connaître les consignes d'utilisation.

Charge super rapide, mode 4

Chargeur rapide public
(charge super rapide - courant continu)



Câble de charge mode 4 (DC)
(intégré au chargeur rapide public)



Étiquette d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

! La charge super rapide est limitée à 50 kW sur le véhicule.

Charge de la batterie de traction (Électrique)

Pour charger, connecter le véhicule à un boîtier de charge domestique ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique.

Pour interrompre la charge, à tout moment, appuyer sur le bouton de verrouillage de la télécommande pendant 5 secondes et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter également au chargeur rapide public.

L'affichage des informations liées à la charge est intégré dans le rétroviseur intérieur. Pour plus d'informations sur l'**Afficheur intégré au rétroviseur**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule.

i Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

i Équilibrage de la batterie de traction

Au moins une fois par semaine, après une charge complète (100%), il est recommandé de ne pas utiliser le véhicule pendant environ 4h.

Ce temps sert à équilibrer les cellules de la batterie de traction (conservation d'un niveau de tension égal entre chaque cellule).

Ce procédé permet de préserver le bon état de santé de la batterie de traction et de calibrer le calcul du niveau de charge.

! Décharge totale de la batterie de traction

Afin de préserver la durée de vie de la batterie de traction et pour ne pas l'endommager, faire attention à ce qu'elle ne soit jamais totalement déchargée (0%). Lorsque le niveau de charge descend à 15%, le message "LOW POWER MODE" apparaît dans l'afficheur intégré au rétroviseur. Si ce message apparaît en roulant, éviter les fortes accélérations et brancher le véhicule dès que possible.

i Stationnement de longue durée

Avant un stationnement de longue durée, charger complètement la batterie de traction. Stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre 0°C et 45°C (le stationnement dans un lieu ayant des

températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Débrancher le câble de la borne (-) de la batterie d'accessoires 12 V.

Vérifier périodiquement le niveau de charge de la batterie de traction et la charger si nécessaire. Pour un stationnement supérieur à un mois, garder le niveau de charge au dessus de 50%. En cas de stationnement de très longue durée, charger le véhicule tous les 2 mois.

Ne pas laisser branché le câble de charge. L'inactivité de la batterie de traction affecte temporairement ses performances. À la fin de la période de stationnement, effectuer plusieurs charges/décharges pour restaurer le fonctionnement normal de la batterie de traction.

Précautions

Les véhicules électriques ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électromédical implanté que son fonctionnement est

garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

! En cas de doute

Charge accélérée : ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Avant la charge

! Charge accélérée

Selon le contexte :

- ▶ Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
 - ▶ Faire installer par un professionnel un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.
- Privilégier l'utilisation du câble de charge livré avec le véhicule ou en accessoire.
Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

i Charge super rapide

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Pendant la charge

- ! Ne jamais intervenir sous le capot :
 - Certaines zones restent très chaudes même 1 heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
 - Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

i Les performances de la batterie de traction varient selon la température extérieure et celle à l'intérieur de la batterie de traction.

Pendant la charge, la température extérieure doit être idéalement comprise entre 0°C et 45°C.

La charge est impossible lorsque la température à l'intérieur de la batterie de traction est inférieure à -5°C ou supérieure à 55°C. Le temps de charge peut être plus long lorsque la température est inférieure à 0°C. Par temps froid, brancher immédiatement le véhicule après la coupure du contact.

i Des variations importantes du niveau de courant électrique entrant peuvent bloquer le cycle de charge.

- ▶ Débrancher le câble de charge et attendre le retour à la normale du niveau de courant électrique.

Après la charge

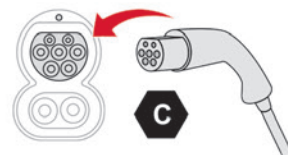
- ! Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Branchement

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Ouvrir la trappe de charge, retirer les caches de protection et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge accélérée, mode 3

- ▶ Brancher le câble de charge sur le boîtier de charge (si applicable).
- ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.



- ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.
- L'allumage fixe du voyant dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.
Lorsque la charge commence, le message "CHARGING" apparaît dans l'afficheur intégré au rétroviseur et le niveau de courant entrant dans la batterie de traction est indiqué.

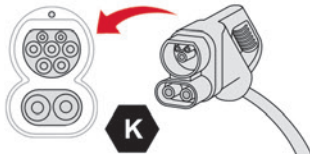
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

Charge super rapide, mode 4

► Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et choisir une puissance de 50kW maximum.

! La charge ne démarre pas si une puissance supérieure à 50 kW est sélectionnée.

► Retirer le couvercle de protection du pistolet du chargeur rapide public.



► Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule. L'allumage fixe du voyant dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Lorsque la charge commence, le message "CHARGING" apparaît dans l'afficheur intégré au rétroviseur et le niveau de courant entrant dans la batterie de traction est indiqué.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé. Selon le message affiché dans le rétroviseur, procéder comme suit :

- "UNPLUG&PLUG" : débrancher puis rebrancher le pistolet.
- "WAITING x SEC" : attendre quelques secondes que le message "DC CHARGE READY" s'affiche.

Débranchement

La fin de la charge est indiquée par le message "CHARGE FULL" dans l'afficheur intégré au rétroviseur.

Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

► Éteindre le courant du boîtier de charge (si applicable).

ou

► Appuyer 5 secondes sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

Le pistolet de charge se déverrouille (confirmé par l'extinction du voyant au dessus du connecteur de charge).

Charge accélérée, mode 3

Au déverrouillage du pistolet, le message "PLUGGED IN" apparaît dans l'afficheur intégré au rétroviseur.

► Dans les **30 secondes**, retirer le pistolet de charge.

i Si le pistolet de charge n'est pas retiré dans les 30 secondes, il se verrouille automatiquement dans la trappe et la charge reprend (message "CHARGING" dans l'afficheur intégré au rétroviseur).

Charge super rapide, mode 4

Au déverrouillage du pistolet, le message "CHARGE STOP" apparaît dans l'afficheur intégré au rétroviseur.

► Attendre l'affichage du message "UNPLUG" puis retirer le pistolet de charge.

! Ne jamais retirer le pistolet de charge lorsque celui-ci est verrouillé (voyant allumé fixe) - Risque d'endommager le mécanisme de verrouillage de manière irréversible et d'empêcher la charge de la batterie de traction !

► Remettre les caches de protection sur le connecteur de charge et refermer la trappe de charge.

► Débrancher le câble du boîtier de charge (si applicable).

Chaînes à neige



En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour

l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Taille de maillon max.
205/70 R15	16 mm
215/70 R15	12 mm
225/70 R15	16 mm
215/75 R16	12 mm
225/75 R16	16 mm

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Attelage d'une remorque



Les valeurs de masses remorquables homologuées sont inscrites sur le certificat d'immatriculation de votre véhicule, ainsi que sur la plaque constructeur.

i Pour plus d'informations sur les **Caractéristiques techniques** du véhicule, et notamment sur les masses et charges remorquables, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Vous connaîtrez ainsi les capacités de votre véhicule à tracter une remorque, une caravane, un bateau...

Ces valeurs sont également mentionnées dans la documentation commerciale.

i Nous vous recommandons d'utiliser les attelages et leurs faisceaux d'origine CITROËN, qui ont été testés et homologués dès la conception de votre véhicule et de confier le montage de ce dispositif au réseau CITROËN.

Ces attelages d'origine sont compatibles avec le fonctionnement de l'aide au stationnement arrière et de la caméra de recul, si votre véhicule en est équipé.

En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur.

i **Motorisation électrique**
Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être équipé d'un dispositif d'attelage. Il n'est donc pas possible de tracter une remorque ou une caravane.

Attelage à rotule démontable sans outil

Présentation

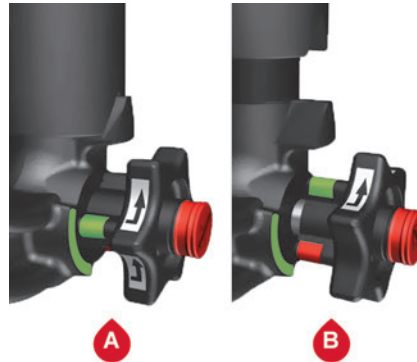
Cette rotule d'attelage d'origine peut être montée ou démontée facilement et rapidement. Ces opérations ne nécessitent aucun outil.



1. Support de fixation
2. Prise de raccordement
3. Anneau de sécurité
4. Rotule amovible
5. Molette de verrouillage / déverrouillage
6. Serrure à clé avec capuchon amovible
7. Étiquette pour noter les références de la clé

i Pour plus d'informations sur les **Caractéristiques techniques** du

véhicule, et notamment sur les masses et charges remorquables, se reporter à la rubrique correspondante.



- A. Position **verrouillée** ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).
- B. Position **déverrouillée** ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

i Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Avant toute utilisation

- i** Contrôler que la rotule est correctement verrouillée en vérifiant les points suivants :
- le repère vert de la molette coïncide avec le repère vert de la rotule,
 - la molette est en contact avec la rotule,
 - la serrure est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée,
 - la rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayez de la secouer avec la main.

Pendant l'utilisation

- !** Ne déverrouillez jamais le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.
Ne dépassez jamais la masse maximale en charge (MTAC) du véhicule, de la remorque et la somme des deux (MTRA).

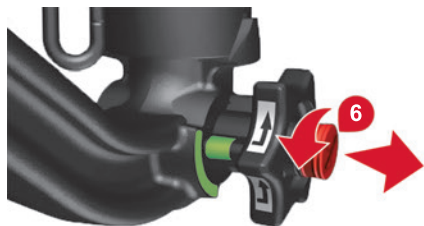
Après utilisation

Lors de trajets effectués sans attelage ou porte-charge, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support. Cette mesure s'applique tout particulièrement dans le cas où la rotule risquerait d'entraver la bonne visibilité de la plaque minéralogique ou du dispositif d'éclairage.

Montage de la rotule



- ▶ Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection du support de fixation.
 - ▶ Insérer l'extrémité de la rotule 4 dans le support 1 et pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.
- La molette 5 effectue un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité.



- ▶ Vérifier que le mécanisme est bien correctement verrouillé (position A).

- ▶ Fermer la serrure 6 à l'aide de la clé.
- ▶ Retirer toujours la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- ▶ Clipper le capuchon sur la serrure.



- ▶ Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
- ▶ Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- ▶ Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité 3 du support.
- ▶ Brancher la fiche de la remorque à la prise de raccordement 2 du support.

Démontage de la rotule

- ▶ Débrancher la fiche de la remorque de la prise de raccordement 2 du support.
- ▶ Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité 3 du support.
- ▶ Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- ▶ Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.

- ▶ Retirer le capuchon de la serrure et l'enfoncer sur la tête de la clé.
- ▶ Insérer la clé dans la serrure 6.
- ▶ Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.
- ▶ Tenir fermement la rotule 4 d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette 5 dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.
- ▶ Sortir la rotule par le bas de son support 1.
- ▶ Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée (position B).
- ▶ Remettre en place l'obturateur de protection dans le support.
- ▶ Ranger soigneusement la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Entretien

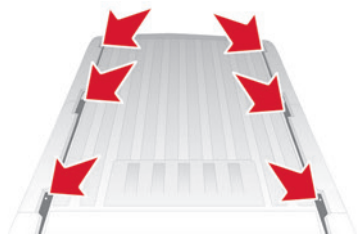
Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres.

Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être retirée et l'obturateur inséré dans le support.

Apposer l'étiquette jointe dans un endroit bien visible, à proximité du support ou à l'intérieur du coffre.

i Intervention sur le dispositif d'attelage
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Systèmes de portage sur toit



Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser un système de portage (barres de toit ou galerie) homologué pour le véhicule.

Les barres de toit ne peuvent être montées que sur les versions de fourgons, combis et minibus de hauteur H1 ou H2. Sur le minibus, vérifier la présence de climatiseurs de toit.

Le dispositif de portage doit être impérativement fixé aux points d'ancrage aménagés sur le toit du véhicule : 6, 8 ou 10, selon l'empattement du véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice livrée avec le dispositif de portage.

- Charge maximale sur pavillon, répartie de manière uniforme : 150 kg, pour toutes versions, dans la limite du respect de la masse maximale en charge (MTAC) du véhicule.

- Sur toutes les versions de hauteur H3, les toits ne peuvent pas être équipés de système de portage. Respecter scrupuleusement les dispositions législatives en vigueur concernant les mesures maximum d'encombrement.

- Pour plus d'informations sur les **Caractéristiques techniques** du véhicule et notamment les dimensions, se reporter à la rubrique correspondante.

Capot

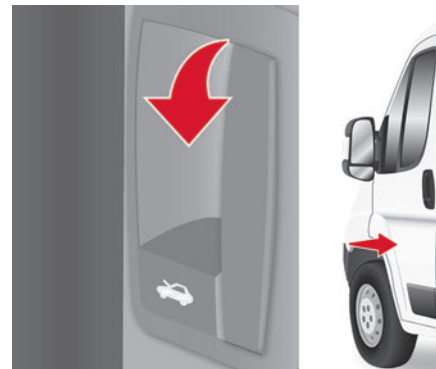
Ouverture

- Avant toute intervention sous le capot, neutralisez le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un déclenchement automatique du mode START.

- Motorisation électrique**
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !
Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.

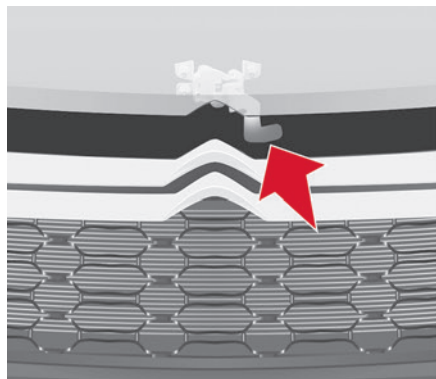
À l'intérieur

Cette opération ne doit se faire que véhicule à l'arrêt et porte conducteur ouverte.



- Tirer vers soi la commande placée sur le côté de la planche de bord.

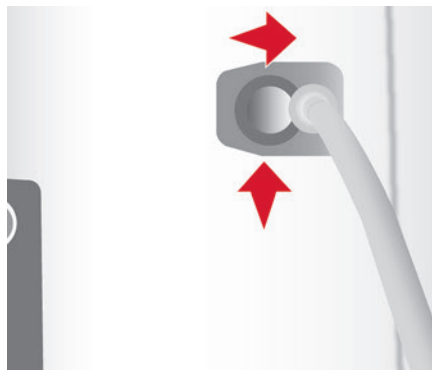
À l'extérieur



► Pousser vers le haut la palette située au-dessus de la calandre et soulever le capot.

! Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

Moteur chaud, manipuler avec précaution la palette et la bécquille de capot (risque de brûlure).



► Déclipper la bécquille et la faire pivoter pour l'introduire dans le premier cran, puis le deuxième.

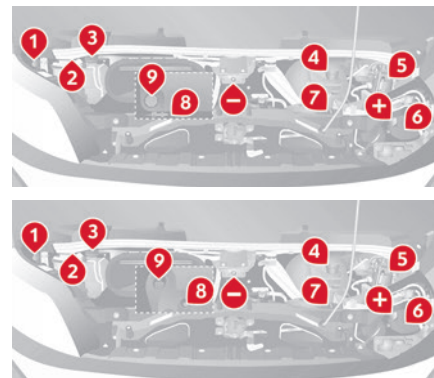
! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

Fermeture du capot

► Avant de refermer le capot, replacer la bécquille dans son logement.

► Abaisser le capot et le lâcher en fin de course. Vérifier le verrouillage du capot.

Moteurs Diesel



1. Réservoir du liquide lave-vitre et lave-projecteurs
2. Réservoir du liquide de direction assistée
3. Réservoir du liquide de refroidissement
4. Réservoir du liquide de freins et d'embrayage
5. Filtre à gazole
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Jauge à huile manuelle
9. Remplissage de l'huile moteur

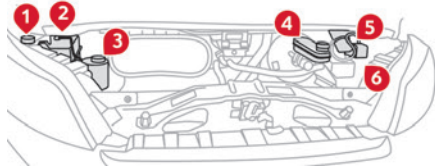
Connexions batterie :

- + Point métallique positif
- Point métallique négatif (masse)

! **Circuit de gazole**
Ce circuit est sous très haute pression.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Moteur électrique



1. Réservoir du liquide lave-vitre et lave-projecteurs
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Réservoir du liquide de direction assistée
4. Réservoir du liquide de freins et d'embrayage
5. Réservoir du liquide du circuit de chauffage
6. Boîte à fusibles

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.


! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du constructeur et à la motorisation du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

! En cas de démontage / remontage du cache de style moteur, le manipuler avec précaution pour ne pas détériorer les clips de fixation.

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

 Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, avec la jauge manuelle.

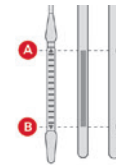
Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

! Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



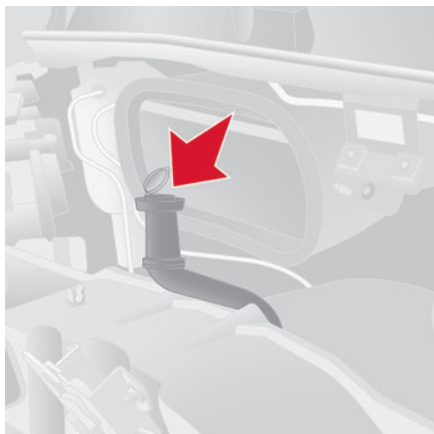
- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A** (maxi) et **B** (mini).

Ne pas démarrer le moteur, si le niveau est :
 – Supérieur au repère **A** : faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
 – Inférieur au repère **B** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.

! Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées sur le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du réseau CITROËN ou d'un atelier qualifié).
L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur



- ▶ Avant remplissage, sortir la jauge manuelle.
- ▶ Récupérer la goulotte de remplissage d'huile.

- ▶ Dévisser le bouchon du carter.
- ▶ Installer la goulotte sur l'orifice de remplissage du carter.
- ▶ Effectuer le complément d'huile.
- ▶ Retirer la goulotte de l'orifice de remplissage du carter.
- ▶ Revisser le bouchon du carter.
- ▶ Remettre en place la jauge manuelle.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAXI**". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins. Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.

! En cas d'appoint, nettoyer le bouchon avant dépose. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de direction assistée



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAXI**". Le vérifier, véhicule stationné à l'horizontal et moteur froid, par lecture du niveau sur la goulotte. Dévisser le bouchon solidaire de la jauge. Pour accéder au bouchon du réservoir, démonter le cache de protection en tournant d'un quart de tour ses trois vis de fixation, puis retirer le second cache posé sur le bouchon.

Liquide de refroidissement

(Diesel)



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

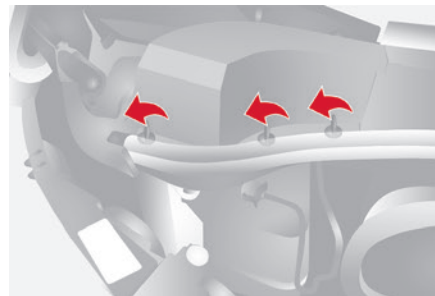
Le contrôle et l'appoint doivent être faits moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAXI**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MINI**", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.




Pour accéder au bouchon du réservoir, démonter le cache de protection en tournant d'un quart de tour ses trois vis de fixation.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque la pression est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

! Vérifier le niveau du liquide de refroidissement régulièrement en fonction de l'utilisation du véhicule (tous les 5 000 km / 3 mois).

(Électrique)

!  Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MINI", il est impératif de consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Liquide du circuit de chauffage (Électrique)

Ne pas réaliser d'appoint du liquide du circuit de chauffage.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Liquide lave-vitre et lave-projecteurs



Pour contrôler le niveau ou faire un appoint de ce liquide sur les véhicules équipés de lave-projecteurs, immobiliser le véhicule et arrêter le moteur.

Contenance du réservoir : environ 5,5 litres.



Pour accéder au bouchon du réservoir, tirer la goulotte télescopique et déclipper le bouchon.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), il faut utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures rencontrées afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

! Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

AdBlue (BlueHDi)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDi)** et notamment sur l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur, en fonction de la motorisation. Sinon, les faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! N'utiliser que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage,

CITROËN sélectionne et propose des produits bien spécifiques.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien. Néanmoins, vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

! Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre à air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

i Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)

En complément du catalyseur, ce filtre contribue activement à la préservation de la qualité de l'air en fixant les particules polluantes non brûlées. Les fumées noires d'échappement sont ainsi supprimées.

Fonctionnement

Ce filtre, inséré dans la ligne d'échappement, accumule les particules carbonées. Le calculateur de contrôle moteur gère automatiquement et périodiquement l'élimination des particules carbonées (régénération). La procédure de régénération est déclenchée en fonction de la quantité de particules accumulées et des conditions d'utilisation du

véhicule. Pendant cette phase, vous pouvez constater certains phénomènes - hausse du ralenti, enclenchement du moto-ventilateur, accroissement des fumées et élévation de la température à l'échappement - qui sont sans conséquence sur le fonctionnement du véhicule et sur l'environnement.

i Après fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, on peut exceptionnellement constater des phénomènes d'émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accéléérations. Elles sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

! En raison des températures élevées à l'échappement induites par le fonctionnement normal du filtre à particules, il est recommandé de ne pas stationner le véhicule sur des matériaux inflammables (herbe, feuilles sèches, aiguilles de pin,...) afin d'éviter tout risque d'incendie.

Saturation / Régénération



En cas de risque de colmatage, ce témoin s'allume accompagné d'un message sur l'afficheur du combiné.

Cette alerte est due à un début de saturation du filtre à particules (conditions de roulage de type

urbain exceptionnellement prolongées : vitesse réduite, embouteillages...).

Afin de régénérer le filtre, il est conseillé de rouler dès que possible - quand les conditions de circulation et la réglementation le permettent - à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 000 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin et/ou la disparition du message).

Évitez, si possible, de couper le moteur avant la fin de la régénération du filtre ; des interruptions répétées peuvent entraîner la dégradation précoce de l'huile moteur. Il n'est pas conseillé de terminer la régénération du filtre, véhicule à l'arrêt.

Anomalie de fonctionnement

Si cette alerte persiste, ne pas négliger cet avertissement ; cela indique qu'un dysfonctionnement est survenu dans l'ensemble ligne d'échappement / filtre à particules. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Boîte de vitesses manuelle



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être

nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.



Si ce témoin s'allume, faire vérifier l'état des plaquettes de freins par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement manuel



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions.

Le contrôle de ce système est à faire effectuer par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

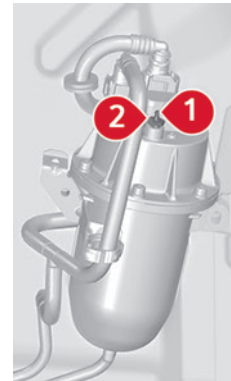
Filtre à gazole

Le filtre à gazole se situe dans le compartiment moteur, près du réservoir du liquide de freins.



Si ce témoin s'allume, purgez le filtre. Vous pouvez aussi le purger régulièrement à chaque vidange moteur.

Purge de l'eau dans le filtre




- ▶ Accoupler un tuyau transparent sur la tête de vis de purge 1.
- ▶ Placer l'autre extrémité du tuyau transparent dans un récipient.
- ▶ Desserrer la vis de purge 2.
- ▶ Mettre le contact.

- ▶ Attendre l'arrêt de la pompe de gavage.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Serrer la vis de purge 2.
- ▶ Déposer, puis évacuer le tuyau transparent et le récipient.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Contrôler l'absence de fuite.

I Les moteurs HDi font appel à une technologie avancée. Toute intervention nécessite une qualification particulière garantie par le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Roues et pneumatiques

 Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

! Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques. L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

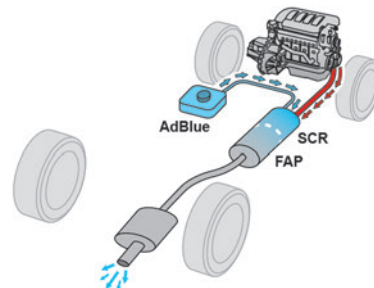
Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

AdBlue® (moteurs BlueHDi)



Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, CITROËN a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans **un réservoir spécifique** d'environ 19 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage d'environ 4 000 km **fortement variable** selon le mode de conduite.

Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

I Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dès que possible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Après 400 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

I Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

! Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

I Il est également possible de se rendre dans une station-service équipée de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin.

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le

liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

! Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

! Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.

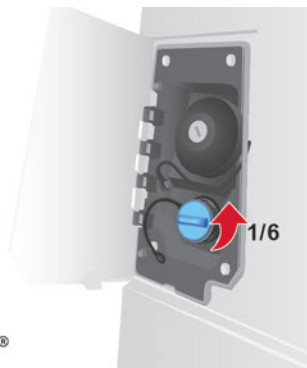
Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

! Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur**,

ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électronique dans l'habitacle.

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

► Couper le contact et retirer la clé du contacteur pour éteindre le moteur.



► Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® d'un 6^{ème} de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.

Remplissage

► Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu du bidon dans le réservoir d'AdBlue du véhicule.

► Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Si le réservoir d'AdBlue® s'est vidé complètement – ce qui est confirmé par le message "Ajouter AdBlue : Démarrage impossible" – il est impératif d'effectuer un appoint d'au moins 5 litres.

Après remplissage

► Replacer le bouchon bleu sur l'embouchure du réservoir et le tourner d'un 6^{ème} de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée.

► Refermer la trappe à carburant.



Ne pas jeter les bidons d'AdBlue® avec les ordures ménagères.

Les déposer dans un container réservé à cet usage ou les rapporter dans votre point de vente.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

i Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).
Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

À l'intérieur

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour le nettoyage des combinés, écrans tactiles ou autres, essuyer délicatement à l'aide d'un chiffon doux et sec. Ne pas utiliser de produits (exemple : alcool, désinfectant) ni d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - Risque de détérioration !

Carrosserie

Peinture brillante

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !
Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.
Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

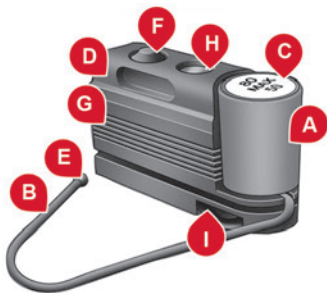
i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique

Ce kit de dépannage provisoire de pneumatique est rangé dans une sacoche, installée dans une des portes avant.



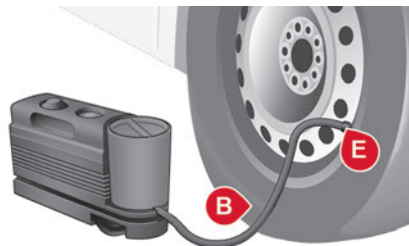
Il comprend :

- Une cartouche **A**, contenant le liquide obturant, munie :
 - d'un tuyau de remplissage **B**,
 - d'un adhésif **C** indiquant "max. 80 km/h", que le conducteur doit appliquer visiblement (sur la planche de bord) après avoir réparé le pneumatique.
- Une notice d'utilisation rapide du kit de réparation.
- Un compresseur **D** muni d'un manomètre et de raccords.

– Des adaptateurs, pour le gonflage de différents éléments.

Réparation d'un pneumatique

- ▶ Serrer le frein à main.



- ▶ Dévisser le capuchon de la valve du pneumatique, enlever le tuyau flexible de remplissage **B** et visser la bague **E** sur la valve.
 - ▶ S'assurer que l'interrupteur **F** du compresseur soit en position **0** (éteint).
 - ▶ Démarrer le moteur.
 - ▶ Introduire la fiche **G** dans la prise de courant du véhicule la plus proche.
 - ▶ Actionner le compresseur en plaçant l'interrupteur **F** en position **I** (allumé).
 - ▶ Gonfler le pneumatique à la pression de 5 bars.
- Pour obtenir une lecture plus précise, il est conseillé de contrôler la valeur de la pression sur le manomètre **H**, compresseur éteint.

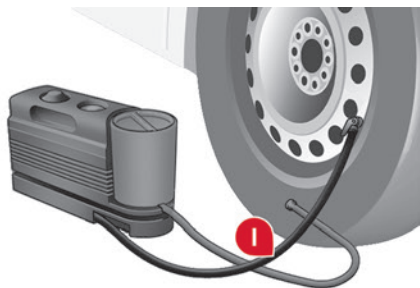
▶ Si une pression d'au moins **3 bars** n'est pas atteinte dans les 5 minutes, débrancher le compresseur de la valve et de la prise de courant, puis avancer le véhicule de 10 mètres environ, pour distribuer le liquide obturant à l'intérieur du pneumatique.

- ▶ Répéter ensuite l'opération de gonflage :
 - si une pression d'au moins **3 bars** n'est pas atteinte dans les 10 minutes, arrêter le véhicule : le pneumatique est trop endommagé, et n'a pu être réparé. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
 - si le pneumatique a été gonflé à la pression de **5 bars**, redémarrer immédiatement.
- ▶ Après avoir conduit pendant environ 10 minutes, s'arrêter et contrôler à nouveau la pression du pneumatique.
- ▶ Rétablir la pression correcte en accord avec l'étiquette située sur le montant côté conducteur, et consulter dès que possible le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

i Ce kit de dépannage et les cartouches de recharge sont disponibles dans le réseau CITROËN.

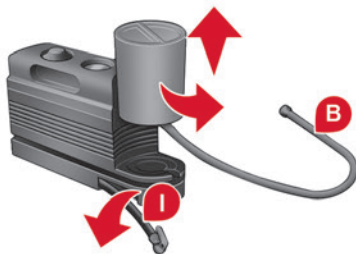
Contrôle et rétablissement de la pression

Le compresseur peut être utilisé uniquement pour contrôler et rétablir la pression.



- ▶ Déconnecter le flexible I et connecter le directement à la valve du pneumatique ; la cartouche sera ainsi connectée au compresseur et le liquide obturant ne sera pas injecté. S'il est nécessaire de dégonfler le pneumatique, relier le flexible I à la valve du pneumatique et appuyer sur la touche jaune, placée au centre de l'interrupteur du compresseur.

Remplacement de la cartouche



Pour remplacer la cartouche de liquide obturant, procéder comme suit :

- ▶ Déconnecter le flexible I.
- ▶ Tourner la cartouche à remplacer dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et la soulever.
- ▶ Insérer la nouvelle cartouche et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre,
- ▶ Reconnecter le flexible I et relier le tuyau B dans son emplacement.

! La cartouche contient de l'éthylène-glycol, produit nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.
À tenir hors de portée des enfants.

♻️ Après utilisation, ne pas jeter la cartouche dans la nature, la rapporter

dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération.

Roue de secours

Stationnement

- ▶ Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
- ▶ En cas de route en pente ou déformée, positionner sous les roues un objet faisant office de cale.
- ▶ Avec une boîte manuelle, engager la première vitesse puis couper le contact de façon à bloquer les roues.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et vérifier l'allumage du témoin au combiné.
- ▶ S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité.
- ▶ Enfiler le gilet de sécurité et signaler l'immobilisation du véhicule avec les dispositifs prévus par la législation en vigueur dans le pays de circulation (triangle de présignalisation, feux de détresse...).
- ▶ Se munir des outils.

Particularité avec suspension pneumatique

Si le véhicule en est équipé, activer le mode de soulèvement du véhicule avant de soulever le véhicule avec un cric.



Pour les véhicules équipés d'un volant à droite, les boutons se situent sur la droite du volant.

► Contact mis, appuyer simultanément sur les deux touches 1 et 2 pendant au moins 5 secondes.

Leurs voyants s'allument fixement.

► Pour quitter ce mode, appuyer simultanément sur les touches 1 et 2 pendant 5 secondes supplémentaires.

Leurs voyants s'éteignent et le système redevient pleinement opérationnel.

Ce mode se désactive automatiquement si l'on dépasse la vitesse d'environ 5 km/h.

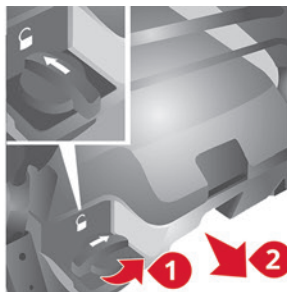
Une fois que le véhicule est bien sécurisé, procéder dans cet ordre :

1- Prendre les outils.

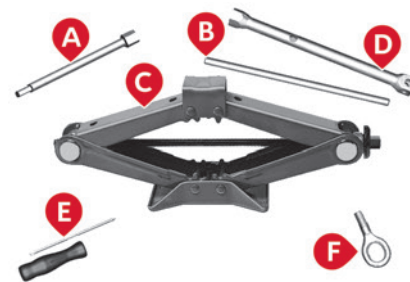
- 2- Retirer la roue de secours.
- 3- Positionner le cric.
- 4- Remplacer la roue à réparer.
- 5- Ranger la roue à réparer.

1 - Prendre les outils

Ils sont rangés dans une boîte située sous l'assise du passager avant.



- Tournez le bouton d'un quart de tour, puis tirez la boîte.
- Après utilisation, appuyez sur le bouton, puis tournez d'un quart de tour afin de bloquer la boîte.



- A. Douille rallongée
- B. Barre
- C. Cric
- D. Clé démonte-roue
- E. Tournevis (poignée et embouts)
- F. Anneau amovible de remorquage

2 - Retirer la roue de secours de son logement

i Pour plus de confort, soulevez l'arrière du véhicule.

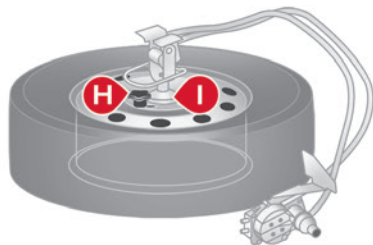
! La roue de secours est spécifique à votre véhicule, ne l'employez pas sur des véhicules de modèle différent.

De même, n'utilisez pas de roues de secours provenant d'un modèle différent de celui de votre véhicule.

Ces indications s'appliquent également aux boulons.

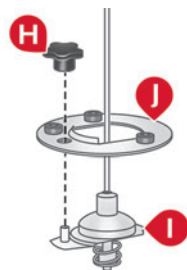
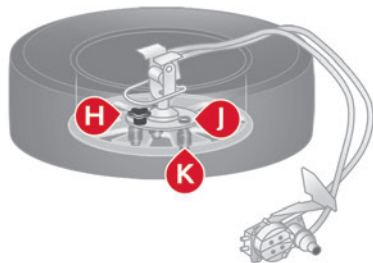
En cas de panne

Avec **jantes tôle** :



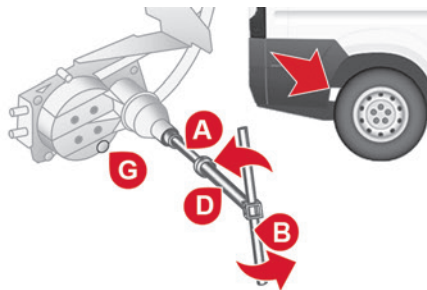
H. Poignée
I. Étrier

Avec **jantes alliage** :



H. Poignée
I. Étrier
J. Support
K. Vis

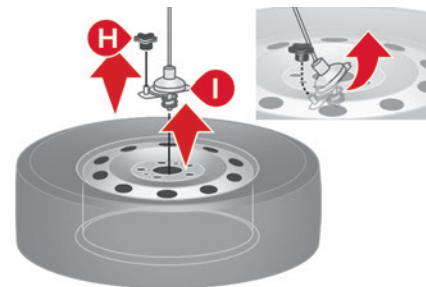
La vis de maintien de la roue de secours est située sous le pare-chocs arrière, côté droit.



► Installez la douille rallongée **A**, la clé démonte-roue **D** et la barre **B** sur la vis de maintien.

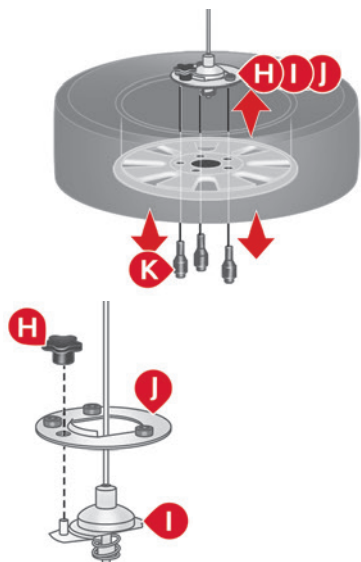
- Tournez l'ensemble dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour faire descendre la roue.
- Tournez jusqu'au point de blocage du treuil, signalé par le durcissement de la manoeuvre et l'encoche **G** non apparente.
- Après avoir déroulé entièrement le câble, sortez la roue de secours.

Avec **jantes tôle** :



- Dévissez la poignée **H**.
- Retirez l'étrier **I** de la partie externe de la jante tôle.

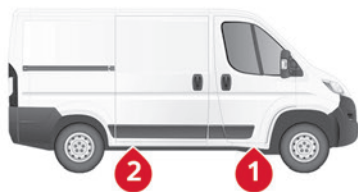
Avec **jantes alliage** :



- ▶ Dévissez les trois vis de fixation **K**.
- ▶ Dévissez la poignée **H**.
- ▶ Retirez le support **J** de l'étrier **I**.
- ▶ Dégagez la roue de secours et placez-la près de la roue à remplacer.
- ▶ Placez une cale, si possible, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.

3 - Positionner le cric

! Veillez à ce que le cric soit bien stable.
Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de s'affaisser - Risque de blessure !



! Veillez à positionner le cric uniquement aux emplacements **1** ou **2** sous le véhicule, en vous assurant que la zone d'appui du véhicule est bien centrée sur la tête du cric. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser.

i Assurez-vous de la sécurité des passagers (éloignement, distance du véhicule).

! N'introduisez jamais les mains ou la tête dans le passage des roues.



! Ne vous engagez jamais sous un véhicule levé par un cric (utilisez une chandelle).

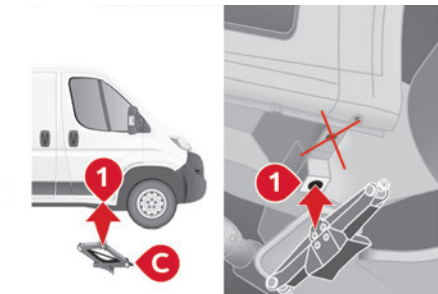
N'utilisez pas :

- Le cric pour un autre usage que le levage du véhicule.
- Une autre cric que celui fourni par le constructeur.

i Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé. Le cric ne nécessite aucun entretien. Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.

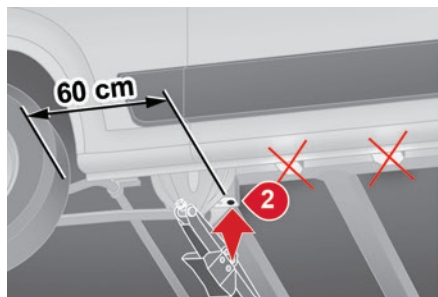
i Certaines parties du cric telles que les vis ou les articulations peuvent blesser : évitez de les toucher. Éliminez soigneusement toute trace de graisse de lubrification.

À l'avant



- Positionner le cric **C** à l'emplacement **1** prévu sous le soubassement, à proximité de la roue avant.

À l'arrière

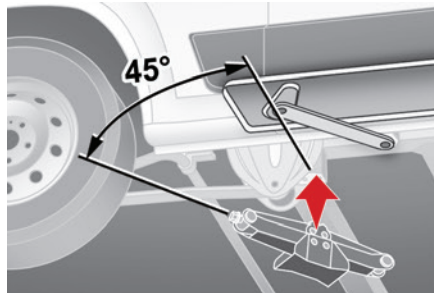


! Le cric doit être placé à environ **60 cm** du bord de la roue arrière.

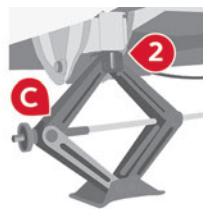


- Positionner le cric **C** à l'emplacement **2** dans le trou prévu à cet effet.

Particularité avec un marchepied latéral



Si le véhicule en est équipé, veiller à bien placer le cric à **45°** de façon à ne pas interférer avec le marchepied.

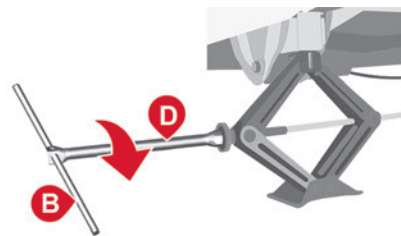


4 - Remplacer la roue à réparer

- Déposer l'enjoliveur (selon version) en faisant levier avec le tournevis **E**.
- Débloquer les boulons à l'aide de la clé démonte-roue **D** et de la barre **B**.

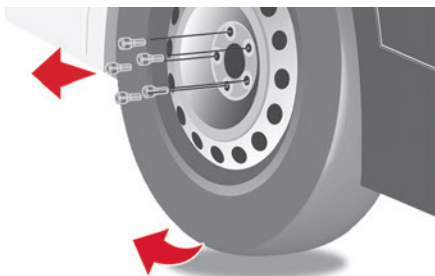
i Pour plus d'informations sur comment **Positionner le cric**, se reporter au paragraphe correspondant.

- S'assurer que le cric soit stable et bien placé sur le soubassement.



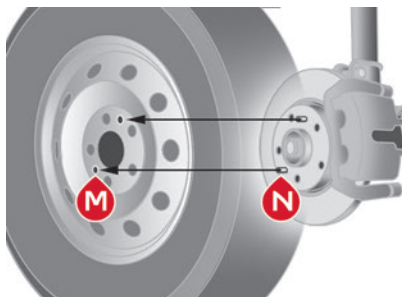
- À l'aide de la clé démonte-roue **D** et de la barre **B**, développer suffisamment le cric pour pouvoir dégager la roue.

! Pour dégager la roue facilement, un espace d'environ **2 à 3 cm** est nécessaire entre le sol et le pneu. Si la roue est très crevée/écrasée, augmenter l'espace mais sans actionner le cric au maximum de sa levée.



- ▶ Dévisser complètement les boulons et retirer la roue à réparer.
- ▶ S'assurer que les surfaces d'appui de la roue de secours, les boulons, les logements des boulons sont propres et sans impuretés qui risqueraient de provoquer le desserrage des boulons de fixation.

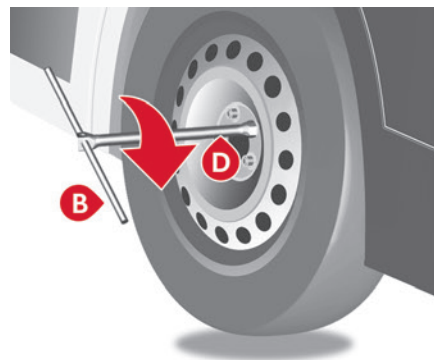
i Ne pas graisser les boulons avant de les visser : ils pourraient se dévisser spontanément.



- ▶ Monter la roue de secours en faisant coïncider les 2 orifices **M** avec les 2 axes **N** correspondants.
- ▶ Amorcer le vissage des boulons à la main.



i Visser les boulons dans cet ordre.



- ▶ Effectuer un premier serrage à l'aide de la clé démonte-roue **D** et de la barre **B**.
- ▶ Abaisser le véhicule à l'aide de la clé démonte-roue **D** et de la barre **B**, puis retirer le cric.
- ▶ Serrer à nouveau les boulons avec la clé démonte-roue **D** et la barre **B**.

i Faire rapidement le contrôle de serrage des vis et la pression de la roue de secours par le réseau du constructeur ou par un atelier qualifié. Faire réparer la roue crevée et la replacer aussitôt sur le véhicule.

i **Véhicule équipé d'un système de détection de sous-gonflage**

La roue de secours n'est pas équipée de capteur de pression. La détection de

sous-gonflage ne sera pas opérationnelle sur ce pneumatique. Une alerte peut être émise par le système.

Contrôler la pression des pneumatiques et réinitialiser le système.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

5 - Ranger la roue à réparer

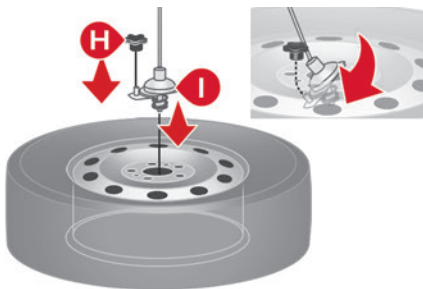
Vous devez impérativement replacer la roue à réparer ou la roue de secours sous le véhicule pour verrouiller le système de treuil.

! Contrôlez qu'elle est bien fixée dans son compartiment sous le plancher.

Un mauvais positionnement de la roue peut compromettre la sécurité.

► Remplacez la roue à l'arrière du véhicule.

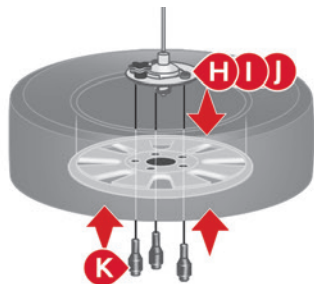
Avec **jantes tôle** :



► Accrochez le support **I** sur la partie externe.

► Vissez la poignée **H** pour solidariser le support et la jante tôle.

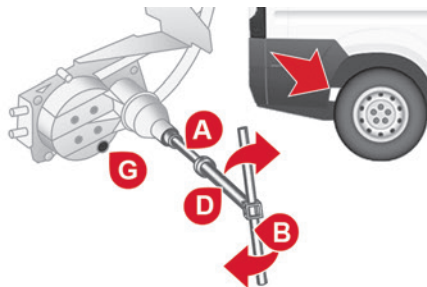
Avec **jantes alliage** :



► Positionnez le support **J** sur l'étrier **I**.

► Vissez la poignée **H**.

► Vissez les trois vis de fixations **K** de l'étrier **I** sur la jante alliage.



► Installez la douille rallongée **A**, la clé démonte-roue **D** et la barre **B** sur la vis de maintien.

► Tournez l'ensemble, dans le sens des aiguilles d'une montre, pour enrouler complètement le câble et remonter au maximum la roue sous le véhicule.

► Vérifiez que la roue est bien plaquée horizontalement contre le plancher du véhicule et que l'encoche **G** du treuil est apparente.

► Rangez les outils et l'enjoliveur (selon version).

i Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification** du véhicule et notamment sur l'étiquette de pression des pneumatiques, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Changement d'une lampe

! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

► **ne les nettoyez pas avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant,**

► utilisez une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre,
► en utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne dirigez pas de manière prolongée la lance sur les

projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

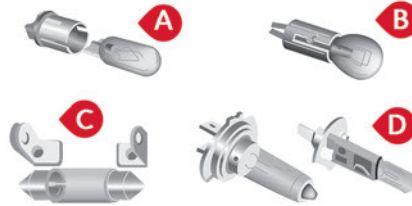
! Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !
 ► Ne touchez pas directement la lampe avec les doigts : utilisez des chiffons non pelucheux.

Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV), afin de ne pas détériorer le projecteur. Remplacez toujours une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques.

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Types de lampes

Différents types de lampes sont installés sur le véhicule. Pour les retirer :



Type A Lampe totalement en verre : tirer doucement car elle est montée par pression.

Type B Lampe à baïonnette : appuyer sur la lampe, puis la tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Type C Lampe cylindrique : écarter les contacts.

Type D Lampe halogène : dégager le ressort de son logement.

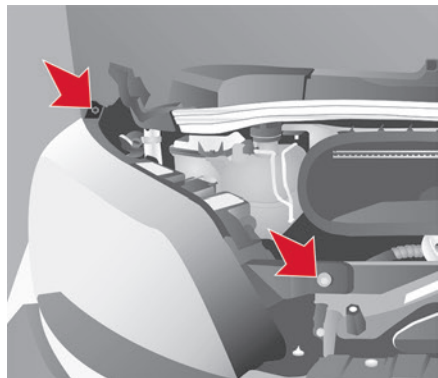
Feux avant



1. Feux de route
2. Feux de croisement
3. Indicateurs de direction
4. Feux de position/diurnes

- Ouvrir le capot moteur et enclencher la béquille de capot.
- Pour accéder aux lampes et ampoules, passer la main derrière le bloc optique.

Si nécessaire, déposer le bloc optique :



- ▶ Selon pays de commercialisation, déposer la mousse de protection grand froid en la faisant coulisser latéralement vers l'extérieur.
- ▶ Débrancher le connecteur électrique en retirant sa bague de verrouillage.
- ▶ Retirer les deux vis de fixation du bloc optique.
- ▶ Déplacer le bloc optique vers le centre du véhicule pour l'extraire de ses glissières. Côté gauche, faire attention à la béquille de capot.

Feux de route / Feux de croisement

Type D, H7 - 55W

- ▶ Ôter le couvercle en tirant la languette en caoutchouc.
- ▶ Débrancher le connecteur électrique.

- ▶ Dégager le ressort de blocage en appuyant sur la pince centrale.
- ▶ Remplacer la lampe en veillant à bien faire correspondre la partie métallique avec la rainure présente sur le feu.

Indicateurs de direction

Type A, WY21W - 21W

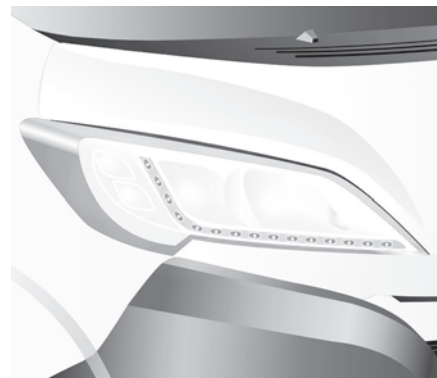
- ▶ Ôter le couvercle en tirant la languette en caoutchouc.
- ▶ Tourner le porte ampoule d'un quart de tour, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- ▶ Remplacer l'ampoule.

Feux de position/diurnes

Type A, W21/5W - 21W et 5W

- ▶ Ôter le couvercle en tirant la languette en caoutchouc.
- ▶ Tourner le porte ampoule d'un quart de tour, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- ▶ Remplacer l'ampoule.

Feux diurnes à LED

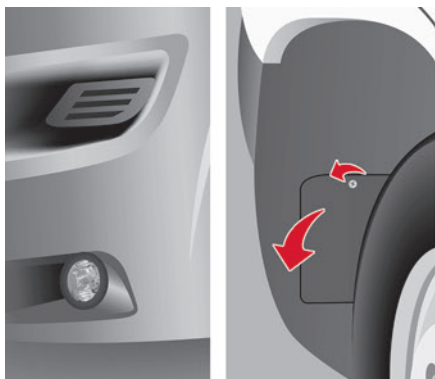


Ces diodes électroluminescentes (LED) servent à la fois de feux diurnes et de feux de position. Si le véhicule est équipé de feux diurnes à LED, consulter le réseau CITROËN.

Projecteurs antibrouillard

Type D, H11 - 55W

- ▶ Braquer complètement la roue vers l'intérieur.



- ▶ Retirer la vis, située dans le passage de roue.
- ▶ Ôter le volet de protection.



- ▶ Retirer l'agrafe de fixation et débrancher le connecteur électrique.
- ▶ Tourner et retirer le porte-lampe.

- ▶ Remplacer la lampe en veillant à bien faire correspondre la partie métallique avec les rainures présentes sur le feu.

! Le changement des lampes à halogène doit se faire projecteur éteint depuis quelques minutes (risque de brûlure grave). Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts, utiliser des chiffons non pelucheux. À la fin de chaque opération, vérifier le bon fonctionnement des feux.

Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction

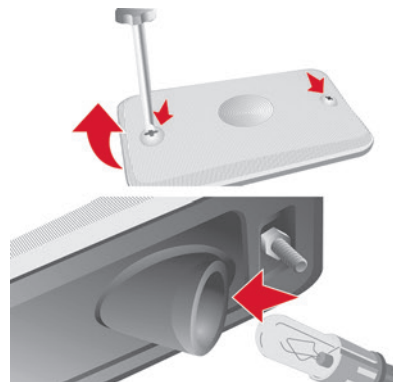
Type A, W16WF - 16W



- ▶ Déplacer le miroir du rétroviseur pour accéder aux vis.
- ▶ Retirer les deux vis de fixation.
- ▶ Tirer le porte ampoule pour le dégager des tétons.
- ▶ Tirer l'ampoule, puis la remplacer.

Feux de position latéraux

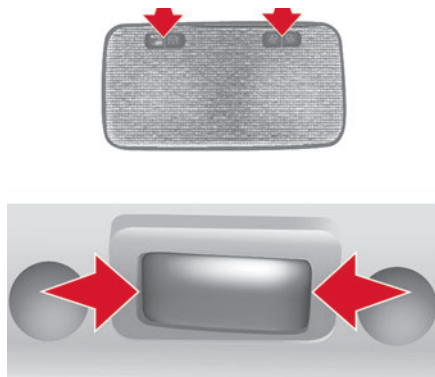
Type A, W5W - 5W



- ▶ Si le véhicule en est équipé (dimension L4), retirer les deux vis de fixation.
- ▶ Tirer le porte ampoule pour le dégager des tétons.
- ▶ Tirer l'ampoule, puis la remplacer.

Plafonniers

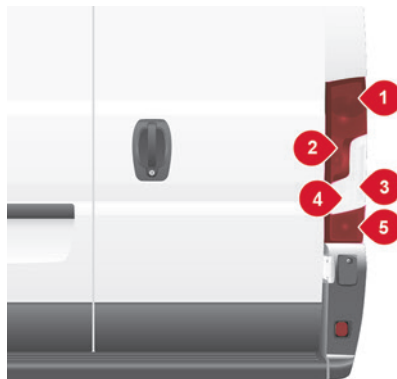
Type C, 12V10W - 10W



Avant / Arrière

- ▶ Appuyer sur les points, indiqués par les flèches, puis ôter le plafonnier.
- ▶ Ouvrir le volet de protection.
- ▶ Remplacer l'ampoule en écartant les deux contacts.
- ▶ Vérifier que les ampoules neuves sont bien bloquées entre les deux contacts.
- ▶ Fermer le volet de protection.
- ▶ Fixer le plafonnier dans son logement et s'assurer de son blocage.

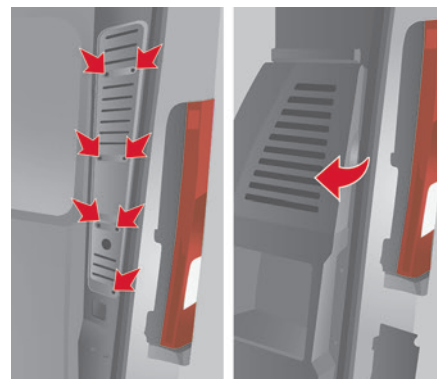
Feux arrière



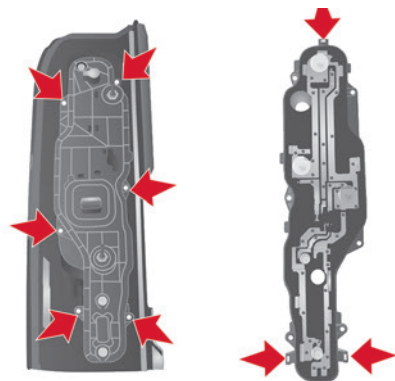
1. Feux stop
Type B, P21W - 21W
2. Feux stop/position
Type B, P21/5W - 21W et 5W
3. Indicateurs de direction
Type B, PY21W - 21W
4. Feux de recul
Type A, W16W - 16W
5. Feu antibrouillard
Type A, W16W - 16W

i Pour plus d'informations sur les **Types de lampes**, se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Repérer l'ampoule défectueuse, puis ouvrir les portes arrière.



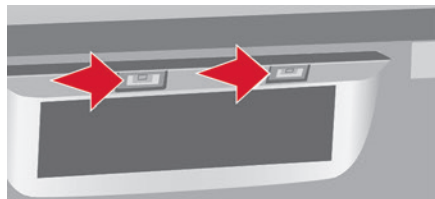
- ▶ Déposer la trappe d'accès correspondante en retirant ses sept vis de fixation (fourgon) ou
- ▶ Déposer la trappe d'accès correspondante en tirant sa poignée pour la déclipper (combi).
- ▶ Débrancher le connecteur électrique en appuyant sur sa languette centrale.
- ▶ Retirer les deux écrous de fixation du bloc transparent.
- ▶ De l'extérieur, tirer le bloc transparent.



- ▶ Retirer les six vis de fixation du porte ampoule.
- ▶ Écarter les trois languettes de maintien et sortir le porte ampoule de son logement.
- ▶ Remplacer l'ampoule.
- ▶ Effectuer les opérations en sens inverse pour la remise en place de chaque ampoule.

Feux de plaque minéralogique

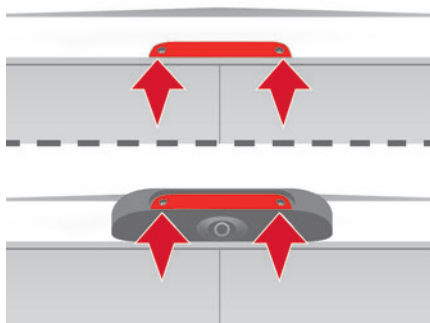
Type C, C5W - 5W



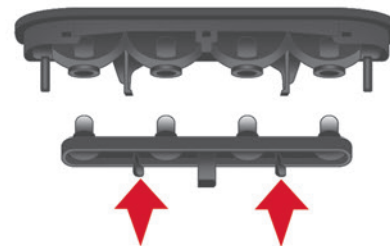
- ▶ Appuyer sur le point, indiqué par la flèche, puis ôter le plastique transparent.
- ▶ Ôter l'ampoule défaillante en écartant les deux contacts.
- ▶ Une fois l'ampoule remplacée, s'assurer que l'ampoule neuve est bien bloquée entre les deux contacts.
- ▶ Remplacer le plastique transparent et appuyer dessus pour le verrouiller.

Troisième feu de stop

Type A, W5W - 5W (x 4)



- ▶ Retirer les deux vis de fixation du feu.
- ▶ Retirer le feu en tirant vers vous.



- ▶ Retirer le porte-lampe en pinçant les deux languettes vers l'intérieur.
- ▶ Retirer l'ampoule défaillante en tirant dessus.
- ▶ Remplacer l'ampoule.

Fusibles

! Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par une tierce personne peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.

i Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule,

consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie 12 V / Batterie d'accessoires

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

Motorisation électrique

i En cas de batterie d'accessoires déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

! Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

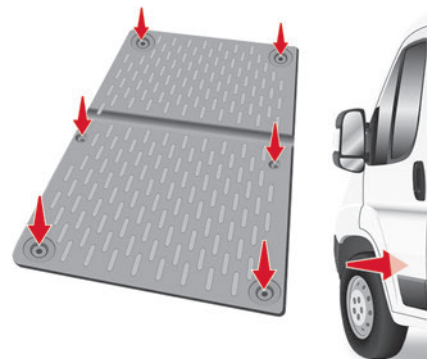
Couper le contact et vérifier que le véhicule n'est pas branché.

! Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

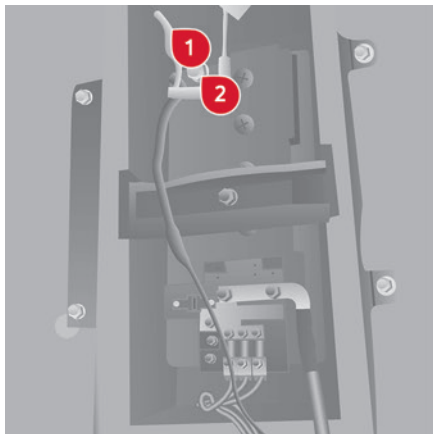
Accès à la batterie

La batterie est située sous le plancher avant gauche.



- ▶ Dévisser les 6 vis de maintien de la trappe d'accès.
- ▶ Relever ou retirer complètement la trappe d'accès.

Débrancher la batterie



- ▶ Basculer le levier 1 vers le bas pour écarter les cosses.
- ▶ Retirer les cosses 2 de la borne négative (-).

i Avant de procéder au débranchement de la batterie, attendre environ 6 minutes après la coupure du contact.

! Ne pas débrancher les cosses quand le moteur tourne.
Ne pas recharger les batteries sans avoir débranché les cosses.
Fermer les vitres et les portes avant de débrancher la batterie.

Après tout rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques. Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

i Il est conseillé, lors d'un arrêt prolongé de plus d'un mois, de débrancher la borne (-) de la batterie.
La description de la procédure de charge de la batterie n'est donnée qu'à titre indicatif.

Après débranchement prolongé de la batterie, il peut être nécessaire de réinitialiser les fonctions suivantes :

- les paramètres de l'afficheur (date, heure, langue, unité de distance et de température),
- les stations de l'autoradio,
- la condamnation centralisée.

Certains réglages sont annulés, il est nécessaire de les réaliser à nouveau, consulter le réseau CITROËN.

Si le véhicule est équipé d'un chrono tachygraphe ou d'une alarme, il est recommandé de débrancher la borne (-) de la batterie (située sous le plancher côté gauche, dans la cabine), lors d'un arrêt prolongé du véhicule de plus de 5 jours.

Démarrer à partir d'une autre batterie

! Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

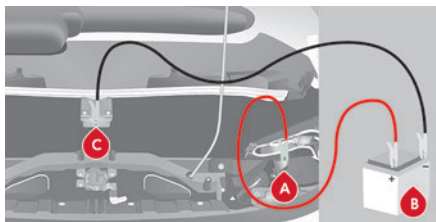
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

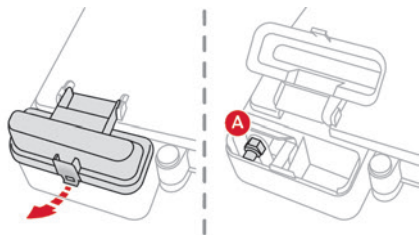
Le démarrage à partir d'une autre batterie s'effectue dans le compartiment moteur.

- ▶ Ouvrir le capot.



- A.** Point métallique positif du véhicule
- B.** Batterie de secours
- C.** Point de masse du véhicule

Le point métallique positif **A** est accessible par une trappe, située sur le côté de la boîte à fusibles.



! Se brancher uniquement sur les points indiqués et illustrés ci-dessus. En cas de non-respect, risque de court-circuit !

Avec motorisation Diesel

- ▶ Connecter le câble rouge au point métallique **A**, puis à la borne (+) de la batterie de secours **B**.

- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B**.
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir sur le point de masse **C** de votre véhicule.
- ▶ Actionner le démarreur, laisser tourner le moteur.
- ▶ Attendre le retour au ralenti et débrancher les câbles.

Avec motorisation électrique

- ▶ Connecter le câble rouge au point métallique **A**, puis à la borne (+) de la batterie de secours **B**.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B**.
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir sur le point de masse **C** de votre véhicule.
- ▶ Démarrer le moteur électrique.
- ▶ Débrancher le câble vert ou noir du point de masse **C** de votre véhicule.
- ▶ Débrancher le câble rouge du point métallique **A** de votre véhicule.
- ▶ Laisser le véhicule démarré pendant au moins 20 minutes.

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

- ▶ Accéder à la batterie, située dans le plancher avant gauche.
- ▶ Débrancher la batterie.
- ▶ Respecter les instructions d'utilisation données par le fabricant du chargeur.
- ▶ Rebrancher en commençant par la borne (-).

- ▶ Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles sont couvertes de sulfate (dépôt blanchâtre ou verdâtre), les démonter et les nettoyer.

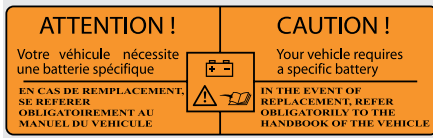
! L'opération de recharge doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources éventuelles d'étincelles afin d'éviter le risque d'explosion et d'incendie.

Ne pas essayer de recharger une batterie gelée : il faut d'abord la dégeler afin d'éviter les risques d'explosion. Si elle a gelé, faire contrôler la batterie avant la recharge par un spécialiste qui vérifiera que les composants intérieurs n'ont pas été endommagés et que le conteneur n'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Procéder à une charge lente à bas ampérage pendant environ 24 heures maximum pour éviter d'endommager la batterie.

! La présence de cette étiquette, notamment avec le Stop & Start, indique l'utilisation d'une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques, qui nécessite, en cas de débranchement ou de remplacement,

l'intervention exclusive du réseau CITROËN ou d'un atelier qualifié.



Après le remontage de la batterie par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié, le Stop & Start ne sera actif qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépend des conditions climatiques et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Remorquage

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

– En panne sur autoroute ou sur voie rapide.

– Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.

– Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.

– Remorquage avec deux roues au sol seulement.

– Véhicule à quatre roues motrices.

– Absence de barre de remorquage homologuée.

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Motorisation électrique

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

Contraintes de remorquage

Type de véhicule (moteur / boîte)	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Manuelle	✓	✓	✓	✓

Type de véhicule (moteur / boîte)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Électrique	✗	✓	✓	✗

Remorquage de son véhicule

L'anneau amovible de remorquage est situé dans la boîte à outils sous le siège passager avant.

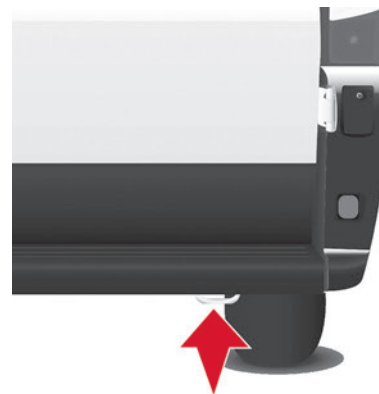
- ▶ Déclipper le cache à l'aide d'un outil plat.



- ▶ Visser l'anneau amovible de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Accrocher la barre de remorquage homologuée à l'anneau amovible.
- ▶ Mettre le levier de vitesses au point mort.

i Le non-respect de cette particularité peut conduire à la détérioration de certains organes de freinage et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

Remorquage d'un autre véhicule



L'anneau rigide de remorquage est situé à droite sous le pare-chocs.

- ▶ Accrocher la barre de remorquage homologuée à l'anneau rigide.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

i La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa

tenu de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Motorisations Diesel

Moteurs Diesel Euro 6.3

Moteurs	2,2 BlueHDi 120 S&S	2,2 BlueHDi 140 S&S	2,2 BlueHDi 165 S&S
Boîte de vitesses	Manuelle 6 rapports (BVM6)	Manuelle 6 rapports (BVM6)	Manuelle 6 rapports (BVM6)
Cylindrée (cm ³)	2 197	2 197	2 197
Puissance maxi norme CEE (kW)	88	103	121
Carburant	Gazole	Gazole	Gazole

Moteurs Diesel Euro 6.1

Moteurs	2,0 BlueHDi 130	2,0 BlueHDi 160
Boîte de vitesses	Manuelle 6 rapports (BVM6)	Manuelle 6 rapports (BVM6)
Cylindrée (cm ³)	1 997	1 997
Puissance maxi norme CEE (kW)	96	120
Carburant	Gazole	Gazole

Moteurs Diesel Euro 4 / Euro 5

(Selon pays de commercialisation)

Moteurs	2,2 HDi 130 2,2 e-HDi 130	2,2 HDi 150 2,2 e-HDi 150
Boîte de vitesses	Manuelle 6 rapports (BVM6)	Manuelle 6 rapports (BVM6)
Cylindrée (cm ³)	2 198	2 198
Puissance maxi norme CEE (kW)	96	110
Carburant	Gazole	Gazole

Motorisation électrique

Types variantes versions :	
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	0
Remorque non freinée (kg)	0
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	0
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi. : norme CE (kW) / (ch)	90 / 120
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	37 ou 70
Charge accélérée	
Mode 3	
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	
Mode 4	
Tension continue (DC)	400

Masses et charges remorquables

Ces tableaux présentent les valeurs de masses homologuées (en kg) selon les dimensions et les appellations du véhicule.

Minibus				
Dimensions	Appellations	MTAC	Remorque non freinée	Poids maximal autorisé sur flèche
L3 H2	4-40	4 005	X	X
L4 H2	4-42	4 250	X	X



Pour les versions **Combi**, la masse maximale de la **Remorque freinée** (dans la limite du MTRA), en pente 10 ou 12%, est de : 2 500 kg.

Combi 5-6 places				
Dimensions	Appellations	MTAC	Remorque non freinée	Poids maximal autorisé sur flèche
L1 H1	30	3 000	750	150* / 100**
	33	3 300	750	150* / 100**
L2 H2	33	3 300	750	150* / 100**
	4-35	3 500	750	150* / 120**

Combi 7-8-9 places				
Dimensions	Appellations	MTAC	Remorque non freinée	Poids maximal autorisé sur flèche
L1 H1	30	3 150	750	150* / 100**
L2 H2	33	3 300	750	150* / 100**

* Uniquement Euro 6.3.

** Hors Euro 6.3.

Fourgon				
Dimensions	Appellations	MTAC	Remorque non freinée	Poids maximal autorisé sur flèche
L1 H1	28	2 800	750	150* / 100**
	30	3 000	750	150* / 100**
	33	3 300	750	150* / 100**
	35	3 500	750	150* / 100**
	4-35	3 500	750	150* / 120**
	4-40	4 005	750	150* / 120**
L1 H2	30	3 000	750	150* / 100**
	33	3 300	750	150* / 100**
	35	3 500	750	150* / 100**
L2 H1	30	3 000	750	150* / 100**
	33	3 300	750	150* / 100**
	35	3 500	750	150* / 100**
	4-35	3 500	750	150* / 120**
L2 H2	30	3 000	750	150* / 100**
	33	3 300	750	150* / 100**
	35	3 500	750	150* / 100**
	4-35	3 500	750	150* / 120**
	4-40	4 005	750	150* / 120**

* Uniquement Euro 6.3.

** Hors Euro 6.3.

Fourgon				
Dimensions	Appellations	MTAC	Remorque non freinée	Poids maximal autorisé sur flèche
L3 H2	33	3 300	750	150* / 100**
	35	3 500	750	150* / 100**
	4-35	3 500	750	150* / 120**
	4-40	4 005	750	150* / 120**
L3 H3	33	3 300	750	150* / 100**
	35	3 500	750	150* / 100**
	4-35	3 500	750	150* / 120**
	4-40	4 005	750	150* / 120**
L4 H2	4-35	3 500	750	150* / 120**
	4-40	4 005	750	150* / 120**
L4 H3	4-35	3 500	750	150* / 120**
	4-40	4 005	750	150* / 120**

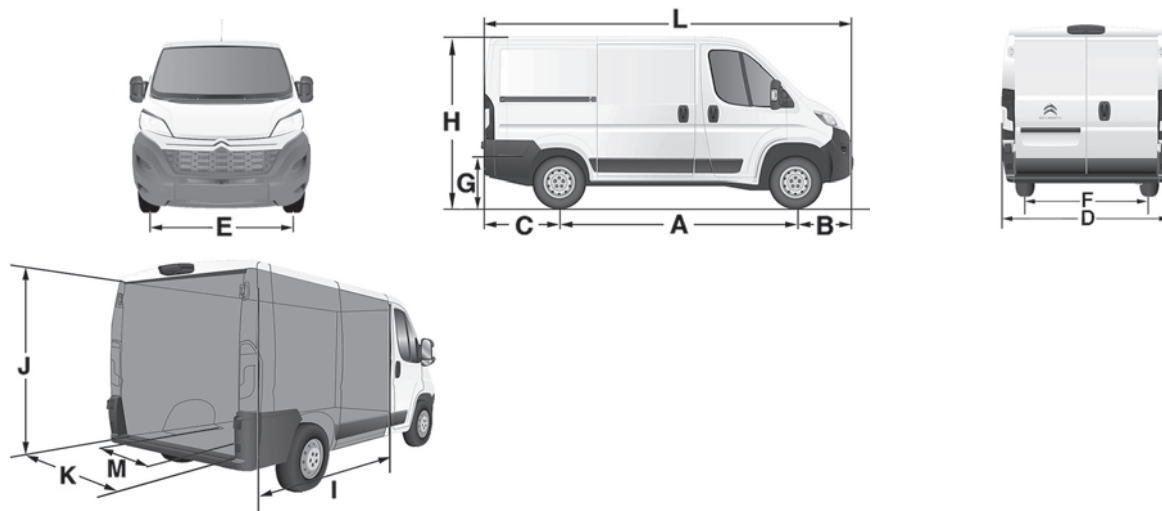
* Uniquement Euro 6.3.

** Hors Euro 6.3.

Dimensions

Les valeurs de dimensions sont données en millimètres.

Fourgon

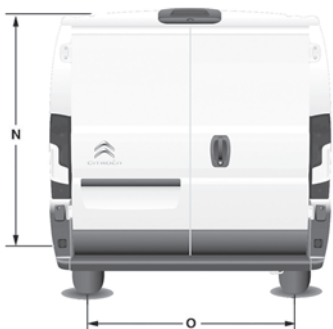


Votre véhicule se décline en 4 longueurs (L1...) et 3 hauteurs (H1...):

		L1		L2		L3		L4	
		H1	H2	H1	H2	H2	H3	H2	H3
L	Longueur hors tout	4 963		5 413		5 998		6 363	
H	Hauteur hors tout	2 254	2 524	2 254	2 524	2 524	2 764	2 524	2 764
A	Empattement	3 000		3 450		4 035			

		L1		L2		L3		L4	
		H1	H2	H1	H2	H2	H3	H2	H3
B	Porte-à-faux avant	948							
C	Porte-à-faux arrière	1 015						1 380	
D	Largeur (avec / sans rétroviseurs)	2 508 / 2 050							
E	Largeur voie avant	1 810							
F	Largeur voie arrière	1 790							
G	Hauteur du seuil de chargement	535 à 565							
I	Longueur du plancher intérieur	2 670		3 120		3 705		4 070	
J	Hauteur intérieure maximale de charge	1 662	1 932	1 662	1 932	1 932	2 172	1 932	2 172
K	Largeur intérieure maximale	1 870							
M	Largeur intérieure entre passage des roues	1 422							
	Volume (m³)	8	9,5	10	11,5	13	15	15	17

Portes arrière



		L1		L2		L3		L4	
		H1	H2	H1	H2	H2	H3	H2	H3
N	Hauteur utile des portes arrière	1 520	1 790	1 520	1 790	1 790	2 030	1 790	2 030
O	Largeur utile des portes arrière	1 562							

Porte latérale



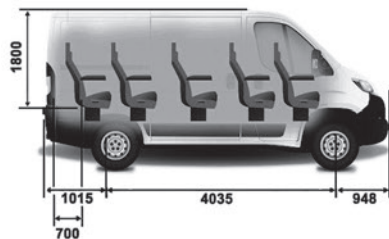
		L1		L2		L3		L4	
		H1	H2	H1	H2	H2	H3	H2	H3
P	Hauteur de la porte latérale coulissante	1 485	1 755	1 485	1 755	1 755			
Q	Largeur de la porte latérale coulissante	1 075		1 250					

Combi

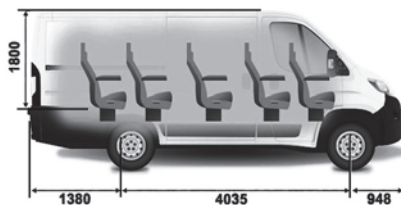


	L1H1		L2H2	
A	751	872	1201	1322
B	1201	1743	1651	2193
C	-	860	-	860

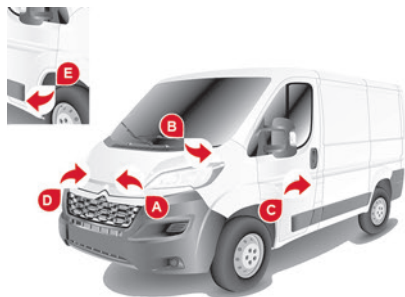
4-40 L3H2



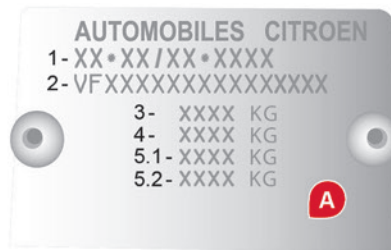
4-40 L4H2



Éléments d'identification



A. Plaque constructeur

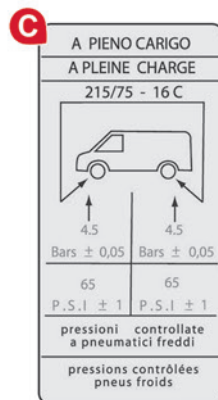


Cette plaque est située sur la traverse du bouclier avant, sous le capot moteur.

- 1 - Numéro de réception communautaire
- 2 - Numéro d'identification véhicule (V.I.N.)
- 3 - Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC)
- 4 - Masse totale roulante autorisée (MTRA)
- 5.1 - Masse maximale sur l'essieu avant
- 5.2 - Masse maximale sur l'essieu arrière

B. Numéro de série sur la carrosserie

C. Pneumatiques



Cette vignette (image non contractuelle) apposée sur le montant du véhicule, côté conducteur, indique :

- les dimensions des pneumatiques,
- les pressions de gonflage en charge.

Le contrôle de la pression de gonflage doit être effectué à froid, au moins tous les mois.

D. Référence peinture

Cette référence est située sur la traverse du bouclier avant, sous le capot moteur.

E. Numéro de série sur la carrosserie

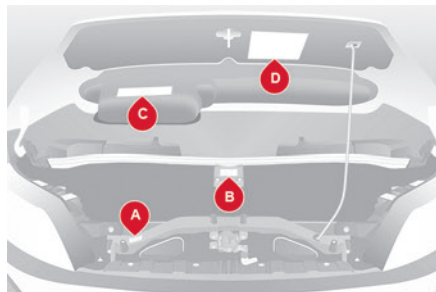
Ce numéro est situé sous le cache plastique, au niveau du marche-pied, côté droit.

Glossaire des étiquettes

Cette rubrique regroupe l'ensemble des textes inscrits sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

i Pour les **Éléments d'identification**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Dans le compartiment moteur

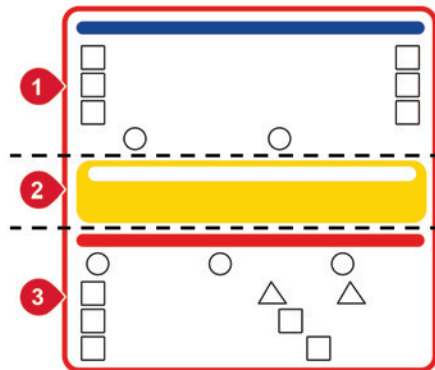


A
Peinture originale
Couleur
Code
Vernis

B
EXCLUSIVEMENT POUR DEPANNAGE.

C
DANGER
DEMARRAGE MOTEUR AUTOMATIQUE.
EXTRAIRE LA CLE DE CONTACT QUAND LE
CAPOT EST OUVERT.

D



1 - ATTENTION

LUBRIFIANTS ET LIQUIDES D'ORIGINE	
Huile moteur	Transmission
Radiateur	Freins
Lave-vitre	Direction assistée
CONSULTER LE CARNET D'ENTRETIEN.	PROTEGER LES YEUX.

2 - SECURITE

L'utilisation des pièces de rechange, liquides et lubrifiants d'origine, ainsi que le respect des plans d'entretien garantissent dans le temps la fiabilité et la sécurité de votre véhicule comme à l'origine.

3 - DANGER

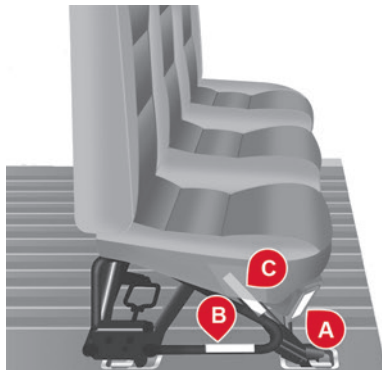
NE PAS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS.	NE PAS APPROCHER DES FLAMMES.	NE PAS TOUCHER.
NE PAS ENLEVER LE BOUCHON LORSQUE LE MOTEUR EST CHAUD.	EXPLOSION	LIQUIDE CORROSIF
PEUT DEMARRER AUTOMATIQUEMENT MEME AVEC MOTEUR COUPE.		NE PAS OUVRIR GAZ SOUS HAUTE PRESSION.
DEMARRAGE MOTEUR AUTOMATIQUE. EXTRAIRE LA CLE DE CONTACT QUAND LE CAPOT EST OUVERT.		HAUTE TENSION

Dans la trappe à carburant

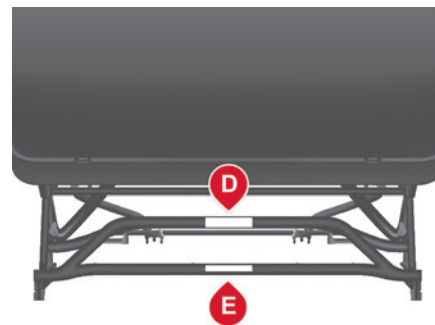


DANGER RETIREZ LENTEMENT.
LES VAPEURS DE CARBURANT PEUVENT
PROVOQUER DES BLESSURES.

Sur la banquette arrière



- A**
Pousser le dossier avant de le rabattre.
- B**
TIRER POUR OUVRIR.
- C**
TIRER LE LEVIER 1 POUR BASCULER
(PARTIELLEMENT LE DOSSIER).
TIRER LE LEVIER 2 POUR RABATTRE
(COMPLETEMENT LE DOSSIER).



- D**
NE PAS VOYAGER DERRIERE LE SIEGE
RABATTU OU AVEC BAGAGE SUR LE
PREMIER RANG.
- E**
TIRER POUR RABATTRE.

Pour les véhicules électriques



Les éléments du circuit électrique de traction, d'une tension d'environ 400 V, sont repérés par ce symbole en divers endroits du véhicule.

Cabine approfondie



La cabine approfondie, proposée sur les versions fourgon, est composée d'une banquette, de ceintures de sécurité, d'un espace de rangement et de vitres latérales.

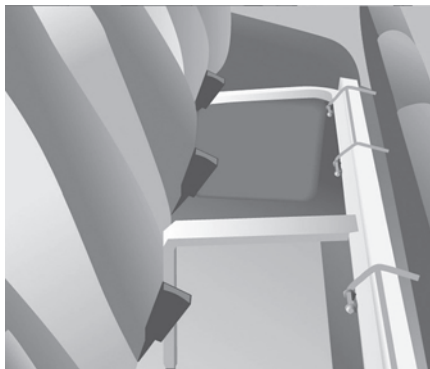
Elle est séparée de l'espace de chargement par une cloison haute résistance offrant confort et sécurité.

Banquette arrière



Cette banquette ergonomique est équipée de quatre places.

Espace de rangement



Un espace de rangement est disponible sous la banquette.

Depuis la cabine, basculez l'assise vers l'avant pour y accéder.

! Ne basculez pas l'assise de la banquette pendant le transport.

N'accrochez rien sur la structure de fixation de la cabine.

Ne dépassez pas le nombre de passagers indiqué sur le certificat d'immatriculation.

i À l'arrière, l'espace de chargement n'est destiné qu'au seul transport de marchandises.

Nous vous recommandons de placer les marchandises ou les objets lourds le plus

en avant de l'espace de chargement (vers la cabine) et de les maintenir fixés par des sangles en utilisant les anneaux d'arrimage du plancher.

Sièges enfants

! N'installez pas de sièges enfants, rehausseurs, nacelles ou couffins sur les places arrière de la cabine.

Châssis cabine / Plateau cabine



Les versions châssis cabine et plateau cabine sont équipées d'une cabine, d'un plateau fixe et de feux arrière spécifiques.



Ces versions sont également disponibles avec d'autres équipements :

- une double cabine,
- une benne.

i Pour plus de détails sur chacun de ses équipements, se reporter à la rubrique correspondante.

Changer une lampe

i Pour plus d'informations sur les **Types de lampes**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Feux arrière



1. Indicateurs de direction

Type B, PY21W - 21W

2. Feux de stop

Type B, P21W - 21W

3. Feux de position

Type A, W5W - 5W

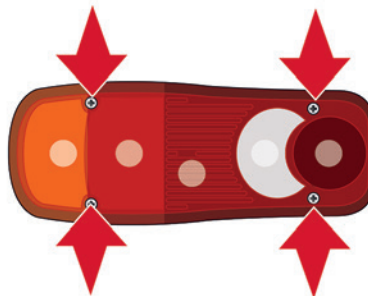
4. Feux de recul

Type A, W16W - 16W

5. Feux antibrouillard

Type A, W16W - 16W

► Repérer l'ampoule défectueuse.



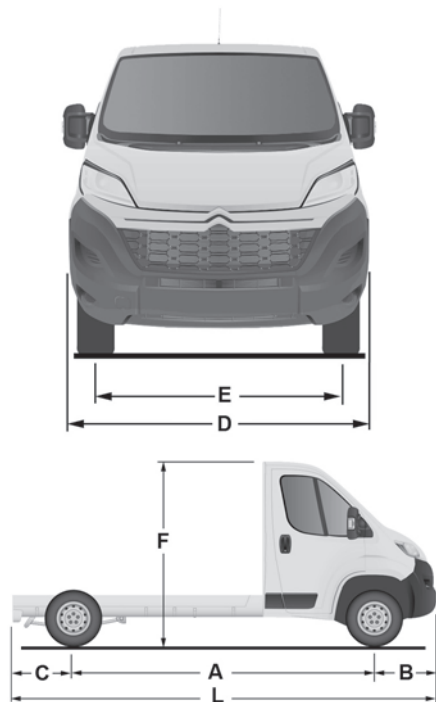
► Retirer les quatre vis de fixation du bloc transparent.

► Tirer le bloc transparent vers vous.

► Remplacer l'ampoule.

Effectuer les opérations en sens inverse pour la remise en place de chaque ampoule.

Dimensions du châssis cabine

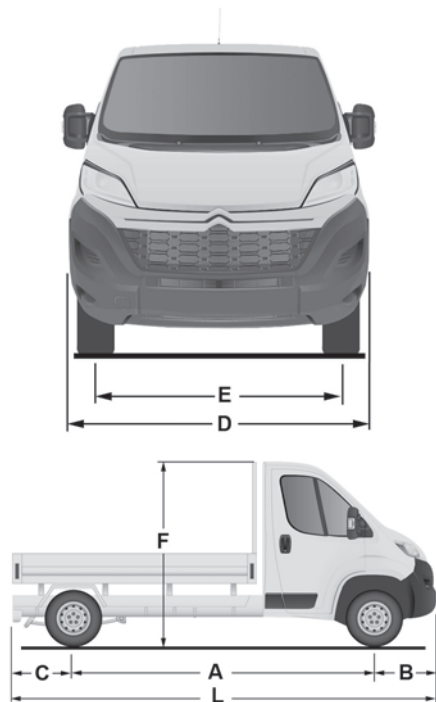


Les valeurs de dimensions sont données en millimètres.

		L1	L2	L2S	L3	L4
L	Longueur hors tout	4 908	5 358	5 708	5 943	6 308

		L1	L2	L2S	L3	L4
A	Empattement	3 000	3 450	3 800	4 035	4 035
B	Porte-à-faux avant	948				
C	Porte-à-faux arrière	960				1 325
D	Largeur (avec / sans rétroviseurs)	2 508 / 2 050				
-	Largeur carrossable	2 207				
-	Largeur maxi carrossable	2 350				
E	Largeur voie avant	1 810				
-	Largeur voie arrière	1 790				
-	Largeur voie arrière majorée	1 980				
F	Hauteur hors tout	2 254				
-	Hauteur maxi carrossable	3 500				

Dimensions du plateau cabine



Les valeurs de dimensions sont données en millimètres.

		L1	L2	L2S	L3	L4
L	Longueur hors tout	5 293	5 743	6 093	6 328	6 693

		L1	L2	L2S	L3	L4
A	Empattement	3 000	3 450	3 800	4 035	4 035
B	Porte-à-faux avant	948				
C	Porte-à-faux arrière	1 345				1 710
D	Largeur (avec / sans rétroviseurs)	- / 2 100				
-	Largeur carrossable	-				
-	Largeur maxi carrossable	-				
E	Largeur voie avant	1 810				
-	Largeur voie arrière	1 790				
-	Largeur voie arrière majorée	1 980				
F	Hauteur hors tout	2 153				
-	Hauteur maxi carrossable	-				

Double cabine



La double cabine, proposée sur les versions châssis cabine et plateau cabine, est composée d'une banquette, de ceintures de sécurité, d'un espace de rangement et de vitres latérales.

Banquette arrière

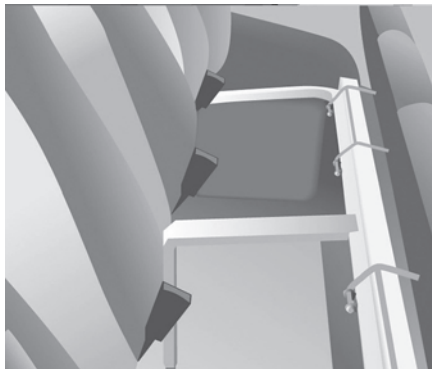


Cette banquette ergonomique est équipée de quatre places.

Sièges enfants

! N'installez pas de sièges enfants, rehausseurs, nacelles ou couffins sur les places arrière de la cabine.

Espace de rangement



Un espace de rangement est disponible sous la banquette.

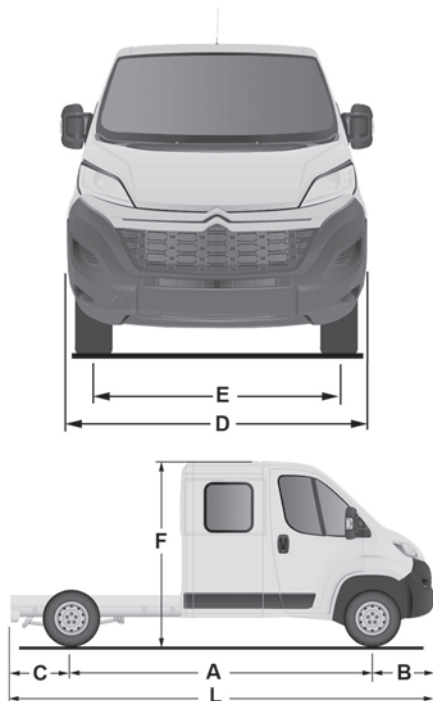
Basculez l'assise vers l'avant pour y accéder.

! Ne basculez pas l'assise de la banquette pendant le transport.

N'accrochez rien sur la structure de fixation de la cabine.

Ne dépassez pas le nombre de passagers indiqué sur le certificat d'immatriculation.

Dimensions du châssis double cabine / plateau double cabine



Les valeurs de dimensions sont données en millimètres.

		Châssis double cabine		Plateau double cabine		
		L3	L4	L2	L3	L4
L	Longueur hors tout	5 843	6 208	5 738	6 228	6 678
A	Empattement	4 035		3 450	4 035	
B	Porte-à-faux avant	948		948		
C	Porte-à-faux arrière	860	1 225	1 340	1 245	1 695
D	Largeur (avec / sans rétroviseurs)	2 508 / 2 050		- / 2 100		
-	Largeur carrossable	-		-		
-	Largeur maxi carrossable	-		-		
E	Largeur voie avant	1 810		1 810		
-	Largeur voie arrière	1 790		1 790		
-	Largeur voie arrière majorée	1 980		1 980		
F	Hauteur hors tout	2 254		2 153		
-	Hauteur maxi carrossable	-		-		

Benne



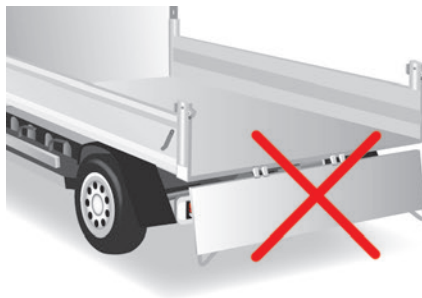
Le levage de la benne est assuré par un groupe hydro-électrique alimenté par la batterie du véhicule.



La montée ou la descente se fait par le maintien des boutons correspondants de la télécommande aimantée et amovible située sur un support dans la cabine.

L'élévation de la benne est générée par le moteur du groupe.
La descente est générée par une électrovanne ouvrant le retour d'huile du vérin.
Un dispositif antichute sécurise la descente de la benne en statique ou en levée.

Consignes de sécurité



! Ne jamais rouler avec la ridelle baissée.
S'assurer de l'absence de personne physique et d'obstacles (au sol et en hauteur) lors du déchargement.

Ne jamais laisser la benne levée en cas de non-utilisation.
Effectuer le bennage toujours la partie haute de la ridelle arrière bloquée.
Respecter la charge utile inscrite sur la plaque de tare présente sur le véhicule.

Vérifier régulièrement que les suspensions sont en bon état et que les pneumatiques sont gonflés à la pression recommandée.
Répartir la charge uniformément dans la benne.
Transporter des produits homogènes à écoulement facile.
Ne jamais rouler même lentement avec la benne levée.



! Ne pas placer de charge supérieure à 150 kg sur la ridelle arrière ouverte.



Benner sur un sol plan et dur : un sol en dévers ou meuble peut provoquer un déplacement du centre de gravité préjudiciable à la stabilité de l'ensemble.

Caractéristiques

Équipements	Détails
Benne	Fond de benne constitué de 2 flans en tôle HLE, épaisseur 2,5 mm, revêtus de zinc, raboutés par une soudure laser centrale et longitudinale. Benne couleur caisse.
Structure de la benne	2 longerons principaux en acier HLE galvanisé. 1 traverse tête de vérin en tube d'acier. Traverses en tôle HLE galvanisée. Ensemble protégé contre la corrosion par l'application d'une peinture poudre.
Faux chassis	2 longerons en "C" en acier HLE d'épaisseur 2,5 mm, bridage intérieur par aile inférieure élargie. Fixation sur véhicule de base par corbeaux emboutis en acier HLE. 1 traverse pied de vérin en tôle et tube mécano-soudé, galvanisé à chaud. 1 traverse arrière d'articulation en tôle galvanisée. Butées d'appui sur extrémités de longeron. Pare-cyclistes et supports d'ailes en tôle galvanisée.
Ridelles	Ridelles en acier HLE, épaisseur 15/10, profilées à froid assemblées par soudure laser en continu. Protection anti-corrosion garantie par un traitement peinture poudre. Poignées de verrouillage avec zingage renforcé, intégrées dans le creux de la ridelle. Ridelle arrière retenue par deux chaînettes fixées côté gauche et droit. Poids maximal supporté par la ridelle arrière ouverte : 150 kg.
Porte-échelle	Montants en tôle galvanisée. Panneaux et traverses en tôle laquée avec boulons sertis.
Groupe électro-pompe	12 Volts / 2 kW. Température de fonctionnement : -20 à +70°C.
Vérin hydraulique	A expansion, tige nitrurée, 3 corps, Diam : 107 mm. Pression maxi : 20 bar.
Huile hydraulique	Minérale type ISO HV 46 ou équivalent.

Dimensions

Cette adaptation se décline uniquement sur L2 simple cabine, se reporter au tableau ci-dessous pour les caractéristiques de la benne.

Benne (en mm)	
Longueur utile	3 200
Longueur hors tout	3248
Largeur utile	2 000
Largeur hors tout	2 100
Hauteur des ridelles	350
Masse de la transformation (en kg)	550

i Pour connaître les caractéristiques du châssis cabine L2, se reporter à la rubrique **Dimensions** de la version plateau.

Masses et charges remorquables (kg)

i Pour l'installation d'un équipement de remorquage, contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

La masse remorquée freinée avec report de charge peut-être augmentée, à condition de retirer du véhicule l'équivalence de cette charge pour ne pas dépasser la MTRA. Attention, le

remorquage avec un véhicule tracteur peu chargé peut dégrader sa tenue de route. La masse en ordre de marche (MOM) est égale à la masse à vide + conducteur (75 kg) + réservoir plein à 90%.



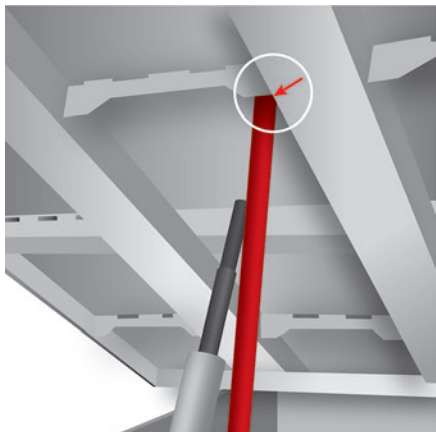
P.V. : 2245 kg
P.T.A.C : 3500 kg
P.T.R.A. : 6000 kg
Long. : 5,693 m
Larg. : 2,1 m
Surf. : 11,955 m²

Avant de tracter une remorque, vérifier que :

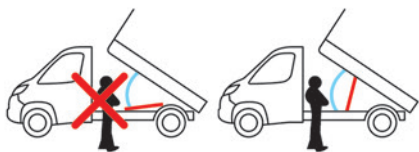
- la force verticale qui s'exerce sur la boule n'est pas supérieure à la valeur (S) indiquée sur la plaque de tare de la remorque.
- la Masse Remorquable (M.R) est inférieure à la valeur indiquée sur la plaque de tare de la remorque et que le Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) ne dépasse pas la valeur indiquée sur la plaque de tare du véhicule.
- dans le cas d'une remorque auto-portée, le Poids Total Roulant Autorisée (P.T.R.A.) ne doit pas dépasser la valeur indiquée sur la plaque de tare du véhicule.

Système hydraulique

Ces précautions sont obligatoires pour toutes interventions sur le circuit hydraulique.



– Lors d'intervention liée à l'entretien sous la benne, mettez la benne en position sécurisée sur sa béquille (position indiquée par une flèche rouge sous le fond de benne).



- N'intervenez jamais sous une benne non étayée.
- Coupez l'alimentation électrique du groupe à l'aide du coupe-circuit.
- Véhicule à l'arrêt, moteur coupé.

! Pour des raisons de sécurité, il est fortement déconseillé d'intervenir sous la benne pendant les manœuvres ou durant les opérations d'entretien.

Entretien

Réservoir

Vérifiez et ajustez le niveau d'huile régulièrement. Remplacez l'huile une fois par an. Si l'huile contient de l'eau, remplacez-la. Contrôlez périodiquement l'état du flexible et l'étanchéité du système hydraulique.

Pompe et moteur

Ne nécessitent pas d'entretien ; les roulements sont lubrifiés à vie et les paliers de la pompe par l'huile pompée.

Graissage

Les axes de la benne et du vérin ne comportent pas de graisseur. Graissez régulièrement les gonds et les poignées de maintien des ridelles latérales ainsi que les crochets de maintien de la ridelle arrière.

Faux châssis et benne

Pour une longévité maximale, nous vous conseillons d'entretenir votre benne en la lavant fréquemment au jet d'eau. Effectuez rapidement les retouches de peinture pour éviter la propagation de la rouille.

! Après 8 mois d'utilisation, vérifiez le couple de serrage liaison châssis avec le soubassement (suivant les préconisations carrossage constructeur).

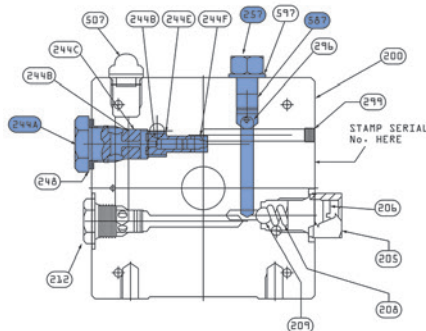
Nettoyage du tiroir de la valve

- ▶ Desserrer le bouchon **244A** en faisant attention à la bille et la récupérer.
- ▶ À l'aide d'un tournevis large, dévisser l'ensemble vis creuse / piston.
- ▶ Vérifier le bon coulisement du piston et enlever les éventuelles impuretés. Passer un aimant si présence de limailles.
- ▶ Remonter l'ensemble et s'assurer du bon coulisement du piston. Maintenir la bille avec un peu de graisse sur le bouchon pour le remontage.
- ▶ Purger la centrale hydraulique.

Purge de la centrale hydraulique

- ▶ Dévisser le bouchon hexagonal **257**.
- ▶ Desserrer d'un demi-tour la vis **587** située à l'intérieur, à l'aide d'une clé hexagonale 6 mm.
- ▶ Faire fonctionner la centrale quelques instants en appuyant sur le bouton de montée. La benne ne monte pas ou monte très doucement. Lorsque l'huile sort par cet orifice, l'ensemble est purgé.
- ▶ Resserrer la vis **587** et remettre le bouchon **257**, vérifier que la benne descend correctement.

Schéma détaillé de la centrale hydraulique UD2386



Diagnostic

Cause électrique

Symptômes	Vérification / Contrôle
Le groupe hydraulique ne fonctionne pas.	Faisceau de puissance et relais groupe.
	Faisceau de commande (boîtier).
	Coupe-circuit.
Le vérin ne descend pas.	Non, vérifier la bobine et les connexions électriques du clapet.
Le boîtier ne fonctionne pas.	Vérifier la connexion et les contacts.

Symptômes	Vérification / Contrôle
Le fusible saute sur la descente.	Remplacer la bobine de descente.

Cause hydraulique

Symptômes	Vérification / Contrôle
Groupe très bruyant, montée lente.	Crépine d'aspiration colmatée ou écrasée sur le fond du réservoir.
Groupe neuf très bruyant, montée rapide.	Alignement pompe, changer le groupe.
Le vérin descend tout seul.	Clapet de descente écrasé ou bloqué.
Le vérin ne descend pas.	Oui, vérifier le tiroir de la valve et purger. Se reporter à la rubrique "Entretien".
	Non, remplacer l'électrovanne.
	Non, vérifier l'alignement du vérin.

Symptômes	Vérification / Contrôle
Le groupe fonctionne mais ne monte pas en pression.	Tiroir de la valve coincé si pas d'électrovanne sur le groupe. Se reporter à la rubrique "Entretien".
	Limiteur de pression, réglage, saleté.
	Joint de pompe hors service.
	Accouplement moteur / pompe.
	Pompe desserrée de son support.
Le groupe hydraulique ne fonctionne pas.	Électrovanne bloquée, la remplacer ou resserrer l'écrou derrière le tamis.
Émulsion dans le réservoir.	Tuyau de retour mal positionné.
	Niveau d'huile insuffisant.
L'huile refoile par le reniflard.	Trop d'huile.
	Tolérance de la membrane du reniflard un peu large, à remplacer. Valable uniquement pour les groupes UD2386.

Système Audio












Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule.







! Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue véhicule à l'arrêt. Lorsque le moteur est arrêté et afin de préserver la batterie, le système se coupe après l'activation du mode économie d'énergie.

Premiers pas

-  Marche/arrêt, réglage du volume.
- RADIO** Sélectionner les gammes d'ondes FM et AM.
- MEDIA** Sélectionner la source USB ou AUX.
- PHONE** Accéder à la liste des téléphones connectés.
-  Rotation : faire défiler une liste ou régler une station radio.
Pression : confirmer l'option affichée à l'écran.
- INFO** Informations sur la radio ou le média en cours.
- A-B-C** Sélectionner les stations mémorisées : FM-A, FM-B, FM-C, AM-A, AM-B, AM-C.
- MENU** Afficher le menu et régler les options.
- 1** Radio touches 1 à 6 :
Sélectionner les stations de radio mémorisées.
Pression continue : mémoriser une station.
-  Lecture aléatoire.
-  Lecture répétée.
-  Activer / désactiver le volume (mute/pause).
-  Recherche automatique de fréquence inférieure.
- Sélection page USB précédente.
Pression continue : retour rapide.

-  Recherche automatique de fréquence supérieure.
- Sélection page USB suivante.
Pression continue : avance rapide.
-  Abandonner l'opération en cours.
-  Remonter une arborescence (menu ou répertoire).

Commandes au volant

-  Activer / désactiver la fonction pause des sources USB/iPod, AUX, Bluetooth®.
- Activer / désactiver la fonction mute de la radio.
- Activer / désactiver le microphone au cours d'une conversation téléphonique.
-  Basculer vers le haut ou vers le bas : augmenter ou diminuer le volume pour les annonces vocales et sources musicales, mains libres et lecteur de textos.
-  Activer la reconnaissance vocale.
-  Interrompre un message vocal afin de lancer une nouvelle commande vocale.
- Interrompre la reconnaissance vocale.
-  Accepter un appel entrant.
-  Accepter un second appel entrant et mettre en attente l'appel actif.
- Activer la reconnaissance vocale pour la fonction téléphone.
- Interrompre un message vocal pour donner une autre commande vocale.
- Interrompre la reconnaissance vocale.



Radio, basculer vers le haut ou vers le bas : sélection de la station suivante / précédente.

Radio, basculer en continu vers le haut ou vers le bas : balayage des fréquences supérieures / inférieures jusqu'au relâchement de la touche.

Média, basculer vers le haut ou vers le bas : sélection de la plage suivante / précédente.

Média, basculer en continu vers le haut ou vers le bas : avance rapide / retour rapide jusqu'au relâchement de la touche.



Refus de l'appel téléphonique entrant.
Fin de l'appel téléphonique en cours.

Radio

Sélectionner une station

i L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

RADIO

Appuyer sur la touche "**RADIO**" pour sélectionner la gamme d'onde FM ou AM.



Appuyer brièvement sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique de fréquence inférieure/supérieure.



Tourner la molette pour effectuer une recherche manuelle de fréquence inférieure/supérieure.



Appuyer sur la molette pour afficher la liste des stations captées localement. Tourner sur la molette pour choisir une station puis appuyer pour la sélectionner.

Mémoriser une station

RADIO

Appuyer sur la touche "**RADIO**" pour sélectionner la gamme d'onde FM ou AM.

A-B-C

Appuyer sur la touche "**A-B-C**" pour sélectionner l'un des trois niveaux de stations mémorisées.

1

Effectuer un appui long sur une touche pour mémoriser la station en cours d'écoute.

Le nom de la station s'affiche et un signal sonore valide la mémorisation.

INFO

Appuyer sur "**INFO**" pour afficher les informations de la radio écoutée.

RDS

i Le RDS, si affiché, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence. Cependant, dans certaines conditions, le suivi de cette station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100% du territoire, lors d'une réception plus faible, la fréquence bascule sur une station régionale.

MENU

Appuyez sur la touche "**MENU**".



Sélectionner "**Régional**" puis appuyer pour activer ou désactiver le RDS.

Fréquence alternative (FA)



Sélectionner "**Fréquence alternative (FA)**" puis appuyer pour activer ou désactiver la fréquence.



Lorsque la fonction "**Régional**" est activée, Le système peut ainsi à tout moment chercher la meilleure fréquence disponible.

Écouter les messages TA



La fonction TA (Trafic Annonce) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

MENU

Appuyez sur la touche "**MENU**".



Sélectionner "**Informations routières (TA)**" puis appuyer pour activer ou désactiver la réception des annonces trafics.

Media

Prise USB



Insérer la clé USB ou brancher le périphérique à l'aide d'un câble adapté (non fourni), à la prise USB **située dans le bac de rangement central** et dédiée au transfert de données vers le système.

i Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise USB



Située sur la console centrale, cette prise est destinée uniquement à l'alimentation et à la recharge de l'équipement nomade branché.

Prise Auxiliaire (AUX)



Brancher l'équipement nomade (ex. lecteur MP3) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Les fonctions du dispositif branché à la prise "AUX" sont gérées directement par ce même dispositif : le changement de piste/dossier/playlist ou le contrôle du début/fin/pause de la lecture par les commandes sur la façade ou les commandes au volant n'est donc pas possible. Ne pas laisser le câble du lecteur portable branché à la prise "AUX" après la déconnexion, afin d'éviter de possibles bruits en provenance des haut-parleurs.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni).

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les

caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

! Le système ne supporte pas le branchement simultané de deux appareils identiques (deux clés ou deux lecteurs Apple®) mais il est possible de brancher une clé et un lecteur Apple®.

i Il est recommandé d'utiliser des câbles USB officiels Apple® pour garantir une utilisation conforme.

Connexion lecteurs Apple®



Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement. Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / morceaux / playlists / livres audio / podcasts). Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence

jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

! La version du logiciel du système audio peut être incompatible avec la génération de votre lecteur Apple®.


Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®


! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth® au système kit mains-libres de l'autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.


Activer la fonction Bluetooth® du téléphone et s'assurer qu'il est "visible par tous" (configuration du téléphone).


PHONE Appuyer sur la touche "Phone". Si aucun téléphone portable n'est encore enregistré dans le système, une page spéciale est affichée à l'écran.

 Sélectionner "**Connecter le tél.**" pour commencer la procédure d'enregistrement, et chercher ainsi le nom du système sur le téléphone portable.

Saisir à l'aide du clavier du téléphone le code PIN affiché à l'écran du système ou confirmer sur le téléphone portable le PIN affiché. Lors de l'enregistrement, une page-écran s'affiche indiquant l'état d'avancement de l'opération.


 En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth® du téléphone.


 Lorsque la procédure d'enregistrement est terminée avec succès, une page-écran avec "**Connexion réussie**" apparaît : Valider pour faire apparaître les menus.

 Le menu téléphone permet d'accéder notamment aux fonctions suivantes : "**List. appels**", "**Contacts**", "**Clav. num.**".


Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

 Appuyer sur cette touche pour accepter l'appel.


 Ou appuyer sur cette touche des commandes au volant pour accepter l'appel.


Raccrocher un appel

 Pour refuser l'appel, appuyer sur cette touche des commandes au volant.

Passer un appel

 Sélectionner "**List. appels**" pour avoir accès aux derniers numéros composés.

 Sélectionner "**Contacts**" pour accéder au répertoire, ensuite naviguer avec la molette.

 Pour composer un numéro, utiliser "**Clav. num.**" du système.

Réglages

Réglages du système


MENU Appuyer sur la touche "MENU".


 Sélectionner "**Réglages de système**" puis appuyer pour afficher la liste des réglages et pour activer ou désactiver les options :

- "**Réinitialiser valeur par défaut**"
- "**Délai 20 min. pour s'éteindre**"
- "**Limite de volume au démarrage**"
- "**Automatique**"


* Si la compatibilité matérielle de votre téléphone est totale.

Audio

 Appuyer sur la touche **"MENU"**.


 Sélectionner **"Audio"** puis appuyer pour afficher la liste des réglages et pour activer ou désactiver les options :


- **"Aigus"**
- **"Moyens"**
- **"Basses"**
- **"Balance"**
- **"Volume adapté selon la vitesse"**
- **"Loudness"**

 Les réglages audio sont différents et indépendants pour chaque source sonore.

Commandes vocales

Informations - Utilisations

 Au lieu de toucher l'écran, il est possible d'utiliser sa voix pour commander le système.

 Pour s'assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- parler d'un ton de voix normal,
- avant de parler, toujours attendre le "bip" (signal acoustique),

- le système est en mesure de reconnaître les commandes vocales fournies, indépendamment du sexe, du ton et de l'inflexion de la voix de celui qui les prononce,
- si possible, réduire au maximum le bruit à l'intérieur de l'habitacle,
- avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler. Comme le système reconnaît les commandes quel que soit celui qui s'exprime, quand plusieurs personnes parlent simultanément il est possible que le système reconnaisse des commandes différentes ou supplémentaires par rapport à ce qui a été demandé,
- pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres et l'éventuel toit ouvrant (pour versions/marchés, où il est prévu) pour éviter toute source extérieure de perturbation.

Commandes au volant




Cette touche permet d'activer le mode de reconnaissance vocale "Téléphone", qui permet d'effectuer les appels, visualiser les appels récents/reçus/passés, afficher le répertoire, etc.




Cette touche permet d'activer le mode de reconnaissance vocale "Radio/Média" qui permet de syntoniser une station radio spécifique ou une fréquence radio AF/FM

spécifique, lire une piste ou un album contenu dans une clé USB/iPod/CD MP3.

 L'utilisation rapide de l'interaction vocale se réalise si ces touches sont enfoncées pendant un message vocal du système ; Elle permet de prononcer directement une commande vocale.

Par exemple, si le système est en train de prononcer un message vocal d'aide et si l'on connaît la commande à donner au système, en appuyant sur ces touches, le message vocal est interrompu et il est possible de prononcer directement la commande vocale souhaitée (évitant ainsi de devoir écouter le message vocal d'aide complet).

Lorsque le système est en attente d'une commande vocale de la part de l'utilisateur, un appui sur ces touches ferme la session vocale.

 Chaque fois qu'une touche est enfoncée, un "bip" (signal acoustique) est émis et l'écran affiche une page-écran de suggestions qui demande à l'utilisateur de prononcer une commande.

Commandes vocales globales



Ces commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir appuyé sur la

touche reconnaissance vocale ou téléphone située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Aide

Fournir une aide générique à l'utilisateur en lui proposant certaines commandes disponibles.

Annule

Fermer la séquence vocale en cours.

Répète

Répéter à l'utilisateur le dernier message vocal prononcé.

Tutoriel vocal

Fournir une description détaillée à l'utilisateur sur la manière d'utiliser le système vocal.

Commandes vocales "Téléphone"



Si un téléphone est connecté au système, les commandes vocales suivantes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche téléphone située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Si aucun téléphone n'est connecté un message vocal annonce : "Aucun téléphone n'est connecté. Connecter un téléphone et réessayer" et la séquence vocale sera fermée.

i Il est possible de remplacer l'étiquette "Téléphone portable" par trois autres étiquettes disponibles "Domicile" ; "Bureau" ; "Autre".

Appelle* > Henri Dupont

Composer le numéro de téléphone associé au contact Henri Dupont.

Appelle* > Henri Dupont > Téléphone portable

Composer le numéro de téléphone avec l'étiquette téléphone portable associé au contact Henri Dupont.

Appelle le numéro > 0123456789

Appeler le numéro 0123456789.

Appelle de nouveau

Appeler le numéro ou le contact du dernier appel effectué.

Rappelle

Appeler le numéro ou le contact du dernier appelle reçu.

Derniers appels*

Afficher la liste complète des derniers appels : effectués, manqués et reçus.

Appels effectués*

Afficher la liste des appels effectués.

Appels manqués*

Afficher la liste des appels manqués.

Appels reçus*

Afficher la liste des appels reçus.

Répertoire*

Afficher le répertoire du téléphone connecté.

Cherche* > Henri Dupont

Afficher le contact de Henri Dupont présent dans le répertoire avec tous les numéros enregistrés.

Cherche* > Henri Dupont > Téléphone portable

Afficher le numéro de téléphone avec l'étiquette téléphone portable associé au contact Henri Dupont.

Affiche les messages**

Afficher la liste des textos reçus par le téléphone connecté.

i Si le téléphone permet l'enregistrement du "Prénom" (Henri) et du "Nom" (Dupont) en deux champs séparés, effectuer les commandes vocales suivantes :

- "Appelle" > "Henri" > "Dupont" ou "Appelle" > "Dupont" > "Henri".
- "Cherche" > "Henri" > "Dupont" ou "Cherche" > "Dupont" > "Henri".

Commandes vocales "Radio AM / FM"



Les commandes suivantes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels et si le téléchargement à été effectué.

** Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte la fonction de lecture vocale des textos.

page-écran principale après avoir appuyé sur la touche reconnaissance vocale située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Syntonise sur > 105.5 > FM

Syntoniser la radio sur la fréquence 105.5 de la bande FM.

Syntonise sur > 940 > AM

Syntoniser la radio sur la fréquence 940 de la bande AM.

Syntonise sur* > FIP > FM

Syntoniser la radio sur la station FIP.

Commandes vocales "Média"



Les commandes suivantes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche reconnaissance vocale située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Écoute morceau > "Titre 1"

Jouer le morceau "Titre 1".

Écoute album > "Album 1"

Jouer les chansons de l'album "Album 1".

Écoute artiste > "Artiste 1"

Jouer les chansons de l'artiste "Artiste 1".

Écoute genre musical > "Jazz"

Jouer les chansons du genre musical "Jazz".

Écoute playlist > "Playlist 1"

Jouer les chansons de la playlist "Playlist 1".

Écoute podcast > "Radio 1"

Jouer le podcast "Podcast 1".

Écoute livre audio > "Livre 1"

Jouer le livre audio "Livre 1".

Écoute morceau numéro > "5"

Jouer le morceau numéro "5".

Sélectionne > "USB"

Sélectionner comme source audio active le support média USB.

Feuillette > "Album"

Afficher la liste des albums disponibles.

Commandes vocales "Messages de texte"



Les commandes suivantes peuvent être effectuées à partir de chaque écran principal après avoir appuyé sur la touche téléphone située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Envoie un sms à > 0123456789

Démarrer la procédure vocale pour envoyer un texto prédéfini en utilisant le système.

Envoie un sms à > Henri Dupont > Téléphone portable

Démarrer la procédure vocale pour envoyer un texto prédéfini en utilisant le système.

Affiche le sms > Henri Dupont > Téléphone portable

Afficher la boîte des messages téléchargés par le téléphone.

Commandes vocales "Appels mains libres"



Les commandes suivantes sont disponibles quand un appel est en cours. Les commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran au cours d'un appel après avoir appuyé sur la touche téléphone située sur le volant.

Envoie 0123456789

Les tonalités de sélection sont envoyées pour 0123456789.

Envoie Voicemail password

Les tonalités de sélection sont envoyées pour les numéros enregistrés dans "Mot de passe de la boîte vocale".

Active les haut-parleurs

Transférer l'appel sur le téléphone ou sur le système.

Active / Désactive micro

Activer / désactiver le micro du système.

* Il est possible de remplacer "FIP" par n'importe quel autre nom de station FM reçu par la radio. Toutes les stations de radio ne fournissent pas ce service.

Système Audio-Télématique Tactile



Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth® - Navigation GPS

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule.

! Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue **véhicule à l'arrêt**. Lorsque le moteur est arrêté et afin de préserver la batterie, le système se coupe après l'activation du mode économie d'énergie.

Premiers pas

Utiliser les boutons disposés sous l'écran tactile pour accéder aux menus principaux, puis appuyer sur les touches matérialisées de l'écran tactile.

i L'écran est de type "résistif", il est nécessaire d'effectuer un appui marqué, notamment pour les gestes dits "glissés" (balayage de liste, déplacement de la carte...). Un simple effleurement ne sera pas suffisant. Un appui à plusieurs doigts ne sera pas pris en compte. L'écran est utilisable avec des gants. Cette technologie permet une utilisation par toutes les températures.

! Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel. Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran. Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

i En cas de forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Le retour à la situation initiale

s'effectue lorsque la température de l'habitacle baisse.

Le système peut aussi se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes.



Pression : marche / arrêt.

Rotation : régler le volume (chaque source est indépendante).



Éteindre / allumer l'écran.



Activer / désactiver le volume (mute / pause).



Radio, rotation : rechercher une station de radio.

Média, rotation : sélectionner la plage précédente / suivante.

Pression : confirmer l'option affichée à l'écran.



Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions de réglage du système et du véhicule.



Abandonner l'opération en cours.

Remonter une arborescence (menu ou répertoire).

Glossaire

VOLUME

Régler le volume par rotation.

RADIO

Accéder au menu de la radio.

MEDIA

Accéder au menu média et aux différentes sources de musique.

NAV

Accéder au menu navigation.

PHONE

Accéder au menu téléphone.

MORE

Accéder aux informations du véhicule.

BROWSE, TUNE, SCROLL

Tourner le bouton pour :

- se déplacer dans un menu ou une liste.
- sélectionner une station de radio.

ENTER

Confirmer une option affichée à l'écran par une pression.

Commandes au volant



Activer / désactiver la fonction pause des sources USB/iPod, Bluetooth®.

Activer / désactiver la fonction mute de la radio.

Activer / désactiver le microphone au cours d'une conversation téléphonique.



Basculer vers le haut ou vers le bas : augmenter ou diminuer le volume pour

les annonces vocales et sources musicales, mains libres et lecteur de textos.



Activer la reconnaissance vocale.

Interrompre un message vocal afin de lancer une nouvelle commande vocale.

Interrompre la reconnaissance vocale.



Accepter un appel entrant.

Accepter un second appel entrant et

mettre en attente l'appel actif.

Activer la reconnaissance vocale pour la fonction téléphone.

Interrompre un message vocal pour donner une autre commande vocale.

Interrompre la reconnaissance vocale.



Radio, basculer vers le haut ou vers le bas : sélection de la station suivante / précédente.

Radio, basculer en continu vers le haut ou vers le bas : balayage des fréquences supérieures / inférieures jusqu'au relâchement de la touche.

Média, basculer vers le haut ou vers le bas : sélection de la plage suivante / précédente.

Média, basculer en continu vers le haut ou vers le bas : avance rapide / retour rapide jusqu'au relâchement de la touche.

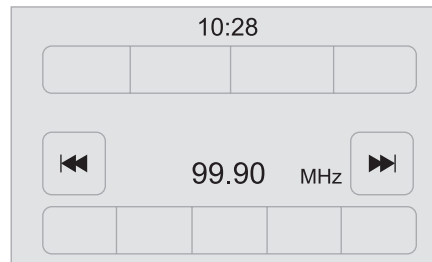


Refus de l'appel téléphonique entrant.

Fin de l'appel téléphonique en cours.

Menus

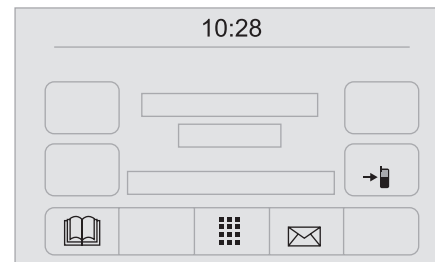
Radio



Sélectionner les différentes sources de radio.

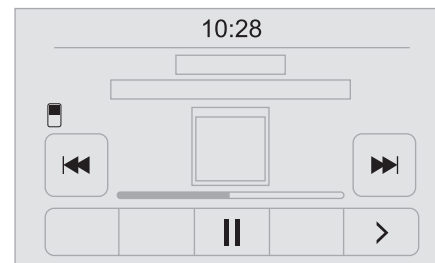
Activer, désactiver et paramétrer certaines fonctions de réglage.

Téléphone



Connecter un téléphone en Bluetooth®.

Média



Sélectionner les différentes sources de musique.

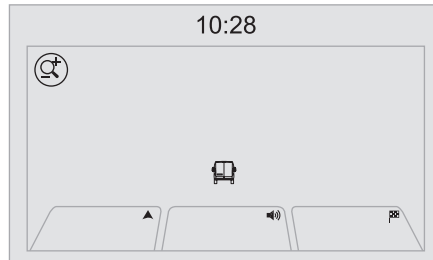
Activer, désactiver et paramétrer certaines fonctions de réglage.

Informations véhicule



MORE Accéder à la température extérieure, l'horloge, la boussole et à l'ordinateur de bord.


Navigation



NAV Paramétrer le guidage et choisir sa destination.

Réglages



 Activer, désactiver et paramétrer certaines fonctions de réglage du système et du véhicule.

Radio

RADIO Appuyer sur "RADIO" pour afficher les menus de radio :

Maintenir une pression sur les touches pour faire une recherche rapide.

Appuyer Mémor.

Appuyer longuement sur cette touche pour mémoriser la station en cours.

La station en écoute est indiquée en surbrillance. Appuyer sur la touche "Tous" pour afficher toutes les stations de radio enregistrées dans la bande de fréquence sélectionnée.

Navigue

- Liste stations.
- Sélectionner une station par un appui.
- Actualiser la liste en fonction de la réception.

– Appuyer sur les touches ▲ ou ▼ pour faire défiler les stations de radios captées.

– Passer directement à la lettre désirée dans la liste.

AM/DAB

– Choisir la bande.

– Choisir la gamme d'ondes.

Réglage

– Réglage direct.

– Le clavier virtuel de l'écran permet de saisir un seul chiffre correspondant à la station.

– Les touches graphiques "plus" ou "moins" permettent le réglage précis de la fréquence.

Info

– Informations.

– Afficher les informations sur la station de radio écoutée.

Audio

– Égaliseur.

– Régler les graves, les médiums et les aigus.

– Balance / Fade.

– Régler la balance des haut-parleurs avant et arrière, gauche et droit.

– Appuyer sur la touche au centre des flèches pour équilibrer les réglages.

– Volume / Vitesse.

– Sélectionner le paramètre voulu, l'option est indiquée en surbrillance.

– Loudness.

– Optimiser la qualité de l'audio à bas volume.

– Radio automatique.

- Régler la radio au démarrage ou récupérer l'état activé à la dernière rotation de la clé de contact sur STOP.
- **Retard d'arrêt radio.**
- Régler le paramètre.
- **Réglage vol. AUX.**
- Régler les paramètres.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

Radio numérique

! La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure et également un affichage d'informations graphiques concernant l'actualité de la radio écoutée. Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.

RADIO Appuyer successivement sur "**RADIO**" pour afficher la "Radio DAB". Sélectionner l'onglet "**Naviguer**".



Sélectionner une liste parmi les filtres proposés :

"Tous", "Genres", "Ensembles" puis sélectionner une radio.



Appuyer sur la touche "**M.-à-jour**" pour la mise à jour de la liste des stations "Radio DAB" captées.

Suivi DAB / FM

i Le "DAB" ne couvre pas à 100% le territoire.

Lorsque la qualité du signal numérique est mauvaise, l'option "**AF**" (fréquence alternative) permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

i Lorsque le système bascule en radio analogique, il y a un décalage de quelques secondes avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebasculé automatiquement en "DAB".

! Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise et la fréquence alternative "AF" est barrée.

Media



Appuyer sur "**MEDIA**" pour afficher les menus de media :

Maintenir une pression sur les touches pour faire une avance ou un retour rapide de la plage sélectionnée.

Navigue

– **Navigue par : Ecoute en cours, Artistes, Albums, Genres, Morceaux, Playlists, Livres audio, Podcasts.**

- Naviguer et sélectionner les morceaux contenus dans le dispositif actif.
- Les possibilités de sélection dépendent du dispositif branché ou du type de CD inséré.

Source

- **CD, AUX, USB.**
- Sélectionner la source audio désirée parmi celles disponibles ou insérer un dispositif prévu à cet effet, le système commence à lire les sources automatiquement.
- **Bluetooth®.**
- Enregistrer un dispositif audio Bluetooth®.

Info

- **Informations.**
- Afficher les informations sur la page en cours de lecture.

Aléat.

Appuyer sur la touche pour lire les morceaux contenus dans le CD, l'USB, l'iPod ou le Bluetooth® dans un ordre aléatoire.


Répète


Appuyer sur la touche pour activer cette fonction.

Audio

- **Égaliseur.**
- Régler les graves, les médiums et les aigus.
- **Balance / Fade.**
- Régler la balance des haut-parleurs avant et arrière, gauche et droit.
- Appuyer sur la touche au centre des flèches pour équilibrer les réglages.
- **Volume / Vitesse.**
- Sélectionner le paramètre voulu, l'option est indiquée en surbrillance.
- **Loudness.**
- Optimiser la qualité de l'audio à bas volume.
- **Radio automatique.**
- Régler la radio au démarrage ou récupérer l'état activé à la dernière rotation de la clé de contact sur STOP.
- **Retard d'arrêt radio.**
- Régler le paramètre.
- **Réglage vol. AUX.**
- Régler les paramètres.

Prise USB

 Insérer la clé USB ou brancher le périphérique à l'aide d'un câble adapté (non fourni), à la prise USB **située dans le bac de rangement central** et dédiée au transfert de données vers le système.


 Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création


peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion. Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise USB

 **Située sur la console centrale**, cette prise est destinée uniquement à l'alimentation et à la recharge de l'équipement nomade branché.

Prise Auxiliaire (AUX)

 Brancher l'équipement nomade (ex. lecteur MP3) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Les fonctions du dispositif branché à la prise "AUX" sont gérées directement par ce même dispositif : le changement de piste/dossier/playlist ou le contrôle du début/fin/pause de la lecture par les commandes sur la façade ou les commandes au volant n'est donc pas possible.

Ne pas laisser le câble du lecteur portable branché à la prise "AUX" après la déconnexion, afin d'éviter de possibles bruits en provenance des haut-parleurs.

Choix de la source

-  Appuyer sur "**MEDIA**".
-  Sélectionner l'onglet "**Source**" pour afficher le carrousel des sources sonores.
-     Sélectionner la source.

Utiliser les paramètres de lecture sur l'écran. Appuyer sur la touche "**Aléat.**" et/ou sur la touche "**Répète**" pour les activer, appuyer une seconde fois pour les désactiver.

Informations et conseils

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Les fichiers audio avec l'extension .aac, .m4a, .m4b, .mp4, les fréquences d'échantillonnage supportées sont 8 - 96 KHz.

Il supporte aussi les modes .m3u et .wpl.

Le système ne gère pas les dispositifs d'une capacité supérieure à 64 Go.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

! Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation est non fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio. Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni).

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

! Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.


! Le système ne supporte pas le branchement simultané de deux appareils identiques (deux clés ou deux lecteurs Apple®) mais il est possible de brancher une clé et un lecteur Apple®.

i Il est recommandé d'utiliser des câbles USB officiels Apple® pour garantir une utilisation conforme.

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter les fichiers audio du téléphone via les haut-parleurs du véhicule. Activer la fonction Bluetooth® sur le périphérique.

MEDIA Appuyer sur "**MEDIA**".
En cas de source média active, appuyer sur la touche "**Source**".

 Sélectionner la source média "**Bluetooth®**" puis appuyer sur la touche "**Ajout. disposit.**".

Si aucun périphérique n'est encore enregistré dans le système, une page spéciale est affichée à l'écran.

Sélectionner "Oui" pour commencer la procédure d'enregistrement, et chercher ainsi le nom du système sur le périphérique.

Sélectionner le nom du système sur le périphérique, quand le dispositif audio le demande, saisir le code PIN affiché à l'écran du système ou confirmer sur le périphérique le PIN affiché.

Lors de l'enregistrement, une page-écran s'affiche indiquant l'état d'avancement de l'opération.


En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth® du périphérique.

Lorsque la procédure d'enregistrement est terminée avec succès, une page-écran apparaît :

- répondre "Oui" à la question, le dispositif audio Bluetooth® sera enregistré comme favori (le dispositif aura la priorité sur les autres dispositifs qui seront enregistrés par la suite).
- répondre "Non", la priorité sera déterminée en fonction de l'ordre de connexion. Le dernier dispositif connecté aura la plus grande priorité.

! Certains dispositifs Bluetooth® ne permettent pas de parcourir les morceaux et les informations du téléphone au moyen de toutes les catégories présentes dans de toutes les.

Connexion lecteurs Apple®

 Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement. Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / morceaux / playlists / livres audio / podcasts). Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

! La version du logiciel du système audio peut être incompatible avec la génération de votre lecteur Apple®.

Navigation

NAV Appuyer sur "NAV" puis au centre ou en bas de l'écran pour afficher les menus de paramétrage et de navigation :

Aller à...

Sélectionner "Aller à", pour définir la destination de plusieurs façons et pas uniquement en saisissant l'adresse.

Afficher la carte

Afficher la carte du parcours pour avoir un aperçu à l'aide du navigateur de la carte.

Planifier un parcours

Utiliser le système de navigation pour planifier un parcours à l'avance en sélectionnant le point de départ ainsi que la destination.

Services

Utiliser les informations trafic pour minimiser l'impact sur son parcours des retards dus à la circulation.

Paramètres

Modifier l'aspect et le comportement du système de navigation.

La plupart des paramètres du système sont accessibles en touchant "Paramètres" dans le menu principal.

Aide

Accéder aux informations sur les services d'assistance et autres services spécialisés.

Terminer

Valider les paramètres.

Limitation

Limitation de vitesse (si connue).

Pour voir la différence entre l'heure d'arrivée souhaitée et l'heure d'arrivée estimée.

Basculer entre une carte 3D et une carte 2D.

Aller à..., Afficher la carte, Planifier un parcours, Services, Paramètres, Aide, Terminer.

Lorsque le système de navigation démarre pour la première fois, le "Mode conduite" ainsi que des informations détaillées sur la position actuelle sont affichés.

Toucher le centre de l'écran pour ouvrir le menu principal.

Détails

Le récapitulatif du parcours permet d'avoir un aperçu du parcours, la distance restante jusqu'à destination et une estimation du temps de trajet restant.

Avec les données RDS-TMC, le récapitulatif du parcours indique également les infos trafic concernant les retards du parcours.

Modifier parcours

Le système de navigation aide à arriver à destination le plus rapidement possible en affichant un parcours alternatif plus rapide quand il est disponible.

Terminer


Valider les paramètres.

Instructions

Instructions de navigation pour la suite du parcours et la distance jusqu'à l'instruction suivante. Si la deuxième instruction est à moins de 150 mètres de la première, elle s'affiche immédiatement à la place de la distance.


Toucher cette partie de la barre d'état pour répéter la dernière instruction vocale.

Mise à jour de carte

-  Pour obtenir une mise à jour pour une carte, procéder de manière suivante :
 - Garantie d'actualisation de carte : si une nouvelle carte devient disponible dans les 90 jours suivant la première utilisation du système, il est possible de la télécharger une fois gratuitement.
 - Mise à jour de carte : il est possible d'acheter une nouvelle version de la carte présente sur le système.

Pour installer une mise à jour de carte sur le système, procéder comme suit en quatre étapes :

- Préparer un appareil USB.
- Installer **TomTom HOME** et créer un compte **MyTomTom**.
- Télécharger la carte.
- Installer la nouvelle carte.

 Utiliser un appareil USB et non un périphérique de stockage en masse (téléphone ou lecteur de média).

-  Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Préparer un appareil USB

La préparation de l'appareil USB doit se faire moteur tournant et véhicule à l'arrêt.

Afin d'effectuer une mise à jour de la carte, il est nécessaire de disposer d'un appareil USB remplissant les conditions ci-dessous :

- L'appareil USB doit être vide.
- L'appareil USB dispose de 16 Go d'espace disponible.
- Utiliser uniquement des appareils USB au format FAT32 (File Allocation Table).
- Ne pas verrouiller l'appareil USB et vérifier la possibilité d'enregistrer des fichiers.

Pour préparer l'appareil USB, procéder comme suit :

- ▶ S'assurer que la carte à mettre à jour est active sur le système de navigation du véhicule. Si le système de navigation dispose de plusieurs cartes et que vous voulez mettre à jour une carte qui n'est pas active actuellement, vous devez l'activer.
- ▶ Sélectionner "**Changer carte**" dans le menu "**Paramètres**" de l'application de navigation.
- ▶ Sélectionner "**Mises à jour de navigation**" dans le menu "**Paramètres**".
- ▶ Vous devez indiquer si vous souhaitez préparer un appareil USB pour télécharger des mises à jour.
- ▶ Sélectionner "**Oui**".

▶ Insérer l'appareil USB dans la prise USB **située dans le bac de rangement central** et dédiée au transfert de données. Le système commence la préparation de l'appareil USB.

- Si le système continue à demander d'insérer un appareil USB, s'assurer que l'appareil USB remplit les conditions ci-dessus, puis réessayer.
- Si vous connectez plusieurs appareils USB, le système vous demande de retirer des appareils de façon à ce que seul l'appareil à préparer soit connecté.
- Si l'espace disponible sur l'appareil USB est insuffisant, le système vous demande d'utiliser un autre appareil USB.
- Si vous connectez un appareil USB contenant des fichiers, le système vous avertit que les fichiers sur l'appareil USB risquent d'être supprimés.

Lorsque l'appareil USB est prêt, le message ci-dessous apparaît :

"Mises à jour de navigation"

La préparation de l'appareil USB est terminée. Vous pouvez maintenant retirer l'appareil USB en toute sécurité.

- ▶ Retirer l'appareil USB. Vous pouvez désormais télécharger la nouvelle carte sur votre appareil USB.

Installer TomTom HOME

Pour installer "TomTom HOME" et créer un compte "MyTomTom", procéder comme suit :

▶ Télécharger et installer l'application **TomTom HOME** sur un ordinateur par l'intermédiaire de ce lien : tomtom.com/getstarted.

▶ Sélectionner et télécharger **TomTom HOME**, puis suivre les instructions à l'écran.

Choisir un réseau Wi-Fi sécurisé plutôt qu'un réseau 3G/4G pour télécharger l'application sur un ordinateur.

- ▶ Connecter l'appareil USB à l'ordinateur, "TomTom HOME" démarre automatiquement.
- ▶ Sélectionner "**Se connecter**" dans l'angle supérieur droit de "TomTom HOME".
- ▶ Sélectionner "**Créer un compte**", puis saisir les informations pour créer un compte "MyTomTom".

Pour recevoir les mises à jour de carte, vous devez disposer d'un compte "MyTomTom".

Une fois le compte créé, vous devez indiquer si vous souhaitez lier votre système à votre compte. L'appareil USB préparé représente votre système.

- ▶ Sélectionner "**Lier l'appareil**", puis "**Fermer**". Vous êtes désormais prêt à télécharger une carte sur votre appareil USB.

Télécharger une carte

Connecter l'appareil USB à l'ordinateur.

Sélectionner une carte à télécharger

– Pour vérifier la possibilité de télécharger gratuitement une carte à l'aide de la garantie d'actualisation de carte, sélectionner "**Outils**" puis "**Garantie d'actualisation de carte**" dans "TomTom HOME".

– Pour acheter une mise à jour de carte, sélectionner "**Acheter des cartes**" dans "TomTom HOME".

– Si une mise à jour a déjà été achetée, sélectionner "**Mettre à jour mon appareil**" dans "TomTom HOME".

Télécharger une carte

Si une mise à jour de carte est disponible pour votre système, elle est indiquée comme mise à jour disponible.

i Si votre système dispose déjà de la carte la plus récente, aucune mise à jour ne vous est proposée.

- ▶ Sélectionner la carte à télécharger, puis sélectionner "**Mettre à jour et installer**", la carte se télécharge et s'installe sur l'appareil USB.
- ▶ Sélectionner "**Terminé**" une fois le processus fini.

Installer la carte

i Le téléchargement de la nouvelle carte doit se faire moteur tournant et véhicule à l'arrêt.

Une fois que vous avez téléchargé une carte sur votre appareil USB, vous pouvez l'installer sur votre système.

▶ Insérer l'appareil USB contenant la nouvelle carte à la prise USB **située dans le bac de rangement central** et dédiée au transfert de données vers le système.

Le système détecte la présence d'une nouvelle carte sur l'appareil USB. Il peut également contenir une mise à jour du logiciel de navigation si celle-ci est nécessaire pour la nouvelle carte.

▶ Vous devez indiquer si vous souhaitez mettre le système à jour.

▶ Sélectionner "**Démarrer**".

Si l'appareil USB contient un nouveau logiciel, le système commence par mettre à jour le logiciel de navigation. Une fois le logiciel mis à jour, le système doit redémarrer.

▶ Sélectionner "**OK**".

Avant que le système ne commence la mise à jour de la carte, il vous avertit qu'un temps minimum de 30 minutes est nécessaire à l'installation de la carte.

i Ne pas retirer l'appareil USB et ne pas éteindre le système avant la fin de la mise à jour. Il est impossible d'utiliser le système tant que la mise à jour n'est pas terminée. Si la mise à jour est interrompue, recommencer la mise à jour du système.

Une fois la carte mise à jour, le message ci-dessous apparaît :

"Mise à jour terminée"

Vous pouvez maintenant retirer votre appareil USB en toute sécurité.

▶ Cliquer sur "**Fermer**".

La nouvelle carte est désormais disponible sur le système.

Résolution de problèmes

Pendant une mise à jour, les problèmes suivants peuvent survenir :

– La carte sur l'appareil USB n'est pas valide. Si tel est le cas, télécharger à nouveau la carte sur l'appareil USB à l'aide de "TomTom HOME".

Vous devrez peut-être préparer une nouvelle fois l'appareil USB.

– La version de la carte sur l'appareil USB est la même que celle sur le système, voire plus ancienne. Si tel est le cas, télécharger à nouveau la carte sur l'appareil USB à l'aide de "TomTom HOME".

Vous devrez peut-être préparer une nouvelle fois l'appareil USB.

Téléphone



Appuyer sur "**PHONE**" pour afficher les menus du téléphone :



– **Téléphone mobile.**

– Afficher et appeler les contacts présents dans le répertoire du téléphone portable.

– Appuyer sur les touches ▲ ou ▼ pour faire défiler les noms du répertoire.

- Passer directement à la lettre désirée dans la liste.

Appels récents

- **Tous les appels, In, Out, Perdus.**
- Afficher et appeler les contacts du journal des appels récents.



La mémoire du système contient des textos prédéfinis, qui peuvent être envoyés pour répondre à un message reçu ou comme nouveau message.

À la réception d'un texto (suivant version téléphone), le système permet aussi de transmettre le message en question.

Réglag.

- **Tél. connectés, Ajout. disposit., Audio connect.**

- Associer jusqu'à 10 téléphones/dispositifs audio pour en faciliter et accélérer l'accès et le branchement.



Composer le numéro de téléphone à l'aide du clavier virtuel présent à l'écran.

Transf.

- **Transf.**
- Transférer les appels du système au téléphone portable et vice versa.
- **Muet.**
- Désactiver l'audio du micro du système pour des conversations privées.

Jumeler un téléphone Bluetooth®

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth® au système kit mains-libres de l'autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt.**

Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

PHONE Appuyer sur "**PHONE**".

Si aucun téléphone portable n'est encore enregistré dans le système, une page spéciale est affichée à l'écran.

Sélectionner "Oui" pour commencer la procédure d'enregistrement, et chercher ainsi le nom du système sur le téléphone portable (en sélectionnant au contraire "Non", la page écran principale du Téléphone s'affiche). Sélectionner le nom du système et, suivant le téléphone, saisir à l'aide du clavier du téléphone le code PIN affiché à l'écran du système ou confirmer sur le téléphone portable le PIN affiché.

Lors de l'enregistrement, une page-écran s'affiche indiquant l'état d'avancement de l'opération.



En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth de votre téléphone.



Lorsque la procédure d'enregistrement est terminée avec succès, une page-écran apparaît :

- répondre "Oui" à la question, le téléphone portable est enregistré comme favori (le téléphone portable aura la priorité sur les autres téléphones portables qui seront enregistrés par la suite).

- si aucun autre dispositif n'est associé, le système considère le premier dispositif associé comme favori.



Pour les téléphones portables qui ne sont pas réglés comme favoris, la priorité est déterminée selon l'ordre de connexion. Le dernier téléphone connecté aura la plus grande priorité.

Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth® utilisés. Vérifiez sur le manuel de votre téléphone et auprès de votre opérateur, les services auxquels vous avez accès.

De retour dans le véhicule, le dernier téléphone connecté se reconnecte automatiquement, dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact (Bluetooth® activé).

Pour modifier le profil de connexion automatique, sélectionner le téléphone dans la liste puis sélectionner le paramètre voulu.

Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP.

Reconnexion automatique

A la mise du contact, le dernier téléphone connecté à la dernière coupure du contact se reconnecte automatiquement, si ce mode de connexion avait été activé lors de la procédure d'appairage (voir pages précédentes). La connexion est confirmée par l'affichage d'un message ainsi que du nom du téléphone.

Gestion des téléphones jumelés

i Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un appairage.



Appuyer sur "**Réglages**".

Sélectionner "**Téléphone/Bluetooth**" puis sélectionner le téléphone dans la liste des périphériques appairés. Sélectionner "**Connecte**" ou "**Déconnecte**", "**Supprime dispositif**" ou "**Ajout dispositif**", "**Mémoriser Favoris**", "**Textos On**", "**Télécharge**" dans la liste des options proposés.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.



Faire un appui court sur cette touche des commandes au volant pour décrocher.

ou

Appuyer sur la touche "**Répond.**" affichée à l'écran.

Si deux appels sont en cours (un en cours et un en attente), il est possible d'effectuer le passage de l'un à l'autre en appuyant sur la touche "**Bascul. d'appels**" ou d'unir les deux appels dans une conférence en appuyant sur la touche "**Confér.**".

Raccrocher un appel



Pour refuser un appel, appuyer sur cette touche des commandes au volant.

ou

Appuyer sur la touche "**Ignore**" affichée à l'écran.

Passer un appel

Appeler un nouveau numéro



L'utilisation du téléphone est déconseillée en conduisant. Il est recommandé de stationner en sécurité ou de privilégier l'utilisation des commandes au volant.



Appuyer sur "**PHONE**".



Appuyer sur la touche clavier.

Saisir le numéro de téléphone à l'aide du clavier puis appuyer sur la touche "**Appelle**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur "**PHONE**".



Appuyer sur la touche "**Répertoire**" ou sur la touche "**Appels récents**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée pour lancer l'appel.

Informations véhicule



Appuyer sur "**MORE**" pour afficher les menus d'informations véhicule :

Temp. extérieure

Afficher la température extérieure.

Horloge

Afficher l'horloge.

Boussole

Afficher la direction que l'on prend.

Trajet

– **Infos instant., Trajet A, Trajet B.**

Afficher l'ordinateur de bord.

Faire un appui long sur les touches "Trajet A" ou "Trajet B" pour une réinitialisation du trajet concerné.

Réglages



Appuyer sur cette touche pour afficher les menus réglages :

Affichage

– Luminosité.

– Paramétrer la luminosité de l'écran.

– Mode d'affichage.

– Paramétrer le mode d'affichage.

– Langue.

– Choisir la langue souhaitée.

– Unité de mesure.

– Paramétrer les unités d'affichage de la consommation, de la distance et de la température.

– Bip écran tactile.

– Activer ou désactiver le signal sonore au contact d'un bouton à l'écran.

– Affichage Trajet B.

– Afficher le Trajet B sur l'écran du conducteur.

Commandes vocales

– Temps réponse voc..

– Paramétrer la longueur de la réponse du système vocal.

– Aff. liste command..

– Afficher les suggestions avec les différentes options lors d'une session vocale.

Horloge et Date

– Réglage h. et format.

– Régler l'heure.

– Afficher mod. heure.

– Activer ou désactiver l'affichage de l'horloge numérique sur la barre d'état.

– Synchro heure.

– Activer ou désactiver l'affichage de l'heure en automatique.

– Réglage date.

– Régler la date.

Sécurité / Aide

– Caméra de recul.

– Afficher la caméra de recul en marche arrière.

– Retard caméra.

– Maintenir l'affichage à l'écran de la caméra de recul pendant maximum 10 secondes ou 18 km/h.

Lumières

– Feux de jour.

– Activer ou désactiver l'allumage automatique des phares au démarrage.

Portes et verrouillages

– Autoclose.

– Activer ou désactiver le verrouillage automatique des portes lorsque le véhicule est en mouvement.

Audio

– Égaliseur.

– Régler les graves, les médiums et les aigus.

– Balance / Fade.

– Régler la balance des haut-parleurs avant et arrière, gauche et droit.

– Appuyer sur la touche au centre des flèches pour équilibrer les réglages.

– Volume / Vitesse.

– Sélectionner le paramètre voulu, l'option est indiquée en surbrillance.

– Loudness.

– Optimiser la qualité de l'audio à bas volume.

– Radio automatique.

– Régler la radio au démarrage ou récupérer l'état activé à la dernière rotation de la clé de contact sur STOP.

– Retard d'arrêt radio.

– Régler le paramètre.

– Réglage vol. AUX.

– Régler les paramètres.

Téléphone /Bluetooth®

– Tél. connectés.

– Lancer la connexion Bluetooth® du périphérique sélectionné.

– Supprimer le périphérique sélectionné.

– Mémoriser le périphérique sélectionné dans les favoris.

– Régler les paramètres.

– Ajout. dispositif..

– Ajouter un nouveau périphérique.

– Audio connect..

– Connecter le périphérique uniquement en audio.

Réglage radio

– Annonces DAB.

– Activer ou désactiver les annonces.

– Activer ou désactiver les options : Alarme, Annonce évèn., Flash boursier, Flash info, Info sur programme, Evènement spécial, Info sportives, Info transp. publics, Annonce d'alarme, Flash météo.

Restaurer réglages

Restaurer les réglages par défaut de l'écran, de l'horloge, du son et de la radio.

Effacer données personnelles

Effacer les données personnelles, appareils Bluetooth® et pré-réglages inclus.

Commandes vocales

Informations - Utilisations

i Au lieu de toucher l'écran, il est possible d'utiliser sa voix pour commander le système.

! Pour s'assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- parler d'un ton de voix normal,
- avant de parler, toujours attendre le "bip" (signal acoustique),
- le système est en mesure de reconnaître les commandes vocales fournies, indépendamment du sexe, du ton et de l'inflexion de la voix de celui qui les prononce,
- si possible, réduire au maximum le bruit à l'intérieur de l'habitacle,
- avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler. Comme le système reconnaît les commandes quel que soit celui qui s'exprime, quand plusieurs personnes parlent simultanément il est possible que le système reconnaisse des commandes différentes ou

supplémentaires par rapport à ce qui a été demandé,

- pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres et l'éventuel toit ouvrant (pour versions/marchés, où il est prévu) pour éviter toute source extérieure de perturbation.

Commandes au volant



Cette touche permet d'activer le mode de reconnaissance vocale "Téléphone", qui permet d'effectuer les appels, visualiser les appels récents/reçus/passés, afficher le répertoire, etc.



Cette touche permet d'activer le mode de reconnaissance vocale "Radio/Média" qui permet de syntoniser une station radio spécifique ou une fréquence radio AF/FM spécifique, lire une piste ou un album contenu dans une clé USB/iPod/CD MP3.



L'utilisation rapide de l'interaction vocale se réalise si ces touches sont enfoncées pendant un message vocal du système ; Elle permet de prononcer directement une commande vocale. Par exemple, si le système est en train de prononcer un message vocal d'aide et si l'on connaît la commande à donner au système, en appuyant sur ces touches, le message vocal est interrompu et il est possible de prononcer directement la commande vocale

souhaitée (évitant ainsi de devoir écouter le message vocal d'aide complet). Lorsque le système est en attente d'une commande vocale de la part de l'utilisateur, un appui sur ces touches ferme la session vocale.



Chaque fois qu'une touche est enfoncée, un "bip" (signal acoustique) est émis et l'écran affiche une page-écran de suggestions qui demande à l'utilisateur de prononcer une commande.

Commandes vocales globales



Ces commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir appuyé sur la touche reconnaissance vocale ou téléphone située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Aide

Fournir une aide générique à l'utilisateur en lui proposant certaines commandes disponibles.

Annule

Fermer la séquence vocale en cours.

Répète

Répéter à l'utilisateur le dernier message vocal prononcé.

Tutoriel vocal

Fournir une description détaillée à l'utilisateur sur la manière d'utiliser le système vocal.

Commandes vocales "Téléphone"



Si un téléphone est connecté au système, les commandes vocales suivantes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche téléphone située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Si aucun téléphone n'est connecté un message vocal annonce : "Aucun téléphone n'est connecté. Connecter un téléphone et réessayer" et la séquence vocale sera fermée.

i Il est possible de remplacer l'étiquette "Téléphone portable" par trois autres étiquettes disponibles "Domicile" ; "Bureau" ; "Autre".

Appelle* > Henri Dupont

Composer le numéro de téléphone associé au contact Henri Dupont.

Appelle* > Henri Dupont > Téléphone portable

Composer le numéro de téléphone avec l'étiquette téléphone portable associé au contact Henri Dupont.

Appelle le numéro > 0123456789

Appeler le numéro 0123456789.

Appelle de nouveau

Appeler le numéro ou le contact du dernier appel effectué.

Rappelle

Appeler le numéro ou le contact du dernier appelle reçu.

Derniers appels*

Afficher la liste complète des derniers appels : effectués, manqués et reçus.

Appels effectués*

Afficher la liste des appels effectués.

Appels manqués*

Afficher la liste des appels manqués.

Appels reçus*

Afficher la liste des appels reçus.

Répertoire*

Afficher le répertoire du téléphone connecté.

Cherche* > Henri Dupont

Afficher le contact de Henri Dupont présent dans le répertoire avec tous les numéros enregistrés.

Cherche* > Henri Dupont > Téléphone portable

Afficher le numéro de téléphone avec l'étiquette téléphone portable associé au contact Henri Dupont.

Affiche les messages**

Afficher la liste des textos reçus par le téléphone connecté.

i Si le téléphone permet l'enregistrement du "Prénom" (Henri) et du "Nom" (Dupont) en deux champs séparés, effectuer les commandes vocales suivantes :
– "Appelle" > "Henri" > "Dupont" ou "Appelle" > "Dupont" > "Henri".
– "Cherche" > "Henri" > "Dupont" ou "Cherche" > "Dupont" > "Henri".

Commandes vocales "Radio AM / FM / DAB"



Les commandes suivantes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche reconnaissance vocale située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Syntonise sur > 105.5 > FM

Syntoniser la radio sur la fréquence 105.5 de la bande FM.

Syntonise sur > 940 > AM

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels et si le téléchargement a été effectué.

** Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte la fonction de lecture vocale des textos.

Syntoniser la radio sur la fréquence 940 de la bande AM.

Syntonise sur* > FIP > FM

Syntoniser la radio sur la station FIP.

Syntonise sur canal DAB > Radio NOVA**

Syntoniser la radio DAB sur le canal Radio NOVA.

Commandes vocales

"Média"



Les commandes suivantes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche reconnaissance vocale située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Écoute morceau > "Titre 1"

Jouer le morceau "Titre 1".

Écoute album > "Album 1"

Jouer les chansons de l'album "Album 1".

Écoute artiste > "Artiste 1"

Jouer les chansons de l'artiste "Artiste 1".

Écoute genre musical > "Jazz"

Jouer les chansons du genre musical "Jazz".

Écoute playlist > "Playlist 1"

Jouer les chansons de la playlist "Playlist 1".

Écoute podcast > "Radio 1"

Jouer le podcast "Podcast 1".

Écoute livre audio > "Livre 1"

Jouer le livre audio "Livre 1".

Écoute morceau numéro > "5"

Jouer le morceau numéro "5".

Sélectionne > "USB"

Sélectionner comme source audio active le support média USB.

Feuillette > "Album"

Afficher la liste des albums disponibles.

Commandes vocales "Navigation"



Les commandes suivantes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche reconnaissance vocale située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Aller à la maison

Afficher le parcours en direction du domicile.

Mode 2D

Passer en mode 2D.

Mode 3D

Passer en mode 3D.

Effacer parcours

Effacer le parcours affiché.

Ajouter un favori

Afficher la page-écran des favoris.

Répéter l'instruction

Répéter le dernier message vocal prononcé.

Commandes vocales "Messages de texte"



Les commandes suivantes peuvent être effectuées à partir de chaque écran principal après avoir appuyé sur la touche téléphone située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Envoie un sms à > 0123456789

Démarrer la procédure vocale pour envoyer un texto prédéfini en utilisant le système.

Envoie un sms à > Henri Dupont > Téléphone portable

Démarrer la procédure vocale pour envoyer un texto prédéfini en utilisant le système.

Affiche le sms > Henri Dupont > Téléphone portable

Afficher la boîte des messages téléchargés par le téléphone.

* Il est possible de remplacer "FIP" par n'importe quel autre nom de station FM reçu par la radio. Toutes les stations de radio ne fournissent pas ce service.

** Il est possible de remplacer "Radio NOVA" par n'importe quel autre nom de canal DAB reçu par la radio. Tous les canaux DAB ne fournissent pas ce service.

Commandes vocales "Appels mains libres"



Les commandes suivantes sont disponibles quand un appel est en cours.

Les commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran au cours d'un appel après avoir appuyé sur la touche téléphone située sur le volant.

Envie 0123456789

Les tonalités de sélection sont envoyées pour 0123456789.

Envie Voicemail password

Les tonalités de sélection sont envoyées pour les numéros enregistrés dans "Mot de passe de la boîte vocale".

Active les haut-parleurs

Transférer l'appel sur le téléphone ou sur le système.

Active / Désactive micro

Activer / désactiver le micro du système.

Système ALPINE® X902D Premiers pas



Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth® - Navigation GPS

! Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue **véhicule à l'arrêt**.
Lorsque le moteur est arrêté et afin de préserver la batterie, le système se coupe après l'activation du mode économie d'énergie.

i Pour toute autre information se référer à la notice d'utilisation ALPINE sur le site : <https://www.alpine-europe.com>

Utiliser les boutons disposés sous l'écran tactile pour accéder aux menus principaux, puis appuyer sur les touches matérialisées de l'écran tactile.

Commande tactile : appuyer délicatement sur une touche ou un élément de la liste de l'écran tactile du bout des doigts afin de ne pas endommager l'écran.

Balayage : déplacer délicatement le doigt sur l'écran dans un mouvement de balayage.


Glisser-déplacer : appuyer sur un élément dans l'écran tout en le déplaçant avec le doigt vers l'emplacement choisi, puis retirer le doigt.

Il est impossible d'effectuer un zoom arrière en pinçant l'écran avec deux doigts ou un zoom avant en écartant les doigts.


! Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.


MENU Accès à l'écran menu.
Maintenir enfoncé le bouton pendant 5 secondes pour mettre l'appareil hors tension.


 Afficher l'écran des cartes de navigation.
Appuyer à nouveau sur ce bouton pour passer à l'écran du menu de navigation.


Maintenir enfoncé ce bouton pendant 2 secondes pour accéder à l'écran de l'itinéraire retour au domicile (si l'adresse du domicile n'est pas encore définie, un écran s'affiche pour définir l'adresse.

 Diminution du volume sonore.


 Augmentation du volume sonore.

 Afficher l'écran du menu téléphone.
A la réception d'un appel, appuyer sur le bouton pour démarrer une conversation.

 Commandes vocales du smartphone via le système.

 Radio : recherche automatique pas à pas de la radio de fréquence inférieure / supérieure.

Media : Sélection page précédente / suivante.

 Afficher l'écran audio / visuel.
Si l'écran audio / visuel est déjà affiché, ce bouton permet de changer de source.

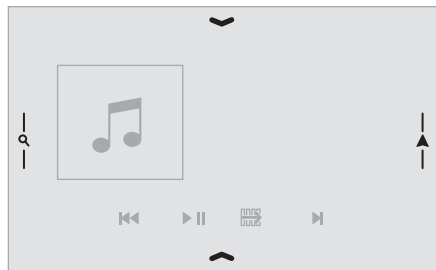
Maintenir enfoncé ce bouton pendant 2 secondes pour rappeler l'écran favoris.

 Activer / désactiver le mode sourdine.

Menus

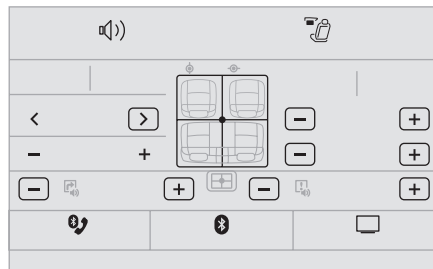
Basculement de l'écran des sources audio sur un écran spécifique

Écran des sources audio



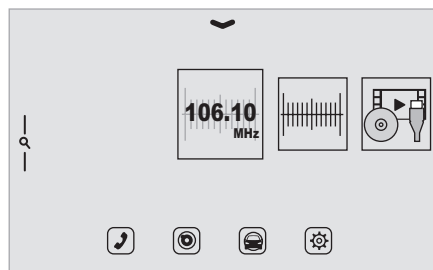
Pour passer de l'écran des sources audio à un écran spécifique, appuyer sur l'une des icônes situées au quatre coins de l'écran, ou balayer l'écran.

Écran des réglages des raccourcis



Balayer l'écran vers le bas pour effectuer des réglages audio ou du système.

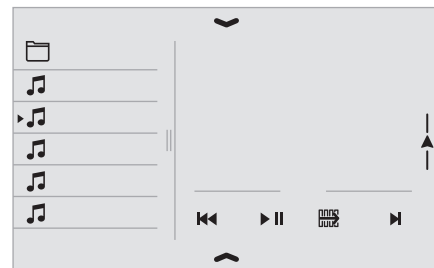
Écran menu



Balayer l'écran vers le haut pour effectuer des réglages sur l'écran menu.

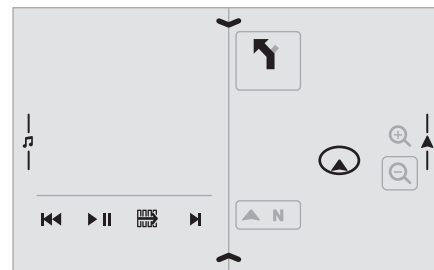
L'écran apparaît également en appuyant sur le bouton menu.

Touche mémoire ou écran du mode de recherche rapide



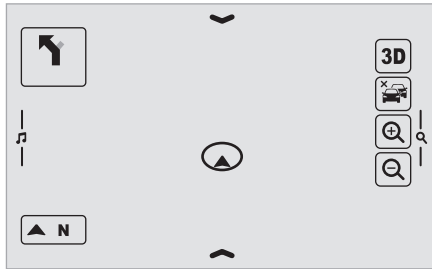
Balayer l'écran vers la droite, le mode de recherche diffère selon la source audio.

Écran double



L'écran double permet d'afficher l'écran de navigation et l'écran audio/visuel simultanément. Appuyer sur l'icône de gauche et l'icône de droite.

Navigation en mode plein écran



Balayer l'écran vers la gauche pour passer au plein écran du menu navigation.
L'écran apparaît également en appuyant sur le bouton navigation.

Enregistrements des données d'événements

Des boîtiers de commande électronique sont installés dans votre véhicule. Ces boîtiers de commande traitent les données qui sont reçues par les capteurs du véhicule, par exemple, ou qu'ils génèrent eux-mêmes ou encore qu'ils s'échangent. Certains boîtiers de commande sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (aides à la conduite ou à la manœuvre), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'info-divertissement. Ce qui suit contient des informations générales au sujet du traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur les données spécifiques qui sont téléchargées, stockées et transmises à des tiers et à quelles fins dans votre véhicule sous le mot-clé "Protection des données", étroitement liées aux références des fonctionnalités impliquées dans le guide d'utilisation concerné, ou dans les conditions générales de vente. Ces informations sont également disponibles en ligne.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Information sur l'état du véhicule (ex. : vitesse, délai de déplacement, accélération latérale, taux de rotation de roue, affichage de bouclage de ceinture de sécurité).

- Conditions ambiantes (ex. : température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement de composants de système (ex. : niveau de remplissage, pression des pneumatiques, état de la batterie).

- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (ex. : feux, freins).

- Réactions de système dans des situations de conduite spéciales (ex. : déclenchement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).

- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.

– Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée. Dans des cas particuliers (ex. : si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles. Lorsque vous utilisez des services (ex. : réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (ex. : garages, fabricants) ou des tiers (ex. : service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité. Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données

d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'info-divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.

– Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.

– Destinations saisies.

– Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (ex. : smartphone, clé USB ou lecteur MP3).

Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet

du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications

smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique.

Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (ex. : smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du Constructeur, les fonctions correspondantes sont décrites par le Constructeur dans un support adéquat (ex. : guide d'utilisation, site web du

Constructeur) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement. Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions statutaires et services tels que le système d'appel d'urgence ou d'assistance.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

A	
ABS	58
Accessoires	57
Accoudoir avant	32
Active Safety Brake	95, 97
AdBlue®	120
Adhésifs de personnalisation	123
Aérateurs	36
Afficheur du combiné	8, 79
AFU	58
Aide à la descente	60–61
Aide au démarrage en pente	81–82
Aides à la conduite (recommandations)	84
Aides à la manoeuvre (recommandations)	84
Airbags	64–66
Airbags frontaux	64–65
Airbags latéraux	65
Airbags rideaux	65
Air conditionné	36
Air conditionné additionnel	41
Air conditionné automatique	37
Air conditionné manuel	37
Alarme	29
Alerte de franchissement involontaire de ligne (AFIL)	91–92
Alerte Risque Collision	95–96
Allume-cigares	49
Aménagements avant	44–48
Aménagements intérieurs	44–48
Ampoules (remplacement, référence)	133
Antiblocage des roues (ABS)	58

Antidémarrage électronique	74
Antipatinage des roues (ASR)	58–59
Appel de phares	52
Appoints en AdBlue®	122
Appuis-tête avant	31
Arborescence écran	179–180, 183, 185, 187
ASR	58
Assistance au freinage d'urgence	58, 97
Attelage à rotule démontable	111–112
Autonomie AdBlue®	15, 117
Avertisseur de véhicule silencieux (Électrique)	58, 73
Avertisseur sonore	58
Avertisseur sonore piétons (Électrique)	58, 73

B	
Balayage automatique des essuie-vitres	55
Batterie	76
Batterie 12 V	118, 138
Batterie accessoires	138
Batterie de traction (Électrique)	102–103, 145
Bidon d'AdBlue®	121
BlueHdi	15, 117
Bluetooth (kit mains-libres)	173, 186–187
Bluetooth (téléphone)	173, 186–187
Boîte à gants	44–47
Boîte de vitesses manuelle	79, 81, 119
Boîtier de charge accélérée (Wallbox)	104
Boîtier de contrôle	104

C	
Câble audio	172, 181
Câble de charge (Électrique)	104
Câble Jack	172, 181
Caméra aides à la conduite (avertissements)	84
Caméra de recul	85
Caméra infrarouge	85
Capacité du réservoir carburant	101
Capot moteur	113
Capteur d'ensoleillement	36
Capteurs (avertissements)	85
Capucine	44–47
Caractéristiques techniques	144–145
Carburant	6, 102
Carburant (réservoir)	101
Carrosserie	123
CCS (Système de charge combiné)	108
CD	181
CD MP3	181
CDS	58
Ceintures de sécurité	61–63
Ceintures de sécurité arrière	62
Chaînes à neige	109–110
Changement d'une lampe	132–133
Changement d'un fusible	137
Charge de la batterie de traction (Électrique)	102, 107–109
Charge domestique (Électrique)	108–109
Charges remorquables	143

Charge super rapide
(Électrique) 108–109, 145

Chargeur rapide public 104

Chauffage 36–37

Chauffage additionnel 41

Clé à télécommande 74

Clignotants 52

Climatisation 41

Combiné d'instruments 85

Commande au volant de l'autoradio 170, 178

Commande d'éclairage 52

Commande des sièges chauffants 32

Commande d'essuie-vitre 55

Commandes vocales 174–176, 189–192

Compteur 85

Conduite 72–74

Conduite économique 6

Configuration du véhicule 16, 21

Connecteur de charge
(Électrique) 104, 107–109

Conseils de conduite 6, 72–74

Conseils d'entretien 103, 123

Console centrale 4

Consommation carburant 6

Consommation d'huile 115

Contrôle de Traction Intelligent 60

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) 58–59

Contrôle dynamique de stabilité (ESP) 59

Contrôles 117–119

D

DAB (Digital Audio Broadcasting) - Radio
numérique 180

Démarrage d'un moteur Diesel 102

Détection de sous-gonflage 82–83

Dimensions 149

Disques de freins 119

E

Éco-conduite (conseils) 6

Écran couleur 179

Écran tactile 177, 193

Enfants 63

Enregistrement des données
du véhicule et vie privée 196

Entretien carrosserie 123

Entretien (conseils) 103, 123

Entretien courant 85, 117

Environnement 6, 73

ESP/ASR 59

Essuie-vitre 55

F

Feux antibrouillard arrière 52

Feux de croisement 52

Feux de détresse 57

Feux de position 52

Feux de route 52

Feux diurnes à LED 52

Feux indicateurs de direction 52

Filtre à air 118

Filtre à gazole 119

Filtre à huile 118

Filtre à particules 118–119

Filtre habitacle 36, 118

Freinage automatique d'urgence 95, 97

Frein de stationnement 77, 119

Freins 119

Fusibles 137

G

Gonflage des pneumatiques 120

H

Haute tension 102

Huile moteur 115–117

I

Indicateur de niveau d'huile moteur 13–14

Indicateur d'entretien 13–14

Indicateur de puissance (Électrique) 7

Indicateur de température du liquide de
refroidissement 14

Indicateurs de direction (clignotants) 52
 Informations trafic autoroutier (TA) 171
 Informations véhicule 187, 196

J

Jack 172, 181
 Jauge de carburant 101
 Jauge d'huile 115

K

Kit mains-libres 173, 186–187
 Klaxon 58

L

Lampes (changement) 132–133
 Lavage 85
 Lavage (conseils) 103, 123
 Lecteur USB 172, 180–181
 Lève-vitres 30
 Lève-vitres électriques 30
 Limiteur de vitesse 87–88
 Liquide de direction assistée 116–117
 Liquide de freins 116–117
 Liquide de lave-vitre 116–117
 Liquide de refroidissement 116–117
 Lombaire 31

Luminosité 8

M

Masses 143
 Menu 16, 179–180, 183, 185, 187
 Menus (audio) 179–180
 Mise en roue libre du véhicule 141
 Moteur Diesel 102, 114, 144
 Moteur électrique 115, 145
 Motorisation électrique 5, 7, 8, 102, 110,
 115, 138, 141, 145
 Motorisations 143–144

N

Nettoyage (conseils) 103, 123
 Neutralisation de l'airbag passager 64, 66
 Niveau d'AdBlue® 117
 Niveau d'huile 115
 Niveau du liquide de direction assistée 116
 Niveau du liquide de freins 116
 Niveau du liquide de refroidissement 14, 116
 Niveau du liquide du circuit de chauffage 117
 Niveau mini carburant 101
 Niveaux 116–117
 Niveaux et vérifications 115–117

O

Ordinateur de bord 22
 Outillage de bord 126–127, 129–130, 132
 Outils 126–127, 129–130, 132
 Ouverture du capot moteur 113

P

Paramétrage des équipements 16, 21
 Peinture 123
 Plafonnier arrière 49
 Plafonnier avant 44–46, 48
 Plafonniers 49
 Planche de bord 4
 Plaquettes de freins 119
 Pneumatiques 120
 Portes avant 27
 Poste de conduite 4
 Pression des pneumatiques 120
 Prétension pyrotechnique
 (ceintures de sécurité) 63
 Prise auxiliaire 172, 181
 Prise Jack 172, 181
 Prises auxiliaires 44–47
 Prise secteur (réseau domestique) 104
 Prise USB 172, 180–181
 Programme de stabilité électronique (ESC) ... 58
 Projecteurs antibrouillard avant 52
 Protection des enfants 64–66

R

Radar (avertissements) 84

Radio 171, 179, 181

Radio numérique - DAB (Digital Audio Broadcasting) 180

Rangements 44–47

Recharge batterie de traction (Électrique) 102, 107–109

Reconnaissance de limite de vitesse 85–87

REF 58

Régénération filtre à particules 118–119

Réglage de la date 22

Réglage de l'heure 22

Réglage de l'inclinaison du siège 31

Réglage du volant 34

Réglage en hauteur des ceintures de sécurité 62

Régulateur de vitesse 89–90

Remise à zéro indicateur d'entretien 13–14

Remorquage 141

Remorquage d'un véhicule 141

Remplacement des fusibles 137

Remplacement des lampes 132–133

Remplacement filtre à air 118

Remplacement filtre à huile 118

Remplacement filtre habitacle 118

Remplissage d'AdBlue® 117, 122

Remplissage du réservoir de carburant 101

Répartiteur électronique de freinage (REF) 58

Réservoir d'AdBlue® 122

Réservoir de carburant 101

Rétroviseur intérieur 8

Rétroviseurs extérieurs 35, 93

Révisions 13–14, 117

Rhéostat d'éclairage 8

Rotule démontable sans outil 111–112

Roue de secours ... 120, 126–127, 129–130, 132

S

SCR (Réduction Catalytique Sélective) 120

Sécurité des enfants 64–66

Sélecteur de marche (Électrique) 78

Sièges arrière 66

Sièges chauffants 32

Sièges enfants 63, 65–66

Signal de détresse 57

Sous-capot moteur 114–115

Sous-gonflage (détection) 82–83

Station de radio 171, 179

Stickers de personnalisation 123

Stop & Start 36, 44, 55, 62, 79–81, 113, 118, 140

Streaming audio Bluetooth 181–182

Surtapis 85

Surveillance d'angles morts 93

Système audio 170

Système audio-télématique tactile 177, 193

Système d'antipollution SCR 120

Système de charge (Électrique) 5, 7, 102

T

Tableaux des motorisations 144–145

Tablette écritoire 44–46

Télécommande 24

Téléphone 173, 186–187

Témoin de ceintures 62

Témoins 9

Témoins d'alerte 9

Témoins lumineux 9

Température du liquide de refroidissement 14

Trappe à carburant 101

Trappe de charge (Électrique) 104, 107–109

Types de lampes 133

U

USB 172, 180–181

V

Ventilation 36–37

Vérification des niveaux 115–117

Vérifications courantes 117–119

Vidange 115

W

Wallbox (Électrique) 104

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'elle atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

4DCONCEPT
Groupe MAURY Imprimeur



 **IMPRIM'VERT®**

Imprimé en UE
07-21

Automobiles CITROËN

Siège social : 2-10, boulevard de l'Europe - 78300 POISSY

www.citroen.com

Société anonyme au capital de 159 000 000 € - R.C.S. VERSAILLES : 642 050 199



FR. 21JPR.0010

